



JUIN 1981

BIMESTRIEL N° 3

BRABANT



REWISBIQUE
Archives

164

BRABANT

Revue bimestrielle de la Fédération Touristique

Direction : Maurice-Alfred Duwaerts

Rédaction : Yves Boyen

Conseiller technique : Guy Cobbaert

Présentation : Nadine Willems

Administration : Rosa Spitaels

Imprimerie : SOFADI, s.a.

Prix du numéro : 80 F.

Cotisation 1981 (6 numéros) : 350 F.

Siège : rue du Marché-aux-Herbes 61
1000 Bruxelles

Tél. : (02) 513 07 50.

Telex : B BRU B 63 245

Bureaux ouverts de 8.30 h à 17 h. Les bureaux sont fermés les samedis, dimanches et jours fériés.

C.C.P. de la Fédération Touristique du Brabant :
000-0385776-07.

Les articles sont publiés sous la seule responsabilité de leurs auteurs. Ceux non insérés ne sont pas rendus.

Er bestaat eveneens een nederlandstalige uitgave van het tijdschrift «Brabant», die ook tweemaandelijks verschijnt en originele artikels bevat die zowel de culturele, economische en sociale uitzichten van onze provincie belichten als het toeristisch, historisch en folkloristisch patrimonium.

Les lecteurs qui désirent obtenir les deux éditions (française et néerlandaise) de la Revue sont priés de verser la somme de 500 F au C.C.P. 000-0385776-07.

SOMMAIRE 3 - 1981

Le tourisme à un tournant de son histoire ?, par Philippe Van Bever	2
Repenser notre tourisme est enfin possible, par Maurice-Alfred Duwaerts	3
Le Palais Royal de Bruxelles, par Evrard Op de Beeck	4
Vilvorde, par Emile Poumon	18
Substructions romaines au Domaine provincial des Templiers à Wavre, par Victor-Gaston Martiny	22
Le Grand Tour de Notre-Dame de Basse- Wavre, par Guy Otten	27
Le tourisme de demain dans les communautés française et allemande, par Jean Alexandre	36
Presbytères en Brabant (11), par Yvonne du Jacquier	44
Le 32 ^e Cortège folklorique international d'Etterbeek, par Albert Sanglier	48
C'était hier en Brabant	51
Avis et échos recueillis et présentés par Yves Boyen	52
Les manifestations touristiques	Couverture 3

ICONOGRAPHIE PHOTOGRAPHIQUE

Le Palais Royal de Bruxelles : Archives des Palais Royaux, documents aimablement prêtés par l'auteur, Ministère des Travaux Publics, Roland Caussin, C.G.T.-Esterhazy, A.C.L. et De Preter-Raman; Vilvorde : Photo Promotion, Guy Cobbaert, Fédération Touristique du Brabant et Bob Van Driessche; Substructions romaines au Domaine provincial des Templiers à Wavre : Ch. Spapens et Victor-Gaston Martiny; Le Grand Tour de Notre-Dame de Basse-Wavre : Christian Dehennin, Guy Cobbaert, Guy Otten, Willy Caussin et « Vers l'Avenir »; Le tourisme de demain dans les communautés française et allemande : Commune d'Etterbeek, Fédération Touristique du Brabant, News Service, C.G.T.-L. Philippe, Roland Caussin, Syndicat d'Initiative de Rebecq et Guy Cobbaert; Presbytères en Brabant : Roland Caussin et Guy Cobbaert; Cortège folklorique d'Etterbeek : documents aimablement prêtés par l'auteur; C'était hier en Brabant : Guy Cobbaert; Avis et Echos : A.C.L., Institut Belge d'Information et de Documentation, S.A. Wiskemann et James Milmoë.

Au recto de notre couverture : la gracieuse chapelle de Notre-Dame de Foy, à Loupoigne, avec son pittoresque clocher d'ardoises, flanqué de quatre clochetons. Elle fut construite en 1750 en l'honneur de la Vierge vénérée en ce lieu depuis 1647 (Photo : le Berrurier).

Au verso de notre couverture : le majestueux Palais Royal de Bruxelles ouvre chaque année ses portes au public pendant la période de vacances de nos Souverains. En 1981, cette ouverture coïncidera avec une prestigieuse exposition qui aura pour cadre les salles et salons du Palais. Placée sous le thème « Nous, Roi des Belges 1831-1981 », cette exposition sera accessible tous les jours, sauf les lundis, du 22 juillet au 30 septembre 1981 (Photos : Archives des Palais Royaux).

Le tourisme à un tournant de son histoire ?

Nous vivons dans une période de conjoncture relativement favorable. Du moins dans le domaine touristique. Il est vrai que nous avons entamé une solide revalorisation de ce secteur. Jadis, le tourisme dépendait du Ministère des Communications, une charge qui pouvait s'accepter sans trop de difficultés. Aujourd'hui, les documents ministériels officiels signalent que Monsieur Hansenne remplit les fonctions de ministre de la Communauté française, président de l'Exécutif de la Communauté française, tandis que Madame De Backer-Van Ocken a été nommée secrétaire d'Etat à la Culture flamande, au Tourisme et au Logement. Cela est donc dit de façon explicite.

On peut ajouter qu'il n'y eut jamais autant de matériel d'information touristique sur le marché brabançon que ces dernières années. Des promenades touristiques pour automobilistes et pour piétons sillonnent notre province dans tous les sens. Quelques chiffres nous permettront d'en mesurer toute l'ampleur. A ce jour, treize circuits totalisant 1.211 km ont été créés et balisés à l'intention des touristes motorisés tandis que les fervents du footing ont le choix entre septante-six promenades formant, au total, 546 kilomètres de sentiers fléchés. Des pistes cyclables viendront bientôt compléter cet équipement. Dans ce dernier secteur, une première réalisation est déjà à verser au crédit de notre Fédération. Il s'agit, en l'occurrence, de l'aménagement dans la vallée de la Marcq, à Galmaarden et dans ses environs, de deux routes spécialement conçues et étudiées pour les amateurs de randonnées à vélo. Et ceci n'est qu'un début, puisqu'à l'heure où paraîtront ces lignes, la « Promenade 1815 » composée de cinq circuits embrassant tout le champ de bataille dit de Waterloo et ses abords sera ouverte aux piétons comme aux cyclistes.

Dans le domaine de la documentation, de nombreux dépliants et brochures furent réalisés par nos soins et largement diffusés tant en Belgique qu'à l'étranger.

Par ailleurs, nos services ont prêté, comme à l'accoutumée, leur concours aux diverses réalisations des Syndicats d'Initiative tant régionaux que locaux. En outre, des excursions d'un jour et des opérations « Portes Ouvertes » furent organisées tout au long de l'année 1980.

D'autre part, toutes les manifestations, qui furent mises sur pied à l'occasion du cent-cinquantième anniversaire de l'Indépendance de la Belgique, purent compter sur l'appui réel et efficace de notre Fédération touristique. Nos lecteurs se souviendront qu'un numéro spécial de la revue « Brabant », pour lequel ni le temps ni la peine ne furent épargnés, sortit de presse à cette même occasion.

Il ressort, de ce bref tour d'horizon, que 1980 ne fut pas une année de crise touristique pour la province de Brabant, ni de chômage pour nos services. Et quand on met bout à bout les activités déployées au cours de cette année, on doit bien reconnaître qu'elles furent à la fois nombreuses et diversifiées. Un regard sur l'année écoulée nous donne aussi une idée de ce qui se passera dans l'avenir, un avenir plein de promesses. Il n'y aura probablement pas beaucoup de changement au niveau du travail ; il pourrait cependant y avoir des modifications profondes en ce qui concerne la structure du tourisme brabançon. Mais ne nous laissons pas dépasser par ces problèmes qui seront discutés et traités à un niveau plus large. Ce qui doit arriver arrivera... et, comme responsable politique, la seule chose que nous pouvons ajouter : dans les meilleures conditions.

Merci pour 1980. Ce fut pour nous à tous les égards une année fort intéressante. Cet anniversaire de notre Indépendance a marqué de son sceau toutes les activités qui se sont déroulées durant cette période.

Merci aussi à la direction de la Fédération Touristique et à son personnel dont les efforts conjugués ont permis que le tourisme en Brabant soit une réalité. Merci enfin aux aides bénévoles qui peuplent les syndicats d'initiative ; leur contribution fit en sorte que de nombreux projets, tant sur le plan local que régional, purent être menés à bon terme, ce qui nous laisse bien augurer de l'avenir.

Philippe VAN BEVER,
Député permanent, Président de la Fédération Touristique du Brabant.

Repenser notre tourisme est enfin possible

L'AN dernier, à pareille époque, je posais la question : « Et demain, de quoi sera-t-il fait ? »

Depuis la situation a enfin évolué et des décisions que l'on attendait depuis plusieurs années ont été prises ou vont l'être. De quoi s'agit-il ?

De nos nouvelles structures fort évidemment qui doivent être rénovées, d'une part en fonction de l'application des nouvelles lois sur la communautarisation qui prévoient notamment que les loisirs et le tourisme sont des matières culturelles, d'autre part en vue de créer une politique touristique plus dynamique réclamée par tous les techniciens du secteur officiel et du secteur privé.

Le tourisme, comme d'ailleurs tous les autres secteurs de nos activités économiques, a été touché par la crise économique et l'évolution des mœurs socio-culturelles de nos concitoyens.

A temps nouveaux, modes de vie nouvelles. Il faut s'adapter aux situations ainsi créées, y faire face et prendre toutes dispositions adéquates. Il faut surtout tenir compte du fait que la clientèle touristique de la Belgique est surtout composée de 70 à 80 % de Belges et que de plus en plus nos compatriotes se déplaceront de moins en moins à l'étranger.

En Brabant, nous connaissons bien ce problème puisqu'aussi bien notre province n'a jamais été une terre de vacances mais bien d'excursions de courte ou longue durée au gré de chacun. Nos statistiques le prouvent à suffisance (le bilan de la saison touristique 1980 est éloquent à ce sujet avec une augmentation de l'ordre de 15 % pour le Brabant) et montrent précisément tout l'attrait que représente le Brabant pour une nouvelle politique touristique.

Précisément, cette nouvelle politique, nous l'avons étudiée lors d'un séminaire de travail tout récent tenu au château de Faulx-les-Tombes en Namurois, dont le thème était : « Le tourisme de demain dans les Communautés française et allemande ». Nos lecteurs trouveront dans notre revue un compte rendu, fort résumé fatalement, de nos travaux.

Toutefois, précisons ici que ceux que la chose intéresse peuvent obtenir le ou les exposés des différents orateurs auprès de nos services en nous écrivant.

Il en est résulté une série de conclusions dont certaines déjà ont trouvé un prolongement. Par exemple et ceci est très important, l'Exécutif de la Communauté française a approuvé la création d'un établissement public de promotion touristique (l'Office de promotion touristique) qui devra assumer trois fonctions et nous permettre d'être plus performants sur les marchés du tourisme :

- 1) la promotion à l'étranger en collaboration avec la Communauté flamande, cette collaboration devant encore être définie ;
- 2) la commercialisation des produits touristiques en aidant le secteur privé à mieux se distribuer sur les divers marchés ;
- 3) la création d'une centrale de réservation afin de rendre plus accessibles nos entreprises touristiques.

Les Fédérations touristiques de la Communauté française seront associées au Commissariat au tourisme pour assurer ces nouvelles tâches.

Enfin, en ce qui concerne plus directement le Brabant, deux Fédérations touristiques devront être créées, l'une pour la Communauté française du Brabant, l'autre pour la Communauté flamande du Brabant, qui reprendront les tâches de l'actuelle Fédération unitaire du Brabant, avec, bien sûr, de nouveaux statuts qui permettront à ces deux nouveaux organismes de réaliser toutes les opérations commerciales comme des agences de voyage.

Voilà pour l'avenir. Les outils seront bientôt en place. Que des hommes jeunes, dynamiques et entreprenants les utilisent à bon escient avec autant de savoir-faire que d'enthousiasme sans lesquels tout objectif aussi valable, aussi noble, aussi exaltant soit-il, est voué tôt ou tard à l'échec.

Tel est notre souhait le plus cher.

Maurice-Alfred DUWAERTS
Directeur de la Fédération
Touristique du Brabant.

Le Palais Royal de Bruxelles

par Evrard OP de BEECK,
Vice-Président des
« Amis du Musée de la Dynastie »

DEPUIS novembre 1965, il est de tradition qu'annuellement le Palais Royal soit accessible au public. Cette tradition a trouvé son origine dans le succès qu'a connu l'exposition nationale consacrée à Léopold I^{er} et organisée pendant l'hiver 1965-1966.

En effet, pendant des années, le Palais Royal fut l'un des moins bien connus des bâtiments officiels de la capitale. Bien sûr, la façade du palais était l'une des plus photographées de Bruxelles ; mais rares étaient ceux qui connaissaient les salons, sauf par le biais de quelques photos parues dans la presse.

Les employés, qui traversent le parc chaque matin d'un pas pressé, lèvent automatiquement la tête, comme pour s'assurer que le Roi se trouve bien parmi nous.

Avec le Palais de la Nation, situé en face, à l'autre extrémité du parc, le Palais Royal symbolise en quelque sorte notre régime : la monarchie constitutionnelle.

Le Palais est donc l'endroit où le Roi exerce ses prérogatives. Ici sont reçus les Ambassadeurs, Ministres et Personnalités.

En période de crise gouvernementale, il y a le va-et-vient classique des personnalités politiques... Dans le Palais sont installés également les services de la Maison Civile et Militaire du Roi, ainsi que son Cabinet. Ceci pour souligner que le Palais n'est pas un musée comme Versailles ou Schönbrunn, mais bien le siège du Pouvoir exécutif.

Les films et la télévision nous ont donné une première occasion de jeter un coup d'œil à l'intérieur du Palais. Ce fut d'abord, en 1958, à l'occasion du bal de la Cour, puis en 1959, lors du mariage de LL. AA.RR. le Prince et la Princesse de Liège et finalement, en 1960, à l'occasion du mariage royal.

L'exposition nationale organisée en 1965, pour commémorer le centième anniversaire de la mort de notre premier roi, était une occasion de choix pour ouvrir, pour la première fois, les portes des salons. Ce fut un succès sans pareil ! Pendant des semaines, on vit se former devant les grilles du Palais des files d'intéressés, attendant patiemment leur tour d'être admis.

L'intérêt pour ce bâtiment historique était né. Car bien que la façade et une partie du Palais ne datent que du début de ce siècle, ces murs sont chargés d'histoire. Un passé qui est aussi intéressant que fastueux.

Un peu d'histoire

Depuis le moyen âge s'élevait, à l'emplacement du palais actuel, le Château des Ducs de Brabant. A la suite de nombreuses transformations, il était devenu le « Palais de Coudenberg ».

Ce Palais a connu le faste de la Cour des Ducs de Bourgogne et a été le témoin de l'abdication de Charles Quint. La page la plus dramatique de son histoire a été écrite dans la nuit du 3 au 4 février 1731 quand le Palais tout entier fut détruit par un incendie. Non seulement le feu dévora une collection unique d'œuvres d'art, mais on eut aussi à déplorer la mort de plusieurs membres du personnel.

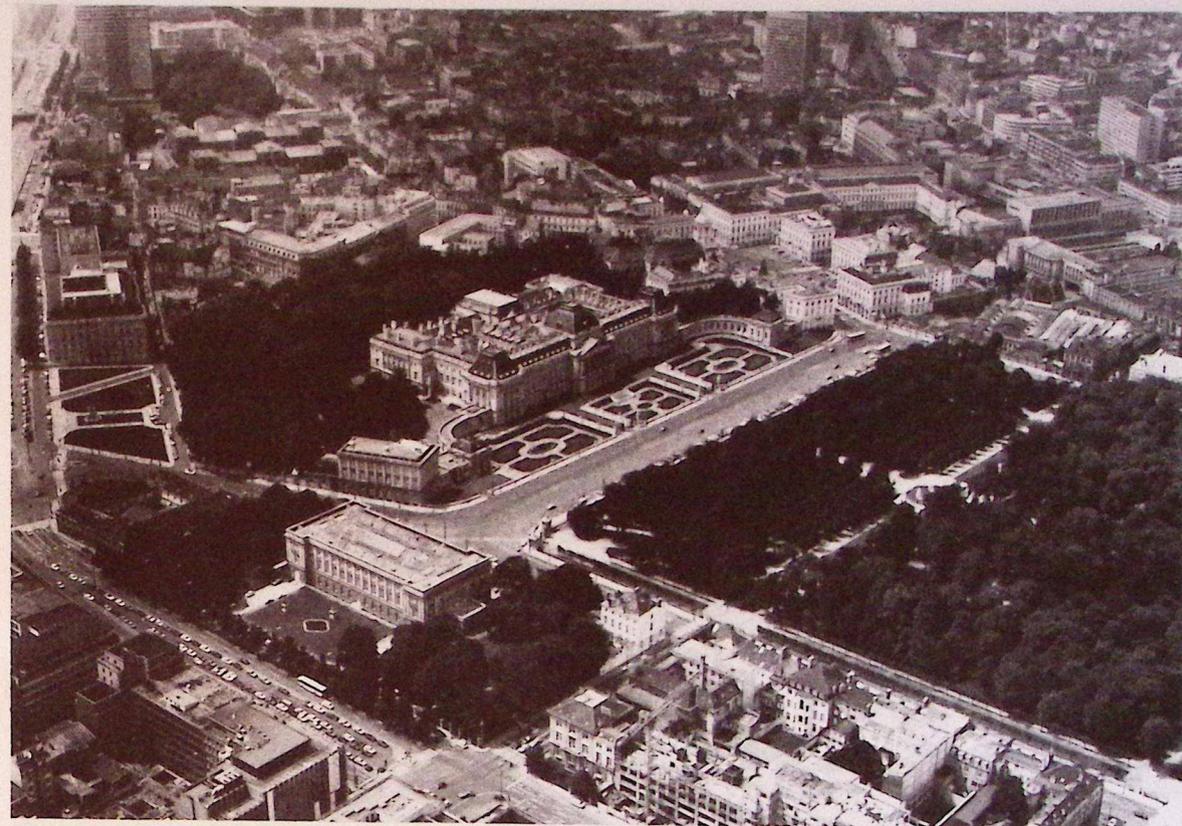
Pendant près d'un demi-siècle, on évita ce quartier. Les ruines furent laissées à l'abandon et les autorités s'en désintéressèrent. Dans les caves et sous-sols logeaient des marginaux, des mendiants, des voleurs et puis tous ceux qui avaient à se cacher. Cet état de choses ne cessa qu'au moment où Charles de Lorraine s'intéressa à la « Cour Brûlée ».

En 1774, il ordonna la démolition des ruines. On conserva cependant les immenses sous-sols qui, encore de nos jours, s'étendent en-dessous de plusieurs bâtiments de la Place Royale. Charles de Lorraine approuva également les plans de l'architecte Guimard pour l'aménagement de la Place Royale. Non seulement la Place Royale, mais tout le quartier fit l'objet d'un aménagement. Il s'agissait du quadrilatère formé par la rue Ducale, la rue de la Loi, la rue Royale et la rue Bellevue (actuelle Place des Palais). Perpendiculairement à la rue Bellevue, on traça la rue Héraldique qui devait faire la liaison avec la rue Verte (actuelle rue Bréderode).

En 1781, la création des nouvelles rues était suffisamment avancée pour pouvoir entamer la construction de quatre « Hôtels ».

La procédure suivie était plutôt inhabituelle ! Faute de fonds, on demanda à l'Abbaye de Coudenberg de se charger de la construction et du financement de ces petits palais. En agissant ainsi, le gouvernement se déchargeait de tout souci tandis que le Prélat connaissait des nuits blanches.

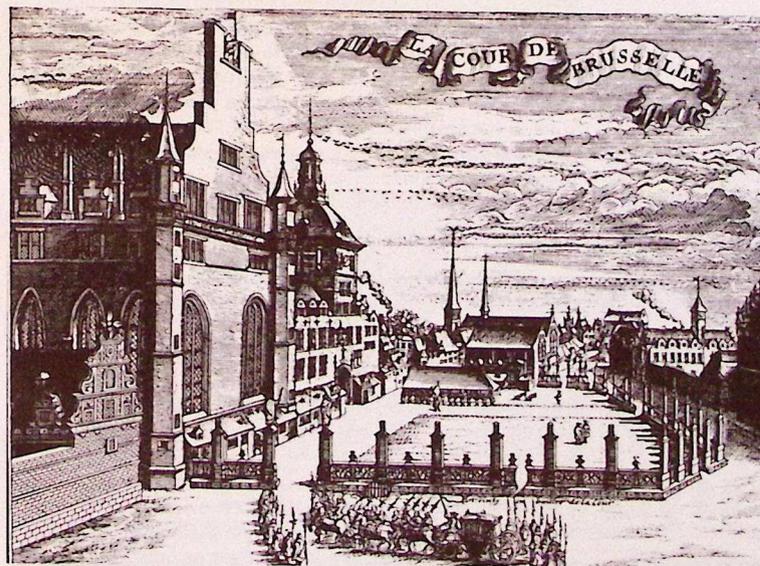
L'Abbaye se couvrit de dettes et se ruina avant d'être supprimée par décision de l'Empereur Joseph II !



Ci-dessus : le Palais Royal de Bruxelles et son environnement.

Ci-dessous, à gauche : l'ancienne Cour de Bruxelles, gravure anonyme extraite de « Les Délices du Brabant ».

Ci-dessous, à droite : plaque scellée dans la façade de l'Hôtel Bellevue rappelant le dramatique incendie du 3 février 1731.



On commença les travaux par la construction de deux hôtels situés le long de la rue Bellevue, de part et d'autre de la rue Héraldique. La maison située du côté de la rue Ducale était destinée à devenir la résidence du Ministre plénipotentiaire du gouvernement autrichien, le Comte Belgiojoso. Cet hôtel porta pendant très longtemps le nom de son premier occupant. L'hôtel situé à l'autre angle de la rue Héraldique était destiné à devenir la demeure du gouverneur militaire, le Général Baron Bender. Cet immeuble aussi portera longtemps le nom de son premier occupant. Ces deux demeures forment en somme le noyau de ce qui deviendra plus tard le Palais Royal. Les deux immeubles sont habités dès 1785. Au coin de la rue Royale et de la rue Bellevue se dressait déjà l'hôtel Bellevue érigé en 1776-1777, suivant les plans de Guimard. Cet hôtel était la propriété de la famille Proft qui y tenait un hôtel pour voyageurs. Cet hôtel resta ouvert jusqu'à la fin du siècle dernier et hébergea des hôtes illustres.

Enfin fut construit un quatrième hôtel au coin de la rue Ducale et de la rue Bellevue. Le financement en fut assuré partiellement par l'Abbaye de Coudenberg et, quand celle-ci ne fut plus solvable, l'Abbaye de Gembloux s'en chargea. Ce bâtiment fut achevé en 1786 et loué immédiatement par le Vicomte de Walckiers. En 1792, la demeure devint la propriété du Duc d'Arenberg et plus tard du Marquis d'Assche. En 1852, le Palais en fit l'acquisition pour y loger les services de la Liste Civile.

La construction des immeubles précités avait changé entièrement l'aspect du quartier.

Signalons qu'en même temps, Zinner se chargea de l'aménagement du parc, tandis que dans la rue Verte on construisit une maison pour Baudour, le responsable de la « machine hydraulique » qui devait alimenter en eau tout le nouveau quartier résidentiel. Dans l'hôtel Baudour est installé depuis 1955 le Musée de la Dynastie.

Cependant, le régime autrichien touchait à sa fin. Le 10 juillet 1794, les Français entrèrent à Bruxelles. L'hôtel Belgiojoso devint dorénavant le siège de la Préfecture de la Dyle.

En 1803, Napoléon y séjourna avec Joséphine de Beauharnais.

En 1804, l'hôtel Bender fut mis à la disposition du Général Belliard après avoir été restauré.

En 1814, les Français ont quitté Bruxelles et le Prince d'Orange fixa sa première résidence dans l'hôtel de la rue Bellevue.

La création du Royaume des Pays-Bas en 1815 nécessita la construction d'un Palais Royal à Bruxelles.

Il était prévu, en effet, que La Haye et Bruxelles seraient à tour de rôle « ville résidence ».

Diverses possibilités furent envisagées : la construction d'un tout nouveau palais ou la réunion des deux bâtiments existants. C'est cette dernière solution qui fut retenue.

La mission fut confiée à l'architecte Henry et quand celui-ci mourut, en 1820, c'est l'architecte Charles van der Straeten qui mena ce travail à terme.

Entre les deux hôtels on construisit une arcade surmontée

d'une colonnade. Cette solution était peu esthétique mais présentait l'avantage d'être peu coûteuse.

Très vite, on s'aperçut que le Palais présentait des inconvénients comme lieu de résidence, surtout à cause de la différence de niveau qui existait entre les deux hôtels. Ces difficultés pratiques, d'une part, et le manque d'esthétique, d'autre part, furent à l'origine du fait que Guillaume I^{er} donna à l'architecte François Tieleman Suys l'ordre de transformer le Palais et de créer une nouvelle façade. Les travaux débutèrent en 1827 et furent pratiquement achevés en 1829. Cette nouvelle façade fut conservée jusqu'en 1904. Elle était sobre et avait cependant quelque chose d'imposant, de majestueux.

Bien que l'on prit, dès le début des troubles, des dispositions pour protéger les palais, ces bâtiments, comme tous les autres du quartier, sortirent assez meurtris des combats. Les projectiles de l'artillerie firent des brèches dans les murs, la menuiserie fut détruite et, à un moment donné, il y eut même un début d'incendie dans le Palais.

Les gravures qui montrent les scènes des combats autour du parc en septembre 1830 nous donnent une idée des dégâts causés aux immeubles. Une restauration se révéla nécessaire avant que l'on puisse mettre le Palais à la disposition du Roi Léopold I^{er}. Au cours du règne de notre premier Souverain, on n'y apporta que peu de modifications. Signalons toutefois que l'on acquit l'hôtel Walckiers en 1852 et qu'en 1853, on construisit une aile destinée à devenir la résidence du Prince Léopold, alors Duc de Brabant. Dès qu'il eut pris le pouvoir, le Roi Léopold II développa des plans grandioses. Il avait beaucoup voyagé, avait été reçu dans diverses Cours d'Europe et, en plus, il avait une idée bien précise au sujet de l'architecture.

Déjà en 1867, le Roi fit exécuter, par l'architecte Balat, une série de travaux de transformations. Ainsi naquit l'aile construite perpendiculairement à l'aile de la Place des Palais.

Vers l'arrière, le bâtiment fut fortement agrandi ; c'est ainsi que l'aspect actuel de la façade arrière date de cette période. On aménagea l'Escalier d'Honneur, la Grande Galerie, la Salle du Trône et la Salle de Marbre, ainsi qu'une suite d'appartements donnant sur l'église de Saint-Jacques-sur-Coudenberg. Pour cette campagne de transformations, le roi s'inspira des visites qu'il avait faites aux Palais du Louvre, des Tuileries et au Château de Versailles. Le style est un Louis XVI tardif, mais la richesse des dorures trahit l'influence du Second Empire.

Toutefois, la façade du Palais n'était toujours pas de nature à plaire à Léopold II. Déjà, en 1872, il confia à Balat la mission de redessiner les plans pour une nouvelle façade, mais ce projet ne semble pas avoir rencontré l'approbation royale.

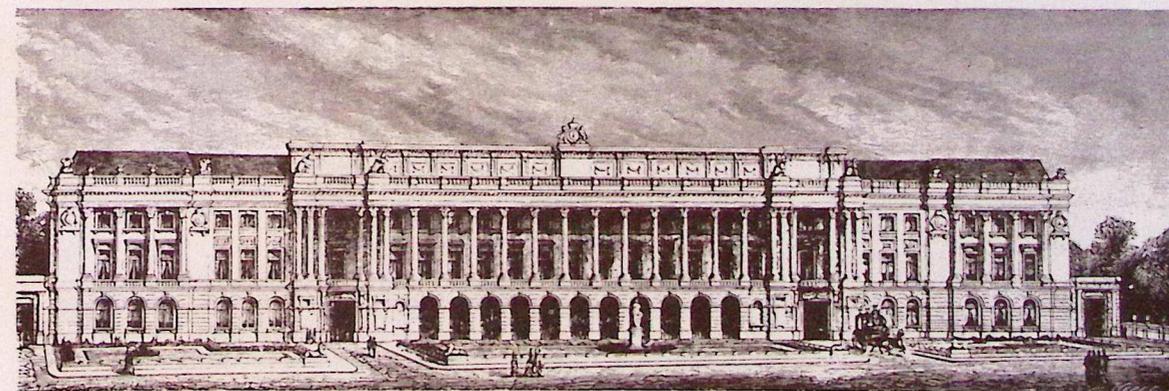
En 1904, sous la conduite et d'après les plans de Henri Maquet, on entama les travaux qui ont donné au Palais son aspect actuel.

Ces travaux comprenaient notamment : la restauration des parties les plus anciennes (Hôtel Belgiojoso), la transformation intégrale de la façade vers la place des Palais et la construction de deux galeries reliant le palais aux hôtels



Façade principale du Palais Royal de Bruxelles.

Projet de l'architecte Alphonse Balat pour la nouvelle façade du Palais Royal, mais ce projet ne fut pas accepté par Léopold II.



Walckiers et Bellevue, ce dernier hôtel ayant été acquis entre-temps.

Pour être complet, nous devons encore signaler des travaux de moindre importance qui ont été exécutés en 1920, 1935 et 1955.

Il va de soi que toute l'histoire des Palais ne peut pas être relatée en quelques pages. C'est la raison pour laquelle nous tenons à recommander aux intéressés le livre remarquable que le Colonel Th. de la Kethulle de Ryhove a consacré aux Palais Royaux de Belgique.

Le Vestibule et l'Escalier d'Honneur

La visite du Palais peut commencer par le Vestibule. Il est le résultat de la jonction des deux hôtels construits au XVIII^e siècle et se trouve exactement à l'emplacement de l'ancienne rue Héraldique. Son aspect actuel date cependant des travaux exécutés au début de ce siècle.

Nous y trouvons les bustes de nos quatre premiers Rois, ainsi que ceux des Reines Elisabeth et Astrid.

Nous y trouvons également un portrait du Roi Léopold I^{er} par Ary Scheffer, ainsi que celui de son successeur, signé Nicaise De Keyser. L'attention se porte ensuite sur une statue de la déesse égyptienne Sekmet, statue ramenée probablement par le Roi Léopold II d'un des voyages d'études qu'il a entrepris quand il était encore Prince héritier.

La Salle du Trône et l'Escalier d'Honneur sont sans aucun doute les parties les plus connues du Palais.

L'Escalier à double volée est imposant par ses proportions et sa conception. Il est exécuté en marbre blanc. Les candélabres en bronze doré augmentent encore la beauté de l'ensemble.

L'éclairage a été étudié afin de mettre en valeur cette architecture grandiose. Au centre du premier palier trône majestueusement une statue de la main de Fraikin représentant « La Paix ».

L'Escalier d'Honneur dans son ensemble a été réalisé par l'architecte Balat en 1868.

La Grande Antichambre

Après avoir monté l'Escalier d'Honneur, nous arrivons dans la Grande Antichambre. Cette salle a été réalisée en 1820 par la jonction des deux hôtels existants. C'était à l'origine la salle du trône de Guillaume I^{er}. Le style Empire est dominant, parce qu'il était encore très en vogue au moment du règne de Guillaume I^{er}. De plus, on a essayé de maintenir une unité de style, ce que l'on retrouve jusque dans les moindres détails. Les tentures rouges et blanches ont été drapées à l'exemple de celle du Palais de Malmaison, mais les lustres et le candélabre sont aussi de pur style Empire.

Notre attention est attirée par quelques portraits de famille. A droite de la porte d'entrée se trouve le portrait du fondateur de notre dynastie, le Prince Léopold de Saxe-Cobourg-Saalfeld. Il est représenté en uniforme de maréchal de l'armée britannique. Le tableau est signé Dawe et date probablement de 1816.

De part et d'autre du Prince se trouvent les portraits de ses parents, le Duc et la Duchesse de Saxe-Cobourg.

A gauche de la porte, nous remarquons le portrait de la Princesse Charlotte d'Angleterre, première épouse du Prince Léopold. Ce tableau est également dû à Dawe.

De chaque côté du grand tableau nous trouvons les portraits du Duc et de la Duchesse de Kent, parents de la Reine Victoria. Le Duc de Kent, Edouard, avait épousé la Princesse Louise-Marie de Saxe-Cobourg, sœur de Léopold. Rappelons qu'entre la Reine Victoria et son oncle, le Roi Léopold, il y eut toujours les meilleurs rapports.

La Grande Antichambre peut être considérée comme un modèle du genre. Sa fonction est indiquée par son nom !

Une seule fois au cours de l'histoire ce salon a été utilisé comme salle à manger : en 1955, lors de la visite du Président Coty au moment où les grandes salles du Palais étaient fermées en raison de travaux.

La Salle Empire

Après la Grande Antichambre, nous pénétrons dans la Salle Empire. Nous nous trouvons dans l'ancienne partie du Palais.

Déjà au temps du régime autrichien cette salle a été la première salle de bal du Palais. Les occupants successifs l'ont agrandie de sorte que la longueur de la salle a été portée de 16 à 24 mètres.

En 1868, l'architecte Balat fit remplacer le plafond droit en style Louis XVI par un plafond en anse de panier tel qu'on peut le voir de nos jours. Le mobilier en bois doré recouvert d'une soierie bleue semble avoir été offert par le Roi Louis-Philippe à sa fille la Reine Louise-Marie. Signalons également la présence de deux bustes : celui du Roi Léopold I^{er} (Fraikin 1866) et de son fils cadet, Philippe, Comte de Flandre (Vinçotte).

La Salle Empire est utilisée habituellement pour des cérémonies auxquelles on veut donner un cachet officiel.

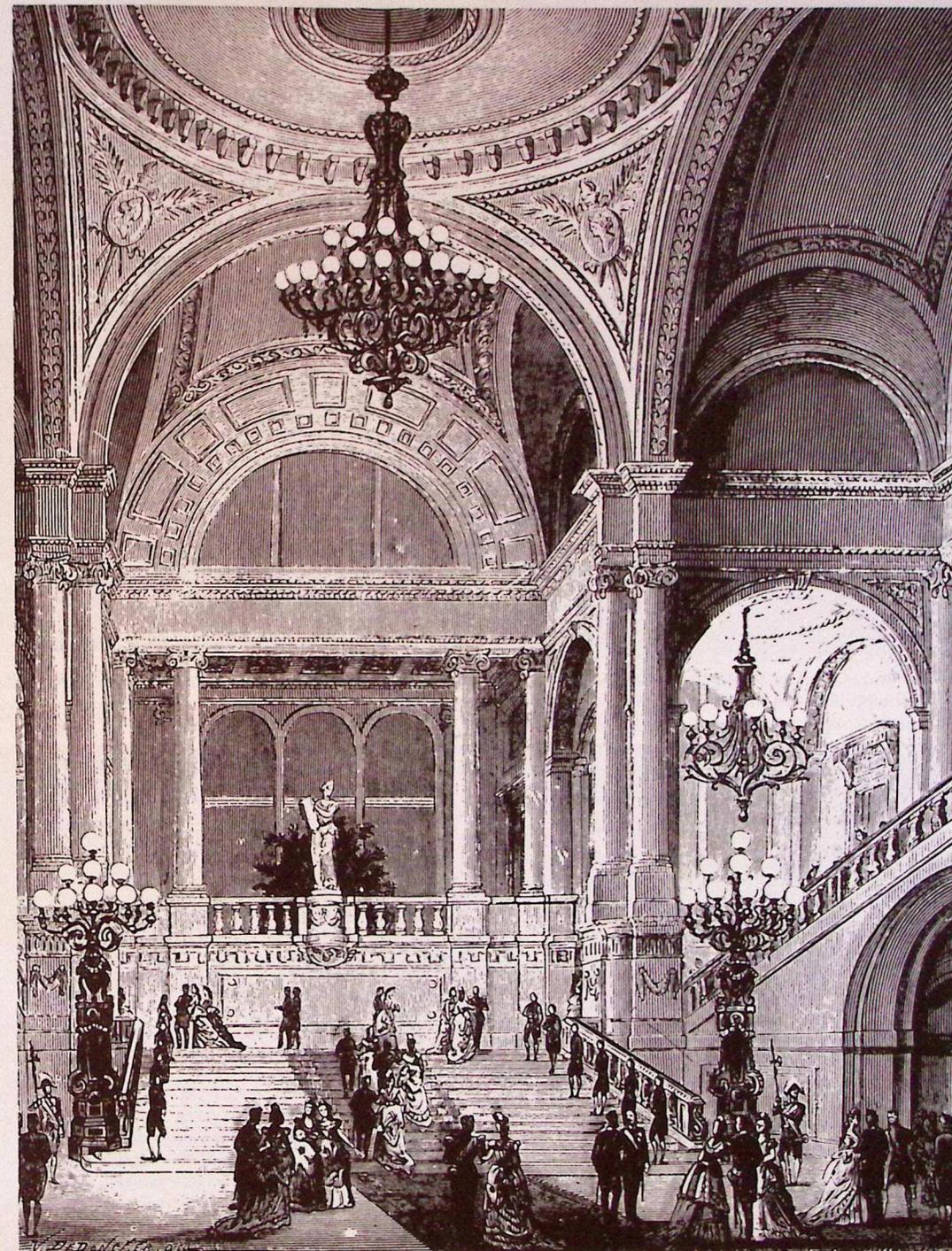
Une loggia pour installer un orchestre a été prévue au-dessus de la cheminée. Le décor de cette salle est vraiment somptueux ; des colonnes doriques, cannelées et dorées, alternent avec des miroirs et des portes. Chaque colonne est pourvue d'une applique. Trois lustres, ainsi que les appliques murales précitées, donnent à cette salle un éclairage merveilleux.

C'est dans cette salle que, le 21 juillet 1803, le Premier Consul Napoléon Bonaparte a reçu les magistrats de Bruxelles. A cette occasion, il était accompagné de Joséphine de Beauharnais.

Plus près de nous, en 1959, il convient de signaler le mariage du Prince Albert et de la Princesse Paola qui a été célébré dans cette salle.

Le Petit et le Grand Salon Blanc

D'abord, on accède au Petit Salon Blanc. Cette pièce précède le Grand Salon Blanc et lui sert en quelque sorte d'antichambre.



Le majestueux Escalier d'Honneur, œuvre d'Alphonse Balat, est dominé par la statue de la Paix, due au sculpteur Fraikin, (1817-1893).

Nous nous trouvons dans la partie la plus ancienne et la mieux conservée du Palais.

Les boiseries sont encore originales, bien qu'elles aient été démontées et restaurées en 1905, tout en respectant entièrement le décor fin XVIII^e siècle.

Dans le parquet est incrusté le monogramme de Léopold II. Par les baies, hautes et larges, donnant sur la Place des Palais, la lumière inonde ces salons et les rend agréables. Le mobilier de ces deux salons est très remarquable. Il est de style Empire provenant des ateliers du célèbre ébéniste Jacob Desmaller et était dispersé dans les différentes résidences impériales de France (Tuileries, Rambouillet, Trianon, Saint-Cloud, ...).

Vers 1820 on a remplacé la tapisserie originale par une tapisserie de Beauvais, fabriquée d'après des cartons de Saint Ange.

En 1832, le Roi Philippe a fait présent de ce mobilier à sa fille Louise-Marie au moment de son mariage avec le Roi des Belges. Les deux grands fauteuils sont pourvus des lys de France.

L'attention est attirée par les deux grands portraits qui ornent ce salon : les portraits de nos premiers souverains. Le portrait du Roi Léopold est une copie de la toile de Winterhalter (1843). Celui de la Reine est une copie de l'œuvre de Claude-Marie Dubufe.

Dans le Petit Salon Blanc, nous trouvons plusieurs tableaux. Tout d'abord, il y a les portraits des parents de la Reine Louise-Marie, peints un peu avant sa mort, par Edouard Dubufe, en Angleterre, à Claremont House où le Roi était en exil. Celui de la Reine Marie-Amélie est un portrait posthume. Il a été réalisé, en 1882, par Charles-François Jalabert. Signalons encore la présence de trois cadres ovales avec les portraits de la Reine Louise-Marie par J. Leroy, de la Comtesse de Flandre par Brégenzer et de la Princesse Léopold de Hohenzollern (née Antonia de Saxe-Cobourg). Ce dernier portrait est une copie faite par Brégenzer d'après une toile de Carl Rudolf Sohn. C'est dans ces salons qu'ont lieu habituellement les remises des lettres de créances des Ambassadeurs accrédités auprès du gouvernement belge.

Le Salon Léopold

Dans sa forme actuelle, le Salon Léopold est une reconstitution basée sur d'anciens documents. Nous y retrouvons un peu l'esprit et l'ambiance du siècle dernier. Grâce à la découverte de l'inventaire des appartements de nos premiers Souverains, inventaire qui semble avoir été établi en 1864, la Baronne Anne van Ypersele de Strihou a pu reconstituer quelque peu le décor dans lequel la Reine Louise-Marie a vécu.

A côté du splendide mobilier des ateliers de Jacob Desmaller, qui ornait les salons de l'Impératrice Joséphine à Laeken, on remarque quelques tableaux. Tout d'abord, il y a le portrait de la Reine. C'est une copie d'une toile du célèbre peintre Winterhalter, qui a travaillé pour toutes les Cours européennes.

Nous y trouvons également plusieurs portraits de notre premier Souverain. Un premier portrait montre le Prince à l'âge de 4-5 ans et semble avoir été dédié à sa grand-mère Sophie-Antoinette de Brunswick-Wolfenbuttel, Duchesse de Saxe-Cobourg-Saalfeld (1729-1802). Un deuxième portrait est un dessin de Sir T. Lawrence et peut être situé dans les années 1816-1817, ainsi que la toile voisine qui est due au célèbre peintre Dawe (1781-1829). Tous ces tableaux se trouvaient jadis dans les appartements de notre première Reine et la provenance des autres toiles semble être la même. Ainsi, on remarque une vue du château de Rosenau que côtoie une vue du château de Vincennes. Pour nos deux Souverains ces vues devaient rappeler des souvenirs de jeunesse. Le visiteur peut aussi admirer dans les appartements de Louise-Marie un portrait de Charlotte, Princesse de Galles et première épouse de Léopold I^{er}. Il s'agit d'un dessin de Sir T. Lawrence.

Nous y voyons également les portraits des enfants de nos premiers Souverains. La Princesse Charlotte, future Impératrice du Mexique, est représentée à l'âge de 5 ans. Il s'agit d'une œuvre d'un maître inconnu.

On y trouve encore un souvenir émouvant. La Reine Louise-Marie, « Angelica Louisa », était avant tout une mère. Elle perdit, en 1835, son premier né, Louis-Philippe. Le sculpteur Guillaume Geefs a réalisé le buste de ce dernier en 1835. Il s'agit probablement d'une commande de la Reine même, d'autant plus que l'œuvre est signée et datée de l'année même de la mort du jeune Prince.

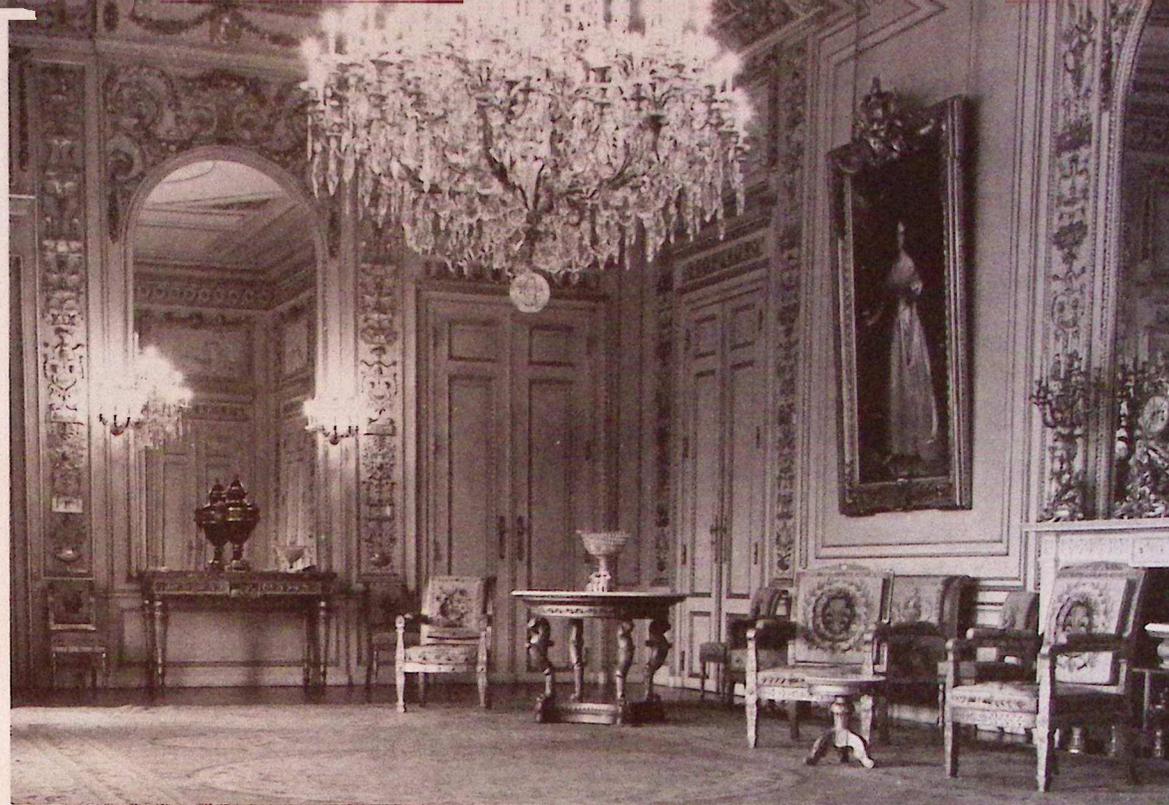
Signalons encore le portrait du Prince de Joinville, frère de Louise-Marie. Il s'agit aussi d'une œuvre d'un maître inconnu. C'est au milieu de tous ces souvenirs qu'a vécu la Reine Louise-Marie, loin de Palerme et de Paris, loin de Neuilly où elle résida souvent au cours de sa jeunesse. Peut-être a-t-elle voulu s'entourer d'images lui rappelant aussi bien sa jeunesse que sa vie quotidienne.

Le Salon Goya et l'Escalier de Venise

Après cette visite détaillée au Salon Léopold I^{er}, nous avons l'occasion de laisser planer notre regard sur le « Salon Goya ». La dénomination de ce Salon est nouvelle. Comme la pièce précédente, il faisait également partie de l'ancien hôtel Belgiojoso. Du temps de Léopold II, c'était l'emplacement du billard, tandis que l'on prenait le café dans le Salon Léopold I^{er}. De cette façon, ces deux pièces avaient — dans le cercle des intimes — la dénomination de « Café-Billard ».

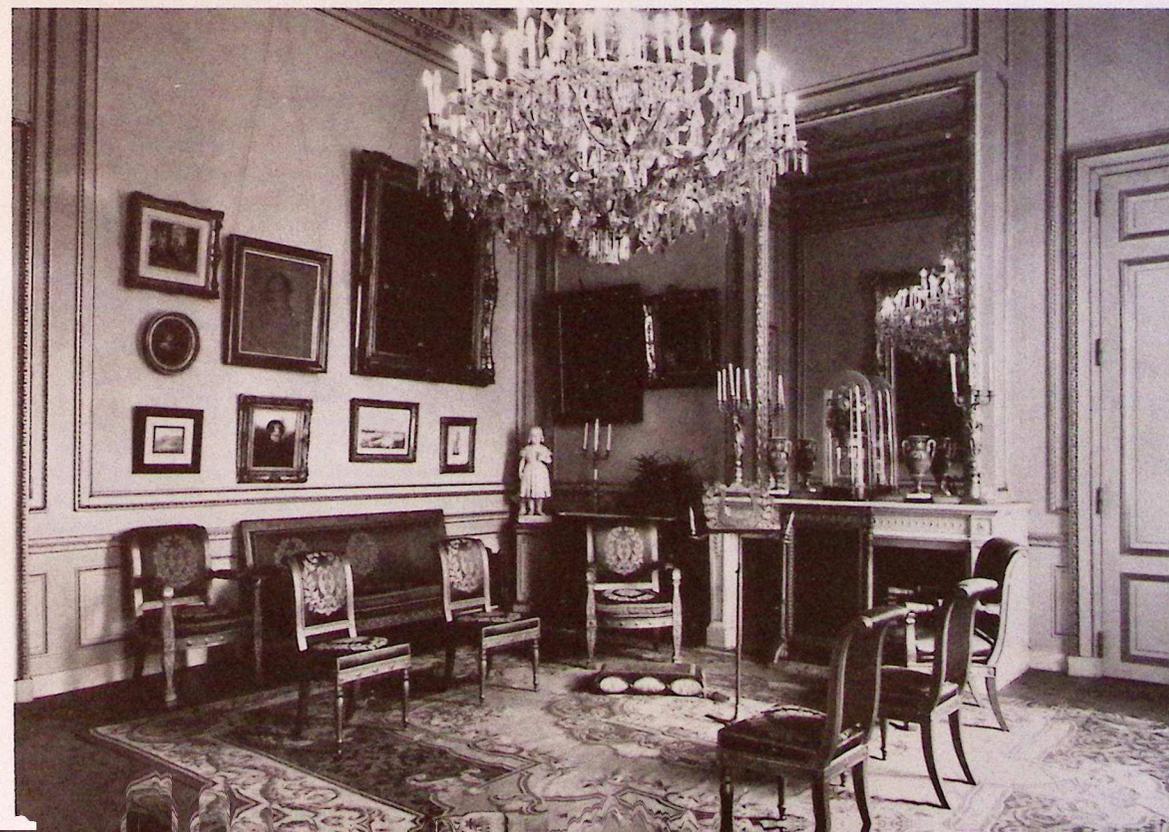
L'aménagement actuel date de 1955. On a mis en valeur deux tapisseries en laine exécutées, en 1777, dans les manufactures Royales de Santa Barbara à Madrid suivant des cartons de Francisco de Goya. Elles représentent respectivement une danse champêtre et le jeu de colin-maillard. Elles ont été offertes par Isabelle II, Reine d'Espagne, à notre premier Souverain.

Dans un coin, dérobé à la vue du public, se trouve le portrait en pied de l'Infante Isabelle de Bourbon, fille de Isabelle II et épouse du Comte Gaétan de Girgenti, Prince de Bourbon-Sicile.



Le Grand Salon Blanc où S.M. le Roi accueille les ambassadeurs venus lui présenter leurs lettres de créance.

Le Salon Léopold où est évoqué, entre autres, le souvenir de notre première reine, Louise-Marie.



Le mobilier est de haute qualité. Deux fauteuils proviennent du « Palais Impérial de Laeken » où ils ont meublé naguère le « Salon des Princes ». Ils sont sortis de l'atelier du célèbre ébéniste Marcion de Paris.

Ils font partie d'un lot de meubles envoyé par Napoléon I^{er} à Laeken et à Bruxelles et qui a été confisqué après la chute de l'Empire.

Au-delà du Salon Goya, on aperçoit l'Escalier de Venise. Cet escalier somptueux donne accès aux appartements réservés habituellement aux Chefs d'Etats étrangers en visite officielle.

Les parois sont couvertes d'immenses toiles de Van Moer représentant des vues de la vieille cité des Doges.

Ces tableaux ont été réalisés en 1868 à l'initiative de Léopold II.

Salon Louis XVI

Entre la « Salle Empire » et la « Salle du Trône » se succèdent trois salons. Cette suite a été réalisée sous le règne de Guillaume I^{er}. La première pièce est le Salon Louis XVI.

Lors de l'exposition nationale « Léopold I^{er} » les organisateurs avaient reconstitué la chambre mortuaire de Léopold I^{er}. Aujourd'hui, ce salon est aménagé en souvenir de notre premier Souverain. Cet agencement a été réalisé en se basant sur l'inventaire de 1864 qu'on a utilisé également pour le Salon Léopold I^{er}.

Outre le portrait de Léopold I^{er} par Liévin de Winne, nous remarquons les portraits de ses parents, le Duc et la Duchesse de Saxe-Cobourg-Saalfeld. Un quatrième tableau : « La lapidation de Saint Etienne » est particulièrement remarquable. Datant du temps de Pierre-Paul Rubens il a été acquis par Léopold I^{er} à Leipzig. En 1823, il l'a fait exposer à Londres.

Plus tard, ce tableau orna son salon à Laeken. Lors de l'incendie en 1890, il fut endommagé et restauré. L'auteur n'est pas connu et uniquement un examen minutieux en laboratoire pourrait nous renseigner davantage sur son origine.

Entre les autres tableaux, qui ont pu être retrouvés grâce à l'inventaire précité, se trouve encore une toile attribuée au maître flamand Willem de Poorter (1608-après 1648). Elle représente « Le Roi Salomon encensant une statue de Vénus ».

Signalons encore quelques portraits qui, pour le Roi Léopold I^{er}, devaient être autant de souvenirs de sa vie bien remplie ; citons : un dessin allégorique sur la mort de sa première épouse, la Princesse de Galles, signé par Arthur Williams Davis (1731-1822) ; deux dessins de Félix Genaille figurant les Princes Léopold et Philippe, ainsi qu'une statuette de la Princesse Charlotte, sculptée par Geefs. Le mobilier évoque lui aussi notre premier Souverain, mais la pièce la plus remarquable est sans doute un pliant de l'époque Louis XVI.

Ce petit bijou d'ébénisterie provient de la chambre à coucher de Louis XVI au Palais de Compiègne et fait partie d'une série de 15 voire même de 20 pièces ! Sous l'Empire, cet ensemble a été transporté à Laeken.

Dans ce Palais Impérial ces pliants ont trouvé place dans le « Grand Salon de l'Impératrice ».

Un inventaire de 1807 cite un total de 20 pièces. L'exemplaire exposé ici a été restauré dans les ateliers de Versailles entre 1966 et 1969. La tapisserie du pliant est identique à celle qui a été placée en 1786 par Pernon, puisque retissée spécialement dans ce but.

Le piano enfin nous rappelle que Léopold I^{er} était fêru de musique. L'exemplaire exposé est en bois d'ébène avec des incrustations en cuivre et des pierres semi-précieuses. Il porte l'inscription « Klems in Düsseldorf ».

Le Salon Bleu

Le Salon Bleu suit immédiatement le Salon Louis XVI. Jadis, cette pièce était réservée aux membres des maisons princières tant belges qu'étrangères.

Le mobilier est intégralement en style Empire. Les fauteuils proviennent des Tuileries et apparaissent sur l'inventaire de 1807. Ils sont sortis de l'atelier du célèbre ébéniste Desmaller et ont meublé la chambre à coucher de l'Empereur à Laeken.

Pendant de nombreuses années, ce salon fut animé par le portrait que Gustave Wappers a peint de la Reine Louise-Marie avec, de part et d'autre de ce grand tableau, le portrait du Prince Carl de Roumanie (1839-1914) et celui du Roi Frédéric Auguste de Saxe (1750-1827). Le premier tableau est d'un maître inconnu, le second est signé du peintre C. Vogel.

Aujourd'hui, le décor a bien changé. Le regard est attiré par le grand portrait de la Reine Astrid peint en 1936 par Jos Damien et Anne Rutten. Quarante ans plus tard, en 1976, Anne Rutten a exécuté les portraits de nos Souverains actuels, que l'on a exposés à droite et à gauche du portrait de la Reine Astrid.

Lorsque le Palais est ouvert, on dresse la table avec un service en porcelaine de Bruxelles dit « Aux oiseaux de Buffon ».

Ce service a été commandé par Léopold I^{er} lui-même, au début de son règne, chez le célèbre Frédéric Faber. L'argenterie porte les armoiries de Léopold I^{er} et a été ramenée par lui d'Angleterre.

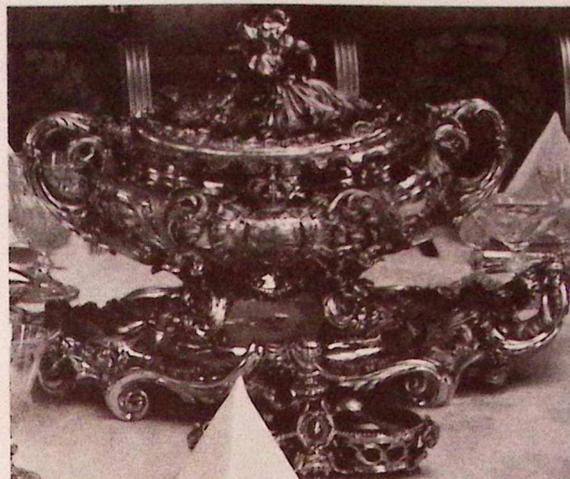
Trois sculptures complètent le décor. Il s'agit de trois bustes de ses enfants, tous de la main de Geefs.

Le Salon des Maréchaux

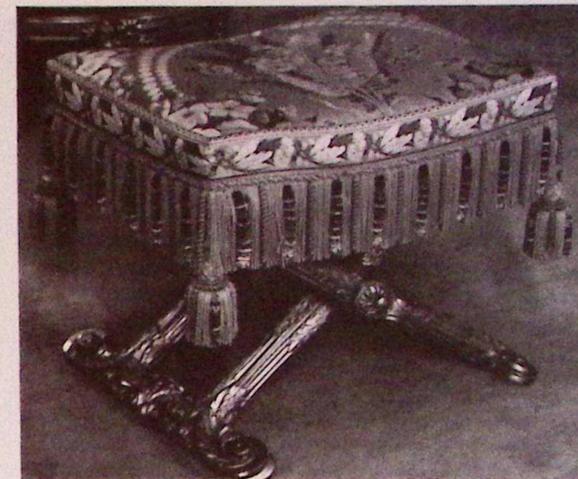
La dernière pièce visitée avant d'accéder à la Salle du Trône est le Salon des Maréchaux. La tapisserie murale est d'un jaune agréable qui s'accorde bien avec le vert de la tapisserie des sièges.

Comme dans les autres pièces, le mobilier est également de style Empire. La table est particulièrement remarquable ; elle est ornée d'un portrait du Roi Léopold I^{er}, réalisé dans un médaillon de cuivre et daté de 1841.

Au mur se trouve un grand portrait de Léopold I^{er}, également une copie du célèbre Winterhalter. Les différents tableaux exposés nous invitent à laisser planer notre regard à travers la pièce.

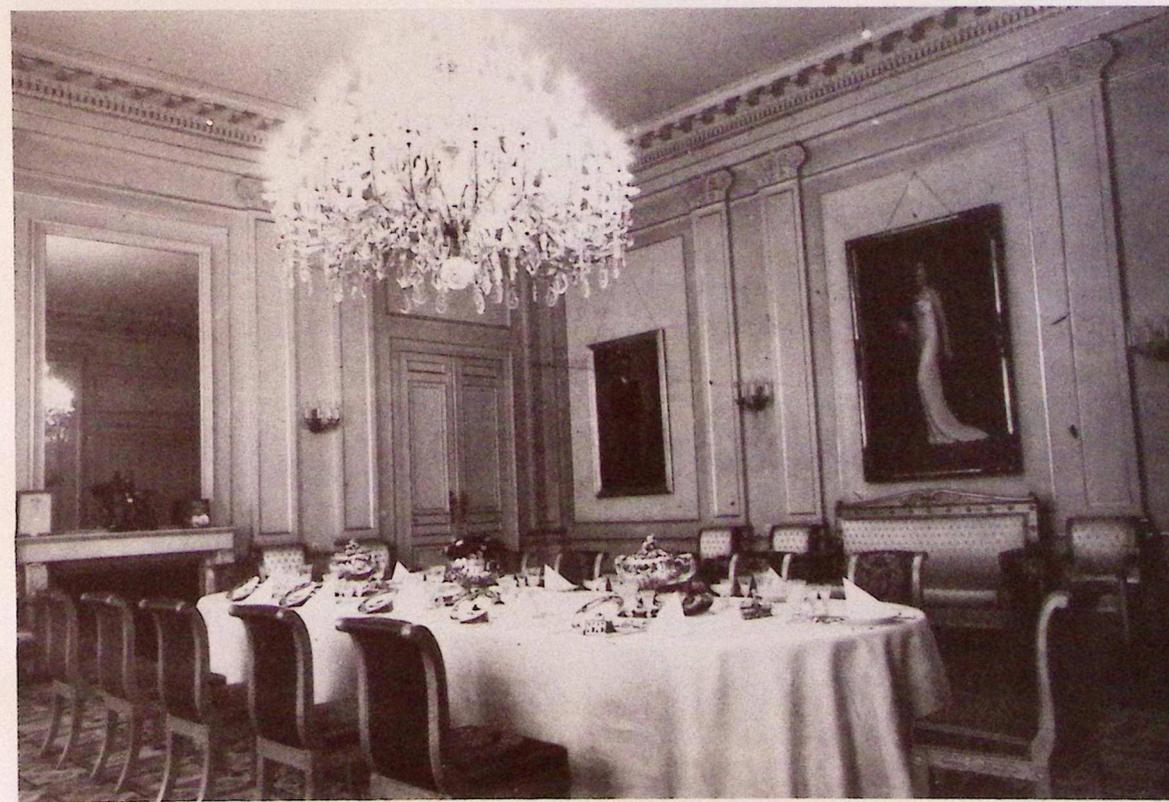


Une pièce prestigieuse de la table royale : cette soupière, en argent, frappée aux armes de Léopold I^{er}.



Pliant provenant de la chambre de Louis XVI à Compiègne et qui est exposé, de nos jours, dans le Salon Louis XVI.

Le Salon Bleu où le visiteur peut admirer le fameux service en porcelaine de Bruxelles dit « aux oiseaux de Buffon ».



A gauche du portrait de Léopold I^{er} on remarque un tableau de De Toux, daté de 1775 et représentant un « homme en armure ». On ignore l'identité du personnage représenté. Il porte sur son armure la croix du Chevalier de l'Aigle noir (Prusse) et le cordon bleu de l'ordre du Saint-Esprit (France).

Ensuite, nous découvrons le portrait du Prince Frédéric Josias de Saxe-Cobourg-Saalfeld (1737-1815). Le Prince est représenté en uniforme de Feldmaréchal autrichien. Il se couvrit de gloire à Neerwinden en 1793 où il battit le Général François Dumouriez. Son petit neveu, le Prince Léopold, a reçu de lui son instruction militaire.

Pres de la cheminée, nous voyons le portrait du malheureux gendre de Léopold I^{er}, l'Archiduc Maximilien d'Autriche, Empereur du Mexique (1832-1867). Ce tableau est l'œuvre d'un maître inconnu. Le portrait du Comte de Flandre est daté de 1858 et signé Portaels.

Vers le milieu du siècle dernier, ce peintre a connu un grand succès dans les milieux dirigeants de notre pays.

Le portrait de la Reine Louise-Marie, peint par Wappers, lui fait face. Un dernier portrait est celui du Cardinal-Infant d'Espagne, gouverneur de nos Provinces de 1634 à 1641. Cette œuvre est attribuée à Théodore van Thulden. Le Salon des Maréchaux est réservé aux dignitaires de la Cour. Jadis, nos Souverains avaient coutume de s'y retirer quelques instants, soit avec un invité, soit avec un dignitaire.

La Salle du Trône

Cette salle étonne le visiteur, tant par ses dimensions que par sa décoration. Ceux qui l'ont vue à la tombée du jour ont été impressionnés par l'effet spécial produit par l'éclairage jaune-ocre. Cet éclairage est dû à une initiative de la Reine Elisabeth.

La salle a été réalisée en 1867 sous la conduite de l'architecte Balat. Les travaux ont dû être achevés en 1872.

La salle mesure 41 m. sur 27 mètres. La décoration est en style Louis XVI, mais certains détails révèlent l'influence du Second Empire.

Ceci ne doit pas nous étonner, le maître d'œuvre, Léopold II, a visité à plusieurs reprises les Palais Français et avait, en plus, une vive admiration pour l'architecture française. Il est dès lors normal qu'il se soit laissé inspirer par les courants de l'époque.

Les lustres en bronze et à cristaux sont les répliques exactes de ceux qui ornaient jadis les salons des Tuileries et dont les originaux ont été détruits par la Commune en 1871.

Sous la corniche dorée, nous remarquons quelques lions héraldiques, tandis que les dessus des portes sont ornés de quatre médaillons représentant les portraits de Rubens, Van Dyck, Jordaens et Duquesnoy.

Côté jardin, nous voyons sur une estrade les fauteuils réservés à nos Souverains.

Au fond, à droite, se trouve le buste du fondateur de notre dynastie par Guillaume Geefs, tandis qu'à gauche, il y a le buste du Roi Baudouin, sculpté par Courtens en 1965.

Le tapis persan, offert en 1900 par Mozaffar-Oldin, Shah de

Perse, à Léopold II, suscite l'admiration générale. Jadis, ce tapis se trouvait dans la Salle des Glaces et fut transféré dans la Salle du Trône en 1966.

Les grands banquets, organisés à l'occasion de visites officielles, ont lieu dans cette salle. Lorsque les tables sont dressées, elles peuvent accueillir jusqu'à 200 convives.

Déjà, lors de la construction de la salle, l'architecte avait prévu une loggia pour un orchestre. De nos jours, lors de certaines cérémonies solennelles, un orchestre s'y installe et interprète de la musique douce.

Mais la Salle du Trône fut également le témoin d'événements qui, aujourd'hui, appartiennent à l'histoire.

En mai 1940, la Reine Elisabeth a installé ici, comme dans les autres grandes salles, un hôpital de campagne. En 1951, le Roi Léopold III a signé dans cette salle l'acte d'abdication et, le 15 décembre 1960, eut lieu dans la Salle du Trône le mariage du Roi Baudouin avec Dona Fabiola de Mora Y Aragon.

Depuis quelques années, Sa Majesté reçoit ici, à l'occasion des fêtes de fin d'année, les Corps constitués.

La Salle de Marbre

Cette salle est située à l'extrémité ouest de la façade arrière. Il s'agit également d'une création due à Balat.

Les murs sont lambrissés de marbre vert. Le plafond est en caissons avec une abondance de dorures. Comme dans la Salle du Trône voisine, le parquet est réalisé en mosaïque avec du chêne, de l'érable, de l'acajou et de l'ébène.

A chaque extrémité se trouve une cheminée monumentale, exécutée avec diverses variétés de marbre. Ces cheminées sont ornées de deux tableaux de Gallait (1810-1887) représentant respectivement Charles Quint et Godefroid de Bouillon.

Deux œuvres d'art nous rappellent notre deuxième Souverain et son épouse : un portrait en pied de Léopold II par Jan Portieltjen (1829-1895) et un buste de la Reine Marie-Henriette, exécuté par Simonis, à Vienne, en 1853, à l'occasion des fiançailles de l'Archiduchesse, notre future Reine.

Lors des grandes réceptions, on dresse parfois le buffet dans cette salle. Jadis, elle était utilisée occasionnellement pour des dîners officiels. Grâce à son acoustique, on peut aussi y organiser des concerts.

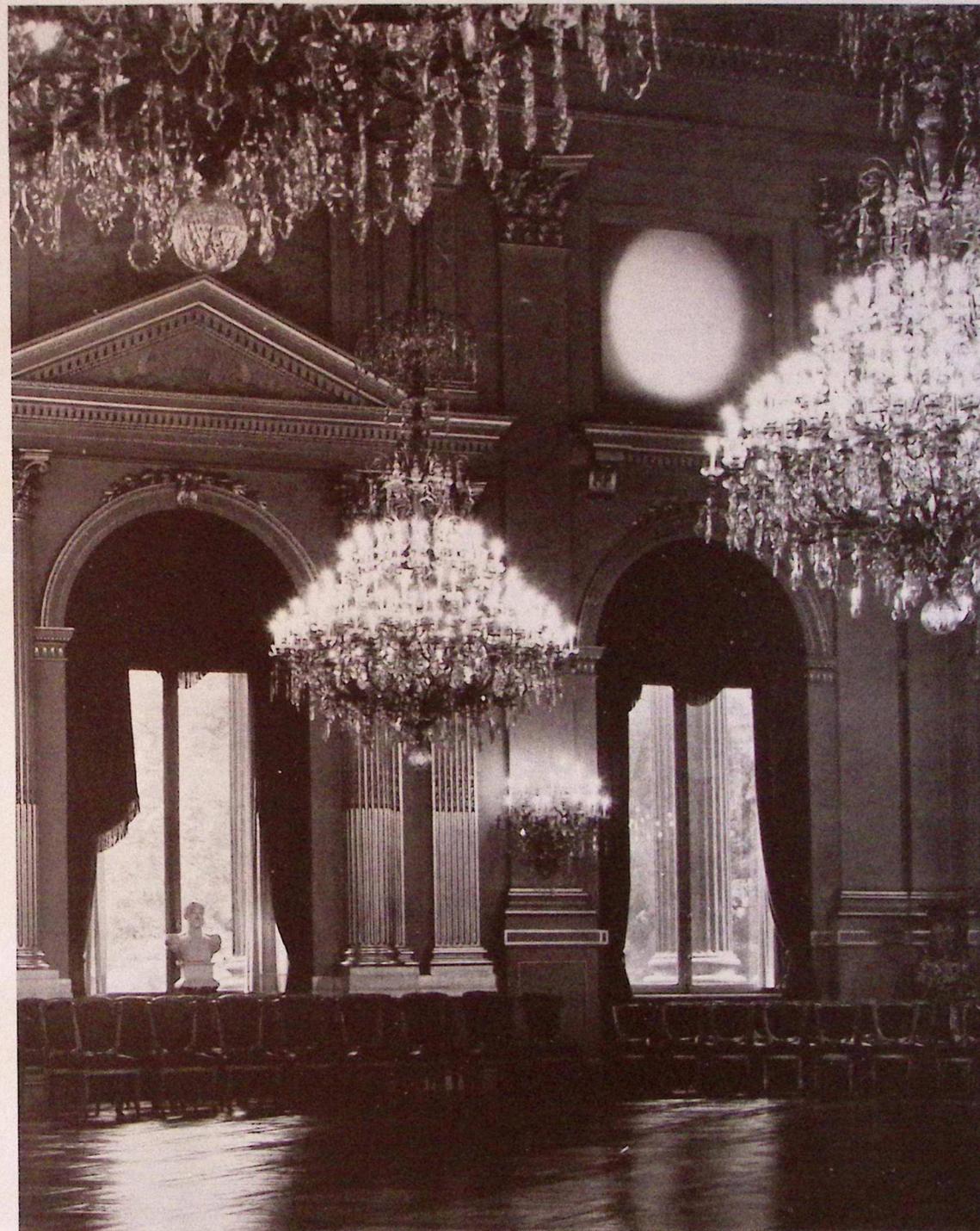
La Grande Galerie

Après la Salle de Marbre, nous pénétrons dans la Grande Galerie. Il s'agit également d'une création de Balat. Cette Galerie relie la Salle du Trône au Salon du Penseur.

De la Salle du Trône l'on jouit d'une perspective inoubliable. La Galerie mesure 41 mètres de long sur 10 mètres de large.

Le plafond est orné de peintures allégoriques, œuvres de Georges van de Bos (1853-1911) et de Charles Cardon (1850-1921) représentant l'aube, le jour et le crépuscule.

Les baies donnent sur une cour intérieure, dite la « Cour de Brabant » en souvenir de l'ancienne Cour des Ducs de Brabant qui a disparu lors de l'incendie de 1731.



L'imposante Salle du Trône qui servit d'hôpital de campagne, en mai 1940, à l'initiative de la reine Elisabeth.

En 1940, cette salle a servi également d'hôpital ; dans la salle voisine — la Salle Flamande — on avait aménagé une salle d'opération.

La Salle Flamande a été construite à l'emplacement d'une serre. Le Prince Charles, Régent du Royaume, y avait son Cabinet. Cette salle n'est pas accessible au public.

Le Salon du Penseur

Ce salon se trouve à l'extrémité de la grande galerie et donne sur la Place des Palais.

Nous nous trouvons dans le ci-devant Hôtel Bender, qui, déjà du temps de Guillaume I^{er}, avait subi de nombreuses transformations.

Ce salon fait la liaison entre la Grande Antichambre et la Galerie des Glaces. Le Salon doit son nom à une grande pendule ornée d'une copie du « Penseur » de Michel Ange. Cette pendule a été transférée dans la Salle du Trône où elle se trouve encore.

Ce salon a fait parfois office de chapelle ardente ; en 1909 on y a déposé le corps du Roi Léopold II. Plus tard, respectivement en 1934 et en 1935, des milliers de compatriotes ont défilé pour saluer une dernière fois le Roi Albert et la Reine Astrid.

Les vases aux armoiries royales d'Espagne sont un présent d'un Roi d'Espagne. Quand le Palais est ouvert au public, on expose ici un portrait de la Reine Astrid par B. Olterman.

La Salle des Glaces

Cette salle est située dans l'aile principale et donne sur la Place des Palais. C'est la dernière salle qui peut être visitée par le public. Bien que l'aménagement de la salle ait été quelque peu inspiré par la salle du même nom à Versailles, il n'est guère possible de faire une comparaison. Commencée sous Léopold II, elle n'a été achevée que du temps d'Albert I^{er}. Nous remarquons d'ailleurs son monogramme au plafond.

Dans les cheminées monumentales sont placés des globes terrestres montrant clairement le territoire du Congo Belge. Cette réalisation a marqué l'achèvement de cette salle. Nous cherchons en vain, ici, les dorures abondantes des XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles, mais par contre, nous admirons du travail de qualité d'artisans du XX^{ème} siècle qui ont travaillé le bois et le bronze.

La Salle a été aménagée suivant les plans de Maquet.

L'éclairage indirect — relativement récent — donne à cette salle une nouvelle dimension, qui confine au grandiose.

Par l'escalier de Fontainebleau, une réalisation du temps du Roi Albert I^{er}, les visiteurs regagnent le rez-de-chaussée.

Un appartement privé

Nous avons eu le privilège de pouvoir visiter encore quelques salons. Il s'agit de l'aile gauche où se trouvent les appartements habités jadis par nos Souverains.

Aujourd'hui, cette suite est mise à la disposition des Chefs

d'Etats en visites officielles. Cet appartement a été aménagé d'après les ordres de la Reine Astrid même. On y retrouve une ambiance particulière.

L'agencement est d'une simplicité émouvante et d'une conception sobre. Cet appartement contraste avec les dorures des salons d'apparat. Cette conception, qui était d'une architecture d'avant-garde en 1935, est encore « en vogue » de nos jours.

C'est comme si nous retrouvions ici la Reine Astrid telle qu'elle était, telle que tant de compatriotes l'ont connue.

Ces pièces qu'elle a fait aménager avec tant de goût, elle n'a jamais pu les habiter. A Küssnacht, le destin tragique en a décidé autrement.

Au rez-de-chaussée, près des bureaux des dignitaires de la Cour, se trouve également le bureau du Roi. C'est ici qu'il accorde audience aux ministres, où les affaires de l'Etat sont traitées, car le Palais est avant tout le lieu où le Roi exerce ses prérogatives royales.

C'est sur ces considérations que nous avons quitté le Palais Royal.

Pendant un instant notre regard a plané sur cette Place des Palais. A droite se découpe le Palais des Académies, jadis le Palais du Prince d'Orange. Devant nous, nous voyons le parc, dont les allées semblent fuir vers le Palais de la Nation. Des statues nous rappellent les orateurs romains.

Ce quartier est à ce point chargé du passé que l'on pourrait encore écrire un volume en relatant les faits de la grande et de la petite histoire qui se sont déroulés ici.

Ne quittons pas ces lieux sans nous pencher un instant sur l'Hôtel Bellevue où est installé un département des Musées Royaux du Cinquantenaire. Dans cette demeure, jadis occupée par la Princesse Clémentine et après par Léopold et Astrid, Duc et Duchesse de Brabant, et, aujourd'hui admirablement restaurée, on peut admirer de nos jours des ensembles de style de l'époque Louis XV jusqu'à une époque proche de nous. La présentation des collections est en tous points remarquable.

En conclusion de cette étude, nous tenons à remercier chaleureusement M. Herman Liebaers, Grand-Maréchal de la Cour, le Major Th. de Maere d'Aertrycke, Commandant des Palais Royaux et le Baron de Posch, Maître des Cérémonies, pour tout ce qu'ils ont fait pour rendre ce reportage possible et pour l'amabilité avec laquelle ils nous ont reçus et renseignés.

Nous voulons aussi rendre ici hommage à la Baronne Anne van Ypersele de Strihou qui, un jour, nous a accompagnés dans notre visite du Palais, attirant notre attention sur une foule de détails tout en nous faisant profiter de son exceptionnelle érudition.

Fidèle à la tradition, Sa Majesté le Roi ouvre annuellement pendant quelques semaines les portes du Palais. Nous ne pouvons que recommander cette visite, qui est comme une promenade à travers le grand livre de notre histoire nationale.



La Salle des Glaces, aménagée suivant les plans de Henri Maquet et achevée sous Albert I^{er}, témoigne du savoir-faire de nos artisans du début de ce siècle.

VILVORDE

par Emile POUMON

Il est, en Brabant, plusieurs petites villes qui, me semble-t-il, mériteraient davantage l'attention de nos compatriotes. C'est le cas d'Aarschot, de Jodoigne, de Hal, de Vilvorde. On se borne le plus souvent à repérer leurs multiples tours pour se situer en parcourant à vive allure les autoroutes. Ainsi de Vilvorde desservie par l'autoroute E 10 et par de multiples « bretelles ».

Des fumées d'usines, condamnées à disparaître dans un avenir rapproché et deux tours signalent, au loin, la présence de la cité. L'une, carrée, celle de l'église Notre-Dame de Bonne-Espérance, fut utilisée comme relais lors de l'installation des premiers télégraphes en 1809. L'autre tour, octogonale, est celle du carmel, le plus ancien du pays, fondé en 1469 par le bienheureux Jean Soreth, ceci avant la réforme de Sainte Thérèse d'Avila. Ce n'est pas d'aujourd'hui d'ailleurs que Vilvorde est plutôt négligée, à tort bien entendu, par les voyageurs et par ceux qui écrivent des ouvrages d'ensemble sur notre pays ou sur nos régions. Dans son ouvrage toujours bien apprécié **La Belgique**, Camille Lemonnier se borne à dire « entrevu de loin à travers les bras tournoyants de ses moulins, fourmière silencieuse sur

qui pèse l'approche de la maison de force ».

Il est vrai que la ville eut souvent ce triste privilège. Son ancien château fort, bâti vers 1362 et démoli en 1775, servit de prison d'état dès 1421 de même que la « correction » (bâtie par le célèbre architecte verviétois Laurent Dewez) qui lui succéda et qui existe toujours.

Au XIX^e siècle l'armée belge y enferma ses fortes têtes d'où l'expression liégeoise « Vilvoor » pour un propre à rien. Les patriotes y furent enfermés lors des deux dernières guerres.

On se souvient aussi à Vilvorde (un monument d'ailleurs le rappelle) que le premier traducteur de la Bible en langue vulgaire, William Tyndale subit ici la torture, puis fut étranglé et brûlé le 6 octobre 1536. L'intolérance, hélas, sévit toujours aujourd'hui.

Bien d'autres souvenirs historiques seraient à évoquer ici. Par exemple, l'entrevue que le Prince d'Orange, qui avait son quartier général ici, eut avec une délégation des combattants, en 1830. Le souvenir le plus pitoyable étant la destruction de la ville le 8 mars 1489 par les Bruxellois révoltés. La ville eut bien de la peine à se relever, sa principale industrie locale, la draperie, ayant été anéantie. Trois éléments

importants favorisèrent ultérieurement l'expansion de Vilvorde. Tout d'abord, le dédoublement de la Senne par le canal de Willebroek en 1561 qui relia Vilvorde à l'Escaut et à la mer. Ensuite, l'établissement des chemins de fer dont le premier convoi, comme disait encore ma grand'mère, « tomba en panne de vapeur » à Vilvorde le 5 mai 1835. Enfin, l'amélioration importante de la liaison Bruxelles-Malines-Anvers, remontant au début du XVIII^e siècle, par la création d'une nouvelle route au début de ce siècle.

Tous ces éléments favorisèrent le développement économique, encouragèrent l'établissement d'industries dont certaines subsistent difficilement, la ville accordant de plus en plus la primauté à l'environnement. On procède au vouèment de la Senne au bord de laquelle la ville naquit. La Woluwe, qui traversait la ville en actionnant de nombreux moulins et qui y a son confluent, l'ayant été depuis longtemps.

Il y a lieu de noter la construction récente d'un important pont sur le canal qu'empruntent d'innombrables bateaux, parfois de grands navires. De plus, un imposant viaduc surélevé en béton, élément du périphérique de Bruxelles, s'est inséré dans le paysage.

Le visage de Vilvorde subit et subira encore prochainement d'importants bouleversements. C'est dire le prix qu'on attache au maintien des espaces verts, notamment le parc municipal, celui dit de Marius Duché, don d'un industriel français qui posséda des usines dans le voisinage, et l'important domaine des Trois Fontaines sis de l'autre côté du canal. Il tira son nom, non point de sources mais du fait qu'on installa, au XVI^e siècle, sur le canal, une fontaine dont on ne pouvait voir que trois des bouches à la fois.

Dans ce domaine est une charmante petite chapelle baroque au fronton délicieusement involuté dédiée à Saint Landry (1667) portant les armoiries des de Béjar. Landry était le fils de Sainte Waudru, fondatrice de Mons, et de Saint Vincent qui est à l'origine de la ville de Soignies.

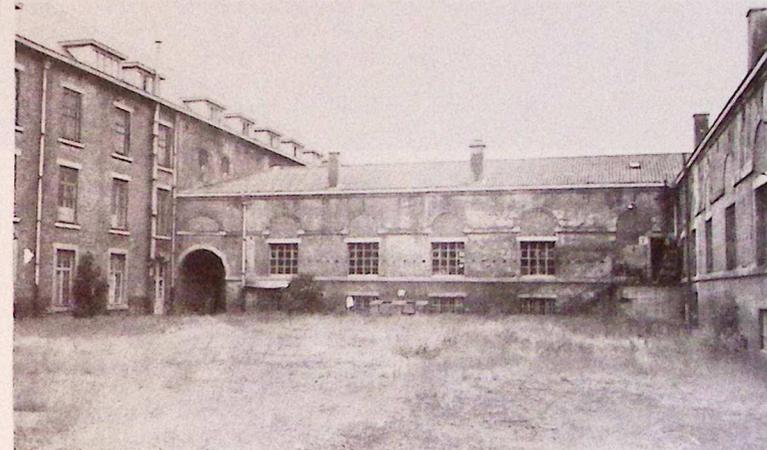
Autre chapelle intéressante, celle de l'ancien hôpital Notre-Dame dont l'existence remonte au XIII^e siècle. La chapelle rebâtie en 1692, restaurée en 1877, possède une jolie porte d'entrée, une Vierge du début du XVI^e siècle, un mobilier d'époque du XVIII^e siècle. Il y avait autrefois un autre hôpital, celui de Saint-Nicolas qui accueillait surtout les pèlerins et voyageurs pauvres. Les carmélites, dont le couvent installé dans l'ancien béguinage situé hors les murs à la chaussée de Louvain, avait été détruit par les protestants, s'installèrent dans l'ancien hôpital Saint-Nicolas en 1586.

Une chapelle bâtie en 1853 rappelle le souvenir de cet ancien béguinage fondé en 1239. Le béguinage de Vilvorde s'établit ensuite en face de l'église principale. Il est dommage qu'on l'ait détruit inutilement au XIX^e siècle. Le carmel, dont nous venons de parler, se situe rue de Louvain appelée familièrement le Meir, comme à Anvers. Le sanctuaire mérite une visite détaillée. C'est une construction en pierre blanche qui comprend deux parties. La nef des religieuses (1646)

En haut de la page : le château fort de Vilvorde, construit vers 1362 et démoli en 1775 (gravure de Harrewyn).

Au centre : l'une des cours intérieures de l'ancienne maison de correction, œuvre du célèbre architecte Laurent-Benoît Dewez.

Ci-contre : entrée du béguinage, aujourd'hui disparu, de Vilvorde.





reliée en 1663 à une construction à plan central et coupole hexagonale. Le clocher est octogonal sur base carrée. Notre-Dame de la Consolation est une Sedes en noyer du XIII^e siècle richement ornée que les religieuses amenèrent lorsqu'elles s'installèrent ici. Le mobilier est baroque.

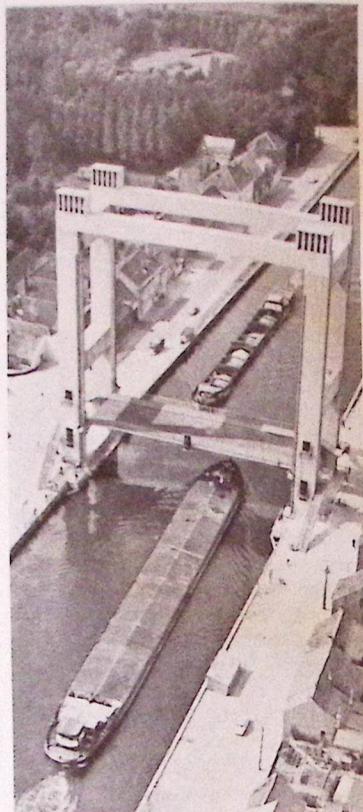
Un Christ très réaliste remonte aux environs de 1500. Il existe un important pèlerinage pendant le mois de mai. Depuis des siècles et jusqu'à une date récente une importante procession était organisée le 3^e dimanche suivant Pâques. Elle préludait à la plus importante fête de la ville qui connaît toujours le succès. Le lundi, depuis 1852, se tient un important marché agricole. La ville est décidément placée sous le patronage de Notre-Dame puisque l'église principale est dédiée à Notre-Dame de Bonne Espérance. Chose très rare, l'église possède une pierre où se lit le nom de son architecte : Adam Gherys (1384), qui repose dans l'église. C'est un important édifice de style gothique brabançon élevé au XIV^e siècle, mais dont le vaisseau, non dépourvu d'une certaine lourdeur, ne fut élevé qu'au siècle suivant.

Le plan en croix latine prévoyait une tour carrée de chaque côté du transept. La méridionale, seule, est achevée. On admirera les magnifiques stalles (1663) en bois sculpté autrefois en Soignes au prieuré de Groenedaal. La chaire à prêcher est due à Arthur Quellin le Jeune (± 1665). L'église possède tout un ensemble de sculptures, de peintures, d'orfèvreries d'un grand intérêt. Ces œuvres d'art ont fait l'objet récemment d'une importante exposition présentée dans l'église même.

La communauté protestante, très ancienne ici, dispose de bâtiments accolés au « Kijk-Uit » en la longue rue des Moulins, la plus intéressante construction civile ancienne de la ville.

Autrefois l'abbaye de la Cambre possédait le patronage de l'église principale et 196 bonniers. Le « Monickhof » (1754) situé en face de l'église Notre-Dame de Bonne Espérance, appartenait autrefois au célèbre moulin bruxellois.

Tel est Vilvorde qui, vous en conviendrez, mérite une visite attentive.



A gauche, en haut : monument élevé à la mémoire de William Tyndale, premier traducteur de la Bible en langue vulgaire (Rooseveltlaan).

A gauche, en bas : antique Sedes Sapientiae (XIII^e siècle), qui aurait été donnée, en 1248, au béguinage de Vilvorde par la princesse Sophie, fille de sainte Elisabeth de Hongrie, et qui est vénérée, de nos jours, en l'église Notre-Dame de la Consolation.

Ci-dessus : pont-levant récemment construit à Vilvorde. Architecte : De Hens ; ingénieur : Hilgers.

En page de droite, en haut : Domaine des Trois Fontaines : l'ancienne orangerie également connue, de nos jours, sous le nom de Pavillon Paola.

En bas : l'église Notre-Dame est un très beau monument, de style gothique, élevé aux XIV^e (chœur) et XV^e siècles (nef).



Substructions romaines au Domaine provincial des Templiers à Wavre

par Prof. Victor-Gaston MARTINY
Architecte-Urbaniste en Chef, Directeur
honoraire à la Province de Brabant



Vue des hangars construits par la Province de Brabant au Domaine des Templiers à Wavre. Les substructions ont été découvertes dans le prolongement du bâtiment de droite.

C'EST en 1956 que la Province de Brabant acquit près de 15 ha de terres de labour et de pâture joutant, par le sud, l'ancienne ferme des Templiers, sur le plateau de Bilande, à 200 mètres à l'ouest de la route nationale n° 4 de Bruxelles à Namur. Ces terres furent dévolues à l'Ecole provinciale d'Agriculture établie à Wavre pour en faire un terrain d'exercices pratiques.

Sous notre direction, le Service technique provincial des bâtiments, dès le mois de mai 1957, projeta d'y élever deux hangars agricoles, qui furent effectivement construits en septembre de la même année après une adjudication-concours remportée par l'entrepreneur Vrebos de Wavre. Les bâtiments, conçus selon un procédé Vandenhende de Manage, étaient entièrement terminés le 23 mars 1958. Mais alors qu'en 1961 il était procédé aux essais de forage d'un puits perdu, à quelque 8 mètres de l'angle S-O du futur bâtiment nord, notre attention fut attirée par l'excavation de débris de *tegulae* (1). Supputant l'existence en cet endroit d'une villa romaine, nous sollicitâmes et obtînmes de la Députation permanente du Brabant la promesse d'un crédit de 50.000 F en vue d'entreprendre des fouilles qui, sur notre proposition, devaient être exécutées sous la conduite de M. Mariën, Conservateur-adjoint aux Musées Royaux d'Art et d'Histoire, alors Chef de département de la Belgique ancienne. Hélas, il se trouva que l'année s'acheva sans qu'aucune recherche ne fut entreprise et le crédit fut perdu.

Neuf ans plus tard, le 1^{er} septembre 1970, à la suite d'un appel lancé par le Cercle historique et archéologique de Wavre et de la Région invitant ses membres à faire part de leurs suggestions sur la création d'un sous-comité qui aurait pour mission, notamment, de faire l'inventaire des sites archéologiques à fouiller, nous signalions à l'abbé Pensis, alors secrétaire du Cercle, carte d'état-major à l'appui, l'endroit de nos découvertes.

Réuni le 17 octobre 1970, le Cercle historique et archéologique de Wavre et de la Région projeta « d'organiser une équipe de fouilles, composée d'élèves sous la direction et la surveillance de

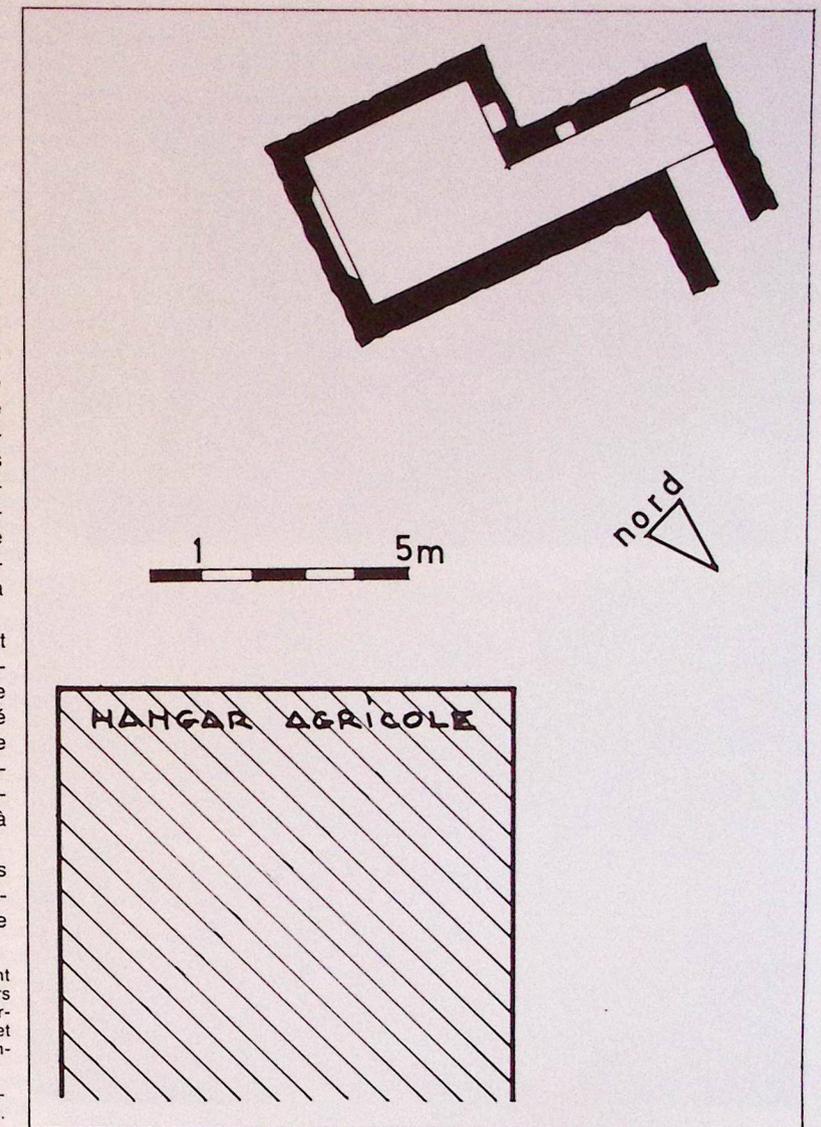
professeurs et avec le concours de spécialistes qui auraient pour but d'entreprendre d'abord une prospection puis des fouilles systématiques suivant le résultat des sondages » (2). Sur notre requête adressée à Monsieur le Gouverneur, le 22 octobre 1970, la Députation permanente, en sa séance du 9 décembre, autorisa les prospections nécessaires et les fouilles archéologiques que le Cercle wavrien se proposait d'effectuer. Il fut convenu, outre les conditions normales d'usage en pareil cas (abandon de recours en faveur de la Province, souscription d'une police d'assurance, engagement de ne pas compromettre le bon fonctionnement de l'institution) que les objets éventuellement trouvés, quoique appartenant en pleine propriété à la Province, seraient déposés au Musée de Wavre et que le rapport de fin de fouilles imposé pourrait être publié dans la revue « Wavriensia ».

C'est M. Cornet, licencié en histoire et licencié en histoire de l'art et archéologie de l'U.L.B., professeur à l'Ecole Normale de Jodoigne, qui fut désigné par le Cercle archéologique de Wavre en qualité de responsable de la campagne des fouilles qui furent entreprises pendant les vacances scolaires « à effectif réduit » (3).

Dès le 21 août 1971, M. Cornet nous écrivait : « Je peux dès à présent affirmer que nous sommes en présence

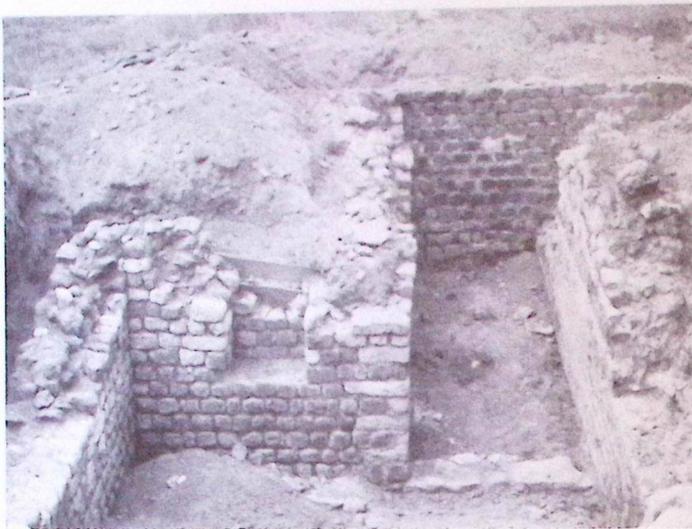
Ci-contre : plan des substructions du bâtiment d'époque romaine au Domaine des Templiers à Wavre. Levé sommaire exécuté par le Service Technique des Bâtiments, Architecture et Urbanisme de la Province de Brabant en janvier 1981.

Ci-dessous : le champ des fouilles au Domaine des Templiers à Wavre, en septembre 1971.



d'un habitat romain dont nous avons pu repérer quelques fragments de murs. Un très grand nombre de tessons de céramique et d'objets de métal (surtout des clous de charpente) ont été retrouvés dès l'ouverture du sol ». Continué les week-ends et les mercredis après-midi après la rentrée scolaire, les fouilles ramenèrent au jour du

matériel qui était prometteur : « quelques fragments de *terra sigillata*, d'urnes ovoïdes, de *solia*, d'assiettes ... des fragments de verre et divers petits objets métalliques, dont un fléau de balance... » (4). « Le quadrillage du terrain, disait M. Cornet, a été effectué en tenant compte de la présence de canalisations et puits sur la zone envi-



En haut de la page : vue intérieure des ruines vers l'Ouest-Nord-Ouest. Etat le 19 mai 1980.

Ci-dessus : vue d'ensemble des ruines vers le Sud. A gauche, la cave proprement dite ; à droite, le couloir agrémenté d'une niche. A remarquer la césure dans le parement et le départ d'un soupirail à l'extrême-droite (19 mai 1980).

sagée ; il comporte des carrés de 5 mètres de côté, des rectangles de 5 m x 3 m avec banquettes intermédiaires de 1 mètre de largeur ». Le décapage d'un seul carré (le n° 4) ramena un amas considérable de tegulae et d'imbrices parmi plusieurs tronçons de murs dont seules les assises supérieures

avaient été dégagées. Remarque importante : M. Cornet signalait que « dès l'ouverture du sol, d'abondantes traces de charbon de bois ont été relevées parmi les substructions, ainsi que de nombreux clous forgés de toutes dimensions ». La deuxième campagne de fouilles débuta le mercredi 12 avril 1972, toujours sous la direction de M. R. Cornet (5) qui, dans son rapport établi le 10 octobre, disait que « l'intérêt porté à l'archéologie par plusieurs professeurs et un recrutement activement mené, ont permis de compter sur le chantier entre 12 et 15 jeunes gens et jeunes filles chaque samedi après-midi ». M. R. Cornet ajoutait : « l'ouverture d'un carré contigu à celui que nous avons fouillé l'an dernier a amené le dégagement de nouvelles substructions (murs, tuiles...) et la récolte de nombreux fragments de céramique, clous de charpente, etc. »

En raison de dispositions ministérielles transitoires relatives aux demi-journées de congé et l'introduction dans l'enseignement de la semaine de cinq jours, aucune activité ne fut enregistrée sur le chantier jusqu'en septembre 1975. Dans son rapport du 23 novembre 1975, M. R. Cornet put cependant donner des précisions qui valent leur pesant d'or : « l'inextricable amoncellement de tegulae et imbrices, l'abondance de tessons de petites dimensions, la fragilité des clous de charpente, corrodés pour la plupart, n'ont pas encore permis d'atteindre un niveau de sol. Du rez-de-chaussée (?) proviennent notamment de nombreux blocs d'un conglomérat rougeâtre faisant penser au torchis ainsi que de très fragiles fragments d'enduit mural rouge et blanc ». Le rapport d'activités du Cercle, sous la signature de MM. René Cornet et Georges Raepsaet, paru dans *Wavriensia* (6) mentionne entre autres débris des fragments de *dolla*, de *kookpot* de de *terra sigillata* du II^e siècle.

En 1976, les fouilles ne reprirent qu'en automne durant six week-ends (7). En 1977, il n'y eut qu'une activité restreinte (le 18 mai qui vit sept fouilleurs au travail), M. R. Cornet ayant officiellement fait connaître son impossibilité, pour des raisons professionnelles, de se rendre sur le chantier (8). Les séances de dégagement reprirent toutefois le 26 avril 1978 sous la direction de deux professeurs dont la bonne volonté, évidente, ne permit guère de préjuger de leur compétence. Cinq journées de fouilles furent ainsi organisées les 26 avril, 1, 10, 24 et 31 mai.

Malheureusement, au mois de septembre, trompant la bonne foi du préposé, une troupe scout envahit le site et s'y livra à une véritable chasse au trésor sous la direction d'un jeune chef — étudiant en 1^{ère} candidature en histoire de l'art et archéologie ! — n'ayant pas encore suivi le moindre cours de technique de fouilles. Le résultat est aisément imaginable : un chantier techniquement saccagé...

Dans une note remise, à notre demande, le 3 janvier 1979, le scout master candidat archéologue, avec l'inventaire d'une centaine de tessons dont il donnait le croquis à l'échelle 1/1, signalait avoir trouvé un anneau en fer, une charnière en fer à laquelle était encore fixé un clou, trente-sept clous, quatre fragments de crépis de couleur blanche et un cinquième de couleur grise. Tous ces objets, disait-il, furent remis au Cercle archéologique de Wavre. Il était évident que le problème des compétences devait dès lors être posé au plus vite. C'est alors qu'il fut suggéré au Cercle Archéologique que le chantier fût confié à l'un de ses membres, M. G. Rapsaet, assistant à l'Université Libre de Bruxelles. Cette proposition faite le 1^{er} février 1979 fut accueillie avec enthousiasme par le Cercle qui nous en fit part le 7 mai 1979.

Entre-temps, à l'initiative du Ministère de la Culture française, un Service de fouilles archéologiques d'urgence avait été mis en place. Ce « Service S.O.S. Fouilles » ayant reçu pour mission, entre autres, d'opérer, partout où nécessaire, des fouilles de sauvetage, il était tout naturel que devant l'abandon du chantier des Templiers, il sollicita de la Province, le 5 octobre 1979 et obtint, le 8 novembre suivant, l'autorisation de prendre les mesures de sauvetage qui s'imposaient. Celles-ci furent effectivement prises par M. Ch. Nyns du « Service S.O.S. Fouilles ». Restait évidemment l'avenir même des substructions nettoyées, relevées et analysées, car le sauvetage terminé, M. Brulet, directeur du « Service S.O.S. Fouilles », attirait notre attention sur le fait que le remblai de la cave ou de sa conservation restait en suspens et qu'il méritait d'être tranché (9). C'est alors que nous proposâmes à la Députation permanente, le 6 août

1980, que la conservation des substructions mises au jour puisse être envisagée, la fouille étendue et que M. Rapsaet puisse reprendre le chantier. La Députation permanente acquiesça à cette demande le 30 octobre 1980.

Le plan levé par les soins du Service technique provincial des bâtiments, architecture et urbanisme en janvier 1981, n'a évidemment qu'une valeur indicative, un relevé plus complet dressé par M. Ch.-F. Nyns devant illustrer le rapport qui devra nécessairement être publié par les soins du « Service S.O.S. Fouilles ». Telles qu'elles apparaissent au mo-

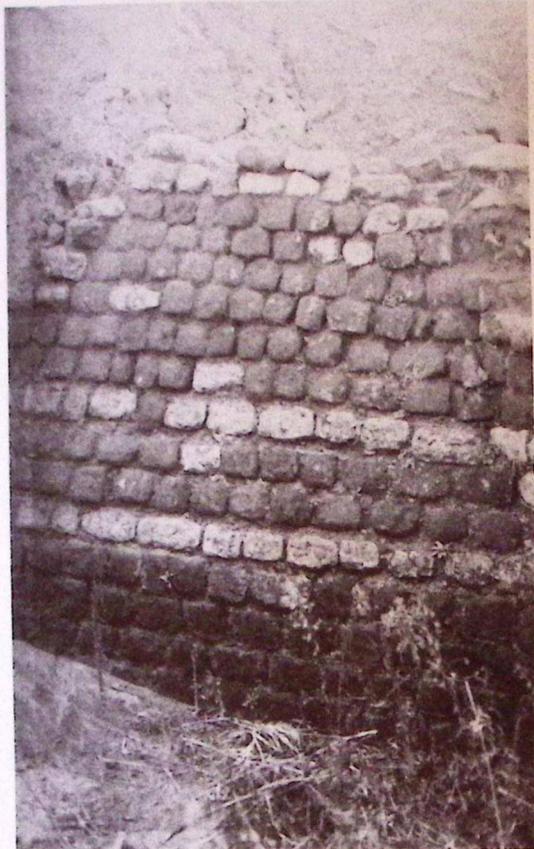
ment où le chantier est remis aux bons soins de M. Rapsaet, les substructions font apparaître une cave de $\pm 227 \times \pm 355$ cm sur laquelle s'ouvre un grand soupirail dans son côté est, une niche et un couloir dans le côté opposé. Ce couloir, de 3,84 m de longueur sur $\pm 1,27$ m de largeur, est lui-même orné d'une niche en plein cintre sur la paroi sud dans laquelle s'amorce également un soupirail moins large que le premier cité. Un joint vertical séparant les deux éléments indique une remédiation de l'endroit. Formant équerre avec ce couloir, un passage de 1,12 m de large dans lequel — à juger des tra-

Détail de la niche s'ouvrant sur le couloir d'accès à la cave (janvier 1981).





Détail du parement intérieur du couloir d'accès à la cave montrant une reprise dans la maçonnerie (janvier 1981).



Le grand soubirail dans la paroi Sud-Ouest du couloir d'accès à la cave. On y distingue nettement une recherche de décoration dans les assises par alternance de matériaux de nature différente (janvier 1981).

ces de bois calciné qui y apparurent à la suite des grandes pluies de l'été 1980 — se situait vraisemblablement un escalier. Les murs, d'une épaisseur moyenne de 0,50 m, ne sont régulièrement parementés qu'à l'intérieur. Ces parements en moellons de grès ferrugineux du sommet du Bruxellien sont striés de bandeaux de pierre calcaire gréseux du Bruxellien du type Gobertange, le tout liaisonné par un mortier pauvre non chargé de tuileau. Les échantillons soumis à l'analyse (10) ont été rougis par le feu. Cet indice et le grand nombre de tegulae et d'imbrices réduits en morceaux prouveraient que la superstructure du bâtiment était en matériaux périssables.

Les fouilles prochaines qu'entreprendra cette fois M. Rapsaet, nous apprendront peut-être s'il y a lieu d'éta-

blir un lien entre cette construction et la villa de l'Hosté située à Basse-Wavre, sur la voie de Trèves à Utrecht, à 3 km au Nord-Est, et probablement incendiée, selon le Baron de Loë (11) par une horde franque vers le IV^e siècle de notre ère. Une première prospection a déjà eu lieu par le Service de géologie appliquée de l'Université Libre de Bruxelles dont M. Louis Doyen, chef de travaux, a procédé à des essais de résistivité du sol en vue de déceler les murs encore enfouis.

(1) C'est à tort que Ch. — H.N. (*Activités 79 du S.O.S. Fouilles*, n° 1, 1980, p. 156, dit que « les vestiges furent découverts lors de la construction d'une école » et « qu'une partie fut détruite lors des travaux », les bâtiments construits n'ayant pas de caves.

(2) Lettre de M. J. Martin, président du Cercle, à M. V.G. Martiny, en date du 19 octobre 1970.

(3) En principe, les équipes devaient être fournies par les établissements d'enseignement de Wavre et d'Ottignies (*Wavriensia*, t. XX, 1971, n° 1, p. 28). Seule celle de Wavre œuvra (*Id.*, t. XX, 1971, n° 4, p. 124).

(4) Rapport de M. R. Cornet à M. V. G. Martiny, en date du 20 octobre 1971.

(5) Lettre de M. J. Martin, président du Cercle Archéologique, à M. V. G. Martiny, en date du 10 avril 1972.

(6) Tome XXI, 1972, n° 1, pp. 10-12.

(7) Les 19 septembre, 6, 13, 20 et 27 octobre et 10 novembre.

(8) Tous ces renseignements apparaissent dans un rapport de 3 pages dactylographiées adressé par M. J. Martin, président du Cercle, à M. V. G. Martiny, le 15 décembre 1978. (A noter que M. Cornet se plaint du morcellement des campagnes de fouilles et de la pléthore des fouilleurs volontaires — jusqu'à 50 par séance !).

(9) Lettre du 23 juillet 1980.

(10) Analyse faite le 2 septembre 1980 par M. P. de HENAU, Chef de Section à l'Institut Royal du Patrimoine Artistique.

(11) *La Belgique ancienne. Catalogue descriptif et raisonné*, t. III, *La période romaine*, Bruxelles, 1937, p. 86.

LE GRAND TOUR

de Notre-Dame de Basse-Wavre

par Guy OTTEN

Les origines

LE « Grand Tour de Notre-Dame de Basse-Wavre » fut instauré au début du XVI^e siècle par les moines bénédictins de Basse-Wavre, dont le monastère dépendait d'Afflighem, en vue de remplacer les grandes processions du Moyen Age que les nombreuses guerres avaient rendues dangereuses. Bien vite cette nouvelle procession allait s'inscrire dans les diverses manifestations du culte marial de Basse-Wavre, culte qui remontait déjà à l'an 1050.

Elle s'est maintenue à travers les siècles malgré les guerres et les remous de la Révolution française.

Ce « Grand Tour » pénitentiel, long de 7 km 500, s'effectue principalement le samedi et le dimanche dans l'octave de la Saint-Jean-Baptiste, dont la célébration de la fête a lieu le 24 juin. Si cette date tombe un samedi, la fête a donc lieu le dimanche 25 juin mais si par contre le 24 juin est un dimanche, la fête a lieu le dimanche suivant soit le 1^{er} juillet.

Il peut s'effectuer seul ou en groupe de

jour comme de nuit, à pied ou à cheval. Une description détaillée date de 1645 mais il est bien certain que le « Grand Tour » existait déjà, d'une manière ou d'une autre, avant cette époque.

Le point de départ

Le sanctuaire marial de Basse-Wavre constitue le point de départ du « Grand Tour ».

L'édifice actuel, bien que les fenêtres du chœur soient ogivales, appartient au style de la Renaissance. L'appareil rappelle celui de la tour de l'église Saint-Jean-Baptiste de Wavre. Il est composé d'assises alternées en briques et en grès brun. Pour le chœur, on a utilisé la pierre blanche au lieu de grès. Par contre, le pied de la tour, à sa partie antérieure, est exclusivement revêtu de grès brun.

La façade est dominée, au centre, par une tour carrée dont l'extrémité se compose d'une suite d'étranglements et de renflements. La date 1710 est inscrite sur cette façade où l'on a placé un grand crucifix. Sur les côtés, on voit les armes de l'abbaye d'Afflighem et vers la gauche l'inscription « anno

1669 ». Au bas se trouvent trois portes cintrées.

L'intérieur forme une basilique à trois nefs. Le chœur se termine par une abside à trois pans. Il est, comme la grande nef, recouvert d'une voûte en berceau. Entre le chœur et la tour, on compte cinq travées, qu'éclairaient neuf fenêtres latérales et deux fenêtres pratiquées dans la façade. Chaque collatéral se termine par une chapelle. A gauche, celle de Notre-Dame de Basse-Wavre, patronne de l'église. A droite, celle de Saint Joseph, patron secondaire.

Le jubé, qui repose sur quatre colonnes de marbre et fait face à la grande nef, se trouvait jadis dans le collatéral gauche, au-dessus de la porte qui communique avec le Collège.

La chapelle Notre-Dame est lambrissée de marbre, fermée par une grille de fer et surmontée d'une calotte. Sur l'autel est placée la châsse dans laquelle Jacques Boonen, archevêque de Malines, et Englebert Desbois, évêque de Namur, enfermèrent, en 1628, des reliques et les débris de l'ancienne châsse, dont on dit qu'elle avait été appor-



L'église Notre-Dame de Basse-Wavre est le point de départ du Grand Tour.



Notre-Dame de Basse-Wavre (1640), sculpture en bois, d'un modelé exquis, et, en-dessous de la statue, la châsse en cuivre doré (1628).

tée du ciel par les anges et que les calvinistes avaient brûlée vers 1580-1585. La châsse est en cuivre. Elle a la forme d'une église de style Renaissance et ses quatre faces présentent, en quatorze médaillons repoussés, l'histoire miraculeuse du temple.

La châsse contient de très nombreuses reliques parmi lesquelles deux petites plaques de bois très dur avec, sur chacune, une poignée de bronze, genre gothique, le tout relevé de ciselures. Ces restes sont regardés comme des morceaux de l'ancienne châsse.

L'inventaire du contenu de la châsse peut se poursuivre comme suit :

- des reliques des martyrs de la Légion Thébaine, des compagnes de sainte Ursule, de saint Placide,
- des reliques romaines des saints Jean et Paul; de six martyrs des catacombes : saints Clément, Maxime, Vicторин, Faustin, Magne et Faustus,

- des saints martyrs de Gorcum, victimes des calvinistes hollandais,
- de saint Rombaut, évêque et martyr, patron du diocèse de Malines-Bruxelles,
- de saint Médard, évêque de Tournai † 545,

- de sainte Gertrude, abbesse de Nivelles et de sainte Begge, sa sœur,
- de sainte Alène de Forest,
- de saint Albert de Louvain,
- de sainte Lutgarde,

La châsse contient également des reliques de saints plus récents :

- saint Jean-Marie Vianney, curé d'Ars, mort en 1859,
- de saint Jean Bosco, apôtre de la jeunesse et fondateur de l'Ordre des Salésiens, mort en 1888,
- de sainte Catherine Labouré, qui fonda le culte de la Médaille miraculeuse, morte en 1876,
- de sainte Thérèse de l'Enfant Jésus,

— des saints martyrs de Lisieux, décédée en 1897,

- de la bienheureuse Marie-Thérèse de Soubiran, fondatrice de la Congrégation de Marie-Auxiliatrice, morte en 1889,
- de sainte Maria Goretti.

Cette dernière relique a été introduite dans la châsse en 1957 dans le cadre des festivités organisées à l'occasion du 60e anniversaire du couronnement de Notre-Dame de Basse-Wavre.

En 1972, la châsse fut à nouveau ouverte pour le 75e anniversaire du couronnement. Les reliques furent exposées dans la chapelle de Notre-Dame de Basse-Wavre tandis que la châsse proprement dite était présentée en l'hôtel de ville de Wavre à l'occasion de l'exposition historique consacrée au 750e anniversaire de la donation de la charte des libertés communales.

Les fidèles font le tour de l'autel de la

chapelle Notre-Dame et leur nombre est si grand que leur passage a tracé deux sillons dans le marbre du pavement.

La chapelle contient également la très belle statue en bois de Notre-Dame de Basse-Wavre. Cette statue date de 1640. Elle a reçu, depuis son introduction dans le culte de Basse-Wavre, toutes les faveurs des pèlerins. Pour son couronnement, en 1897, elle a été embellie d'une riche ornementation dont on la revêt aux jours de fête.

L'itinéraire du « Grand Tour »

Après avoir quitté le sanctuaire marial, les pèlerins empruntent la rue du Calvaire, traversent la Dyle et obliquent à droite par la rue du Rivage pour atteindre la place Polydore Beaufaux, plus connue sous le nom de place de Basse-Wavre. Sur cette place se trouve la première chapelle du Grand Tour. Elle est dédiée à saint Job et accolée au pignon de l'ancienne maison Orval. Primitivement, elle n'était pas là. Elle fut installée à la fin du XVIe siècle par un prieur de Basse-Wavre : messire Jacques Olivier, en l'honneur de son saint patron. Elle portait alors le nom de chapelle Messire Olivier.

La marche se poursuit par la traversée de la chaussée de Louvain, l'avenue Saint-Job jusqu'à hauteur de l'avenue du Belloy, puis l'avenue de la Bruyère Saint-Job.

A un moment donné, l'avenue de la Bruyère Saint-Job bifurque à droite et prend alors le nom de Voie de la procession aux reliques. On arrive ensuite aux abords de la ferme du Tour. A l'entrée du chemin menant à cette ferme se dresse la chapelle de Notre-Dame du Rosaire. Cette chapelle a été construite en 1906 par la famille Rousseaux de Wavre pour commémorer l'entrée d'un de ses membres dans l'Ordre des Dominicains. Au XVIIIe siècle, on trouve mention d'une chapelle plus ancienne. Celle de 1906 l'aurait alors remplacée.

La marche se poursuit à travers champs et prés, pénètre dans le bois du Tour.

A mi-chemin, à l'extrémité de la voie de la procession aux reliques, se situent deux oratoires plus importants : une grotte de Notre-Dame de Lourdes, ancien mémorial, datant de 1878, et un



La chapelle Saint-Job.

La chapelle de Notre-Dame du Rosaire.



calvaire dont on fait remonter l'origine à 1560. Elle renferme un beau Christ gothique en bois.

Les pèlerins continuent leur marche par l'avenue de la chapelle Robyns. Le long de celle-ci se dresse la plus ancienne chapelle du « Tour », la chapelle Robyns.

Trois pierres encastrées dans la maçonnerie surmontent cette chapelle de construction, semble-t-il, assez récente. Il y a deux pierres de 1653, alors chapelle construite par Norbert Gili, sur les bois de Regnaut de Sainte et Philippe André. La troisième rappelle que la chapelle a été « rebastie » en 1757, par Louis Rubens, comme les précédentes en l'honneur de Notre-Dame del Basse-Wavre. Une statue de la Vierge, de facture ancienne, ornait autrefois cette chapelle. Aujourd'hui, elle renferme une statue de sainte Anne.

Le chemin remonte doucement vers la chaussée de Wavre-Perwez que l'on traverse pour emprunter alors la venelle du Vieux Bon Dieu de Pitié. Dans une petite chapelle isolée en plein champ, se trouvait un Bon Dieu de Pitié à la figure sinistre. Cette statue était grossièrement tachetée de rouge et de noir, de quoi émouvoir les peureux. Cette statue en bois peint qui datait du XVIe siècle a été dérobée en décembre 1977.

On se dirige ensuite vers le hameau de Louvranges, on traverse le chemin de Vieusart pour pénétrer dans la venelle de Terlongval. Au haut de cette venelle, une petite chapelle est dédiée à sainte Anne de Louvranges. Naguère, au pied de cette venelle de Terlongval se dressait la chapelle Coyette qui avait été érigée en 1837. Elle fut renversée, par un camion, il y a quelques années. La cour du Musée cantonal, rue de l'Escaille, 2 à Wavre abrite les débris de cette chapelle.

Quelques dizaines de mètres après l'emplacement de cette chapelle, on rejoint la route de Perwez que l'on emprunte jusqu'au carrefour des chaussées de Perwez et de Namur.

La maison du coin gauche du carrefour contient une niche fermée par une grille. Une très vieille statue en bois peint de saint Jean-Baptiste, patron de la Ville de Wavre, y est vénérée.

Par la rue de Namur, la place du Sablon, la rue du Pont du Christ, la rue du Commerce, on arrive à l'église Saint-Jean-Baptiste de Wavre. Cette église, qui a beaucoup souffert d'incendies et de faits de guerre, appartient à la dernière période ogivale. Bâtie en forme de croix latine, elle se compose de trois nefs d'inégales hauteurs. Celle du milieu est séparée des collatéraux par un rang de quatre colonnes cylindriques, dont la dernière de chaque côté est engagée dans le mur proche du jubé. Deux grosses colonnes cruciformes l'achèvent, à l'autre extrémité en face du chœur. Le chœur est vaste et, vu du fond, il amplifie la perspective du temple et en augmente la beauté. Il est formé d'un seul vaisseau éclairé par sept magnifiques fenêtres.

L'église mesure 53 m 20 de longueur dans l'œuvre. La nef centrale est haute de 12 m 51 et les basses nefs de 8 m 25. Elle eut à souffrir fréquemment de l'incendie (1489, 1582, 1604, 1695 et 1714). L'édifice existant semble avoir été élevé vers l'an 1476. La tour qui précède l'église ne fut édiflée qu'au XVIIe siècle. Vers 1630, on en reconstruisit la partie supérieure qui fut surmontée d'une flèche.

Après l'incendie de 1695, on employa à la restauration de l'église paroissiale les revenus de l'hôpital. En 1714, de nouvelles réparations étant devenues nécessaires, les mambours et provinciaux obtinrent d'extraire à Limal des pierres grises, à proximité de la Cense del Bourse. La porte d'entrée, en plein cintre Renaissance, est surmontée d'un fronton au-dessus duquel s'ouvre une fenêtre ogivale. Le tout est enfermé dans un porche ogival à cinq retraites. Un peu plus haut sont percées deux baies ogivales, entre lesquelles on lit la date 1617. L'étage suivant montre deux grandes fenêtres, également ogivales, puis le cadran de l'horloge. Au dernier étage on aperçoit deux œils-de-bœuf. La tour abrite un carillon de 49 cloches qui fut inauguré le jour de Pâques 1954. Dans l'intérieur de l'édifice, on remarque la chaire de vérité qui, provenant de l'église de Basse-Wavre, est en bois sculpté à double escalier. Dans la colonne située à côté de la chaire de vérité vers le chœur, on peut voir un boulet de la



La chapelle de Notre-Dame de Lourdes.

bataille de Wavre des 18 et 19 juin 1815, alors que la bataille de Waterloo faisait rage. Au-dessus du boulet se trouve une petite figurine de saint Michel terrassant le dragon et, en-dessous, on lit : « Sic inconsulta transit gloria mundi » (Ainsi, sans avoir été consultée, passe la gloire du monde). Dans le croisillon droit se trouve l'autel dédié à saint Jean-Baptiste, patron de la paroisse. On peut également y admirer un très beau tableau de Polydore Beaufaux, peintre wavrien, prix de Rome 1857. Il représente saint Charles Borromée portant la communion aux pestiférés. Entre l'autel de saint Jean-Baptiste et la peinture de P. Beaufaux on a découvert, lors des récentes restaurations, une fresque représentant un saint. Il n'a pas été possible d'identifier le personnage. Dans le chœur de l'église ont été placés les fonts baptismaux datant de 1602. Il s'agit là d'une des pièces les plus anciennes que renferme l'église. Dans le fond du chœur, l'ancien retable de l'autel principal a été remplacé. Le long des murs, les stalles en bois, provenant du Couvent des Clarisses de la chaussée de Louvain, ont trouvé place. L'autel principal en pierre est dû au ciseau du sculpteur contemporain William. Dans le croisillon gauche se trouve l'autel de la Vierge qui présente une très ancienne statue en bois.

Dans chaque croisillon les bancs de communion ont été installés. Signaux encore dans le croisillon de gauche un tableau représentant la Vierge ayant auprès d'elle l'Enfant Jésus et Jean-Baptiste jouant.

Au-dessus de ce tableau, une fresque a été mise au jour lors des travaux de restauration. Cette fresque, après restauration, livrera son secret, car tout le monde ignore quel est le sujet représenté.

Dans l'ancienne chapelle du baptistère, les statues de saint Nicolas, saint Antoine, la Sainte Vierge, sainte Rita et saint Joseph ont été rassemblées, de même que les deux médaillons consacrés à la mémoire de Nicolas-Joseph De Cock, curé-doyen de Wavre de 1848 à 1851, mort d'un typhus contracté au chevet des malades.

Les orgues de l'église datent du XVIIe siècle. Il n'existe plus de tuyaux d'origine, seul le meuble est encore de cette époque. Les tuyaux actuels datent d'environ 1840. Malheureusement, nombreux sont ceux qui furent coupés par des éclats de vitres, quand le grand vitrail de la façade a été détruit lors de la dernière guerre. Une prochaine réfection est prévue.

Dans l'église Saint-Jean-Baptiste, les pèlerins vénèrent tout particulièrement la statue de saint Jean-Baptiste.

Après cette halte, ils reprennent leur marche pénitentielle par la rue de Bruxelles, la rue Saint-Roch et de l'Herbatte, où se situe une vieille chapelle de Notre-Dame de Paix et de Concorde, avec l'invocation traditionnelle : « Préservez-nous de la peste, de la famine et de la guerre ». Le « Grand Tour » est prêt de s'achever, revenant par la rue du Tilleul et l'avenue Notre-Dame de Basse-Wavre, au point de départ : l'église de Basse-Wavre.

Les pèlerins ne parcourent pas tous intégralement l'itinéraire décrit ci-dessus. Certains le commencent à un endroit qui leur paraît favorable, d'autres n'en effectuent qu'une partie, certains le quittent au point le plus proche de leur habitation.

Le pèlerinage à Notre-Dame de Basse-Wavre date de neuf siècles et est encore bien vivace à l'heure actuelle.

Les pèlerins de Noville-sur-Méhaigne
Depuis 1806, les pèlerins de Noville-

sur-Méhaigne participent à la fête avec une touchante fidélité. Retraçons brièvement l'origine de cette participation. Les époux Jean-Joseph Copette et Marie-Françoise Nihoul avaient perdu successivement leurs cinq enfants. Le père, après avoir épuisé tous les moyens humains, se décida à entreprendre à pied le pèlerinage de Basse-Wavre pour obtenir la vie à des enfants futurs. Quelque temps après, un sixième enfant lui fut donné et plusieurs autres encore.

En action de grâces, le père, chaque année, reprit la route, le jour de la grande procession. Bientôt, des voisins se joignirent à lui. Leur nombre alla croissant et la dévotion des Copette devint ainsi une manifestation collective. Copette fut le premier chef et conducteur du groupe. C'est lui qui commandait les repos et récitait les chapelets. A ce premier doyen du pèlerinage succédèrent Antoine Marique, puis Désiré Decamp, Louis Decamp, Octave Decamp, Albert Decamp, Octave Decamp. En 1939, le « doyen » des pèlerins était Joseph Guyot. Depuis 1965, M Eugène Winand assume la responsabilité de « doyen » des pèlerins. En février 1940, M l'abbé Jean Van Dormael écrivait au sujet du pèlerinage : « Mes prédécesseurs immédiats ne voyaient pas la chose d'un œil très favorable et jusqu'à l'an dernier la partie très chrétienne de la population s'abstenait car l'ancien « doyen », homme d'une pièce, était féru de son autorité et prenait même des initiatives réservées au clergé. Le pèlerinage périclitait et on envisageait même sa suppression. Je profitai des circonstances favorables, la demande du Cardinal de faire dans chaque paroisse un pèlerinage pour la conservation de la Paix et moi-même étant un ancien de Basse-Wavre, pour prendre la direction du pèlerinage. Pour la première fois l'an dernier, l'on vit un curé de Noville à la tête de ses paroissiens cette fois les meilleurs l'emportaient et le pèlerinage connut un réel succès ».

Depuis longtemps des confessions ont lieu le vendredi après-midi. Le samedi matin, confessions encore et communion.

A midi, réunion des pèlerins à l'église au son des cloches, lecture de l'itine-

riarium par le curé. Chapelet à haute voix à la sortie et par les rues du village, formation du cortège et départ à pied. La bannière de Basse-Wavre en tête. Avant l'arrivée à Perwez, un chapelet. A Thorembais-Saint-Trond, premier arrêt d'un quart d'heure et rafraîchissement. Deuxième chapelet avant l'arrivée à Chaumont où se fait le second repas. Troisième chapelet avant l'arrivée à Dion (Quatre Carrés). Enfin, en route pour la dernière étape Wavre et Basse-Wavre. L'arrivée à Wavre se fait vers 19 heures. Le curé de Noville signale qu'en 1939, il y eut 40 pèlerins qui effectuèrent la marche à pied de Noville à Wavre. Il indique également que beaucoup de Novillois arrivent le dimanche matin pour effectuer alors le « Grand Tour ».

Les pèlerins de Noville-sur-Méhaigne sont reçus au haut de la rue de Namur par les autorités communales ainsi que des paroissiens de Wavre et de Basse-Wavre. Ils sont alors conduits en musique jusqu'à l'église où le doyen de Wavre leur adresse quelques paroles de bienvenue tandis que les cloches sonnent à toutes volées. Cette entrée en ville est considérée par les bonnes gens de Wavre comme le signal d'ouverture des réjouissances publiques. Après la halte de Wavre, les Novillois reprennent leur marche, toujours précédés de la fanfare, pour atteindre Basse-Wavre où ils sont accueillis par le curé de la paroisse de Notre-Dame. Celui-ci les félicite pour leur fidélité à leur pèlerinage puis les conduit au pied de la Vierge pour y réciter une dizaine du chapelet et y chanter les cantiques « Chez nous soyez Reine » et « J'irai la voir un jour ».

Après cette brève cérémonie religieuse, les courageux pèlerins sont reçus pour se restaurer avant de se rendre dans les différentes familles qui les hébergent pour la nuit.

Le « Grand Tour » officiel

Dimanche, après la messe de 8 heures, célébrée dans le sanctuaire de Notre-Dame de Basse-Wavre, un « Grand Tour » officiel parcourt l'itinéraire déjà décrit.

Devant la croix qui ouvre la marche, un cavalier habillé de blanc, monté sur un cheval blanc, prend place. Ce cavalier

constitue le dernier souvenir des serments de Basse-Wavre. Parmi ceux-ci, citons le serment du tir à l'arc dont la plaque du premier roi (1698) est conservée au musée de Wavre.

La sainte châsse de Notre-Dame de Basse-Wavre, le « coffre de la Vierge », « l'arche d'alliance » prend part à ce Grand Tour. Elle est portée par les pèlerins de Noville-sur-Méhaigne, revêtus de surplis blancs mais aussi par d'autres pèlerins de Wavre et des environs. Elle est précédée par un pèlerin de Noville, également revêtu d'un surplis blanc, qui porte la bannière de sa paroisse, bannière ornée d'une image de la Vierge et sur laquelle est inscrite la date du premier pèlerinage : 1806.

Le doyen des pèlerins de Noville, en surplis blanc et portant sur l'épaule une sorte de sceptre en ébène avec garniture d'argent, veille à la bonne ordonnance de la procession.

Présidant le groupe des pèlerins, un prêtre tient, dans un huméral violet, une croix reliquaire en argent, jolie pièce du XVIIIe siècle, avec, au milieu, un fragment de la Sainte-Croix.

Au cours de ce « Grand Tour » officiel, plusieurs chapelets sont récités. L'« Ave Maria » de Basse-Wavre qui compte 56 couplets et relate l'histoire de la dévotion à Notre-Dame de Basse-Wavre y est chanté, de même qu'une forme brève de cet « Ave Maria » de Basse-Wavre, ainsi que les cantiques « A Basse-Wavre... chez nous, soyez Reine ! », « Le Seigneur fit pour moi des merveilles », le « Salve Regina » et « Vive Jésus, Vive Sa Croix ». Devant la chapelle du Calvaire, après l'oraison à la Croix et quelques invocations, le prêtre qui accompagne la procession donne une bénédiction aux pèlerins à l'aide du reliquaire de la Sainte-Croix.

Le « Wastia »

A l'arrivée au Sablon, au bas de la rue de Namur, un grand pain est offert aux pèlerins. Après avoir été béni, ce pain est emporté sur un magnifique plat en dinanderie qu'un pèlerin de Noville, revêtu d'un surplis blanc, porte sur la tête, à la manière d'un trophée.

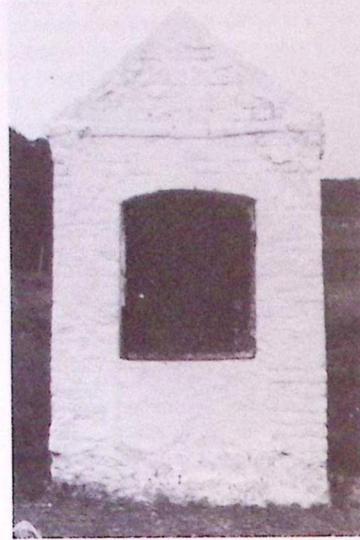
Le pain est orné de fleurs. Il prend alors le nom de « Wastia » (gastia-gâteau), autrefois « Gâteau Saint-Jean », vestige célèbre dans la région de la pieuse tradition du « pain béni ».



Ci-dessus : la chapelle du Grand Bon Dieu ou chapelle du Calvaire.

En haut, au centre : la chapelle du Vieux Bon Dieu de Pittié.

Ci-dessous : la chapelle Robyns.



Ci-dessus : la chapelle Sainte-Anne de Louvranges.

Ci-dessous : au carrefour des chaussées de Namur et de Perwez, une niche abrite une très vieille statue en bois de saint Jean-Baptiste.



Le « Wastia » était payé par une redevance de la valeur de 25 kg de blanc grain que devaient solder, conformément au bail, les locataires de deux maisons situées, la première à l'angle de la rue de Namur et de la rue Sainte-Reine, la deuxième étant la suivante de la rue de Namur. Entre les deux maisons, une petite niche rappelle en permanence le souvenir de Notre-Dame de Basse-Wavre.

Ce gâteau est découpé et distribué aux pèlerins à Basse-Wavre, après le retour de la procession. On reporte ce pain à la maison. Il protège de la rage et du malheur.

Autrefois, confectionné d'une seule pièce, ce pain se présente aujourd'hui, vu l'étroitesse des fours modernes, comme un pain de ménage volumineux, mais sur lequel on dispose quelques autres pains plus petits, afin d'atteindre le poids réglementaire.

La coutume du « Wastia » est très ancienne puisqu'on trouve déjà, en 1621, dans les comptes de l'église : « D'ancienne coutume, on présente ledit jour 24 juin, un gasteau ». Dans les comptes suivants, il est aussi appelé « Gâteau Saint-Jean » ou « Blanc pain ».

Il y a une centaine d'années, outre les fleurs bleues et blanches qui ornent le « Wastia », on y ajoutait trois feuilles de nénuphar pour symboliser les armoiries de Wavre.

En 1950, c'était M. J. Alsteens de la « Pâtisserie des Princes » qui offrait généreusement la farine blanche pour le « Wastia » et en assurait la cuisson. Il succédait ainsi à son père Emile Alsteens, qui, lui-même, avait repris la charge de M. Paul, arrière-grand-père de l'actuel boulanger Paul. Depuis quelques années, le Wastia est offert et confectionné par M. Gérard Ginion de la Pâtisserie Notre-Dame à Basse-Wavre. Le pain est cuit dès le jeudi avant la fête. Le vendredi, il est exposé dans la vitrine du pâtissier où il provoque toujours l'étonnement des étrangers. Le samedi, avant l'arrivée des pèlerins de Noville, le « Wastia » est porté à la maison située au coin de la rue de Namur et de la rue Sainte-Reine.

Le dimanche matin, il est déposé sur une table, couverte d'une nappe blanche et ornée de fleurs naturelles ou de roses en papier. La table est toujours placée sur le trottoir de la rue de Namur, sous la petite chapelle de « Notre-Dame del Wastia », entre les deux maisons, moitié sur le trottoir de l'une et moitié sur le trottoir de l'autre, ce qui donne à penser que la charge comme l'honneur reviennent aux deux maisons. Cette chapelle n'est pas vénérée par les pèlerins du « Grand Tour ». A Wavre, on dit la chapelle n'est pas « lumée ». C'est donc l'indice qu'il s'agit d'une chapelle assez récente à laquelle aucune tradition n'est attachée.

Vers 10.30 h, les participants à la « procession aux reliques » arrivent de Basse-Wavre. Le prêtre, qui les accompagne, bénit le pain, puis un pèlerin le prend et entre dans la procession en se plaçant devant la châsse.

Jadis, le pain était porté par un Wavrien. Durant de longues années, ce fut un certain Niset du ruisseau du Godru, puis son fils prit la relève. Aujourd'hui, le « Wastia » est porté par un pèlerin de Noville-sur-Méhaigne.

Naguère, peu après la prise en charge du « Wastia », les pèlerins étaient reçus pour se restaurer à la maison Van Régumeute, n° 33 au Sablon. Cette maison était autrefois occupée par le moulin à huile. Avant la Révolution de 1789, cette maison fournissait le pain et la bière pour nourrir les pèlerins.

Depuis 1807, les occupants de cette habitation, puis le pharmacien Guilmin,



La tour de l'église Saint-Jean-Baptiste se caractérise par sa robustesse et la plaisante alternance de briques et de pierres blanches.

le docteur Albertella et le pharmacien René Lambert, jusqu'en 1972, ont bien voulu entretenir cette tradition.

En 1973, la grande procession de saint Jean-Baptiste fut supprimée pour des motifs fallacieux et, du même coup, l'arrêt des pèlerins du « Grand Tour » fut lui aussi supprimé.

L'offrande du pain par les fidèles est une très vieille coutume religieuse. Au IXe siècle, dans une charte de l'abbaye de Lobbes, on parle des générosités des chrétiens et l'on signale l'offrande solennelle de pain qu'ils font aux grandes fêtes, notamment au jour de la dédicace de l'église. C'est le cas que l'on retrouve ici à Wavre.

En 1220, l'Abbé de Malonne cède au curé d'Autre-Eglise ses droits sur les pains que lors des grandes fêtes les paroissiens lui apportent. Au cours du XVIIe siècle, cette redevance perdit son caractère obligatoire et bientôt la coutume se perdit chez nous. Toutefois, les offrandes qui avaient été assurées par une rente perpétuelle sur un immeuble subsistèrent. Ainsi, le « Wastia » est tout ce qui subsiste de l'ancienne offrande de pain que les paroissiens de saint Jean-Baptiste faisaient au prier de Basse-Wavre, leur « curé primitif », à l'occasion de la procession de la Saint-Jean qui correspondait sans doute à l'anniversaire de la dédicace de son église de Wavre.

De tout ce que nous avons écrit il en résulte que le « Wastia » est essentiellement wavrien. Dans les vieux comptes, il est appelé « Gâteau Saint-Jean », il est payé par des Wavriens, il est béni à Wavre et c'est à Wavre qu'il prend place dans la procession aux reliques. De plus, aux XVIIe et XVIIIe siècles, il était vendu « à l'issue de la porte de l'église du dict Wavre » et son prix de vente figurait dans les comptes de l'église Saint-Jean-Baptiste. En 1740-41, la vente du « Wastia » avait rapporté quatre florins.

Il semble que c'est depuis la Révolution que le Wastia s'est vendu à Basse-Wavre. A l'heure actuelle, il est distribué gratuitement à tous les pèlerins du Grand Tour.

En 1840, cette vente se faisait dans la sacristie. Elle était souvent la cause de troubles dans l'église.

Dans la suite, la « passée du Wastia » se faisait au Café du Bailly ou chez Gérard Cosse, sur la place de Basse-Wavre, le lundi de la fête, après la messe de huit heures.

C'est à la demande des pèlerins de Noville qu'aujourd'hui la distribution du « Wastia » se fait dès la rentrée de la procession.

Les fleurs qui garnissent le pain sont recueillies et conservées avec soin par les pèlerins.

Les données historiques relatives à l'origine du « Wastia » sont extraites d'un article publié en 1951 par M. l'abbé Jean Pensis dans la revue « Souvenir wavrien » du mois de juillet. Toutefois, M. Jean Martin, dans un ar-

Ci-dessous : les pèlerins de Noville-sur-Méhaigne accueillis à Wavre par M. R. Hulet, bourgmestre.

En bas de la page : quelques pèlerins de Noville-sur-Méhaigne photographiés peu après leur arrivée à Wavre.

Ci-contre : la bannière de Noville-sur-Méhaigne portée par un pèlerin revêtu d'un surplis blanc.

En page de droite, en haut : la châsse de Notre-Dame de Basse-Wavre portée lors du Grand Tour ; **au centre :** des pèlerins et fidèles de Wavre et des environs participent également au Grand Tour ; **en bas :** à la rentrée du Grand Tour à Wavre, le « Wastia » porté sur la tête par un pèlerin de Noville-sur-Méhaigne, se joint à la procession et précède la châsse de Notre-Dame de Basse-Wavre.



ticle très documenté réfute l'hypothèse que le « Wastia » aurait pour origine le Gâteau Saint-Jean, déjà connu en 1622.

A la lumière des textes d'archives, écrit-il, il ressort que le « Wastia » existait déjà avant 1676. Il était confectionné sur base d'une rente répartie par moitié sur les deux maisons déjà citées à charge des propriétaires successifs. Cette charge fut maintenue malgré la suppression des processions, en 1786, par Joseph II et les remous de la Révolution française. Sa réalisation seule fut suspendue. Cette charge reprit tous ses effets après la Révolution. Elle est mentionnée dans l'acte de vente de l'une des maisons déjà mentionnées, le 11 novembre 1842 : « Une rente ou obligation annuelle, si les processions passent devant la porte, une fois l'an, de donner avec Jean Jaumart, voisin de cette maison, un gâteau estimé 1 Fr 27 centimes, formant un capital, au dernier 20, de 25 Fr 40 c. »

La création de cette rente est malheureusement inconnue. Elle fut vraisemblablement créée par un membre de la famille des Quatre Pavées, qui possédait au XVI^e siècle le terrain où furent construites les deux maisons qui ont

été par la suite grevées de cette rente du « Wastia ». Le 10 mai 1786, Joseph II, par décret, supprima les processions. La persécution religieuse fut ensuite apportée dans nos régions par la Révolution française.

La procession du « Grand Tour » ne reprit qu'en 1805 mais bien des choses avaient été modifiées.

La procession de Wavre qui sortait le jour même de la Saint-Jean-Baptiste, jour férié pour les Wavriens avant le Concordat, fut déplacée au dimanche suivant, jour de la dédicace de Wavre. Elle coïncide alors avec le « Grand Tour ». Aucune rente n'étant attachée au Gâteau Saint-Jean, celui-ci disparut. Il ne resta donc plus que le « Wastia » tel que nous le connaissons aujourd'hui.

La coutume du « Wastia » remonte à plus de trois siècles. Elle constitue un hommage à Notre-Dame de Basse-Wavre, hommage légué par nos ancêtres. Elle est l'héritière de la coutume du Gâteau Saint-Jean dont elle nous garde le souvenir.

Après la découpe et la distribution du « Wastia » à l'entrée du presbytère de Basse-Wavre, les pèlerins sont reçus dans une salle paroissiale proche de l'église. Après s'être restaurés, plusieurs pèlerins de Noville-sur-Méhaigne se préparent à regagner à pied leur village.

Personne ne se quitte sans s'être adressé, en toute simplicité, un souhait traditionnel : « A l'année qui vient sans malheur ! »

Puissent de si belles traditions de la piété populaire survivre aux remous de notre époque troublée.

BIBLIOGRAPHIE

Jean Martin : « Le Wastia » Revue de Basse-Wavre 17^e année, N° 3 - octobre 1956 - Chronique Mariale - XIII.
Abbé Jean Pensis : « Le Wastia » Le Souvenir wavrien N° 34 (juillet 1951), pp 3 & 4.
Abbé Ad Gits : « La dévotion à Notre-Dame de Basse-Wavre » 1951.
E. Bourguignon : « Le Grand Tour de Basse-Wavre » Le Folklore Brabançon, 11^e année N° 65, Bruxelles 1932.
Chanoine J. Laenen : « Notre-Dame de Basse-Wavre » 1923.
Histoire de Notre-Dame de Basse-Wavre, Maison Narcisse Devroye.
Werner Gooris : « Marie de Paix et de Concorde », Editions Marie Médiatrice, avenue Gevaert, 172, 1320 Genvat.
Eugène Peeters : « Wavre et son Wastia », journal « Le Peuple » du lundi 26 juin 1939.





Le château de Faulx-les-Tombes prête son cadre romantique à un important séminaire sur l'avenir de notre tourisme.

Le tourisme de demain dans les communautés française et allemande

Par Jean ALEXANDRE

TOUT récemment s'ouvrait au château de Faulx-les-Tombes, près de Namur, devenu par acquisition, depuis 1972, à titre principal, siège des « colonies de vacances » d'Etterbeek et hôtel, lieu de réunion et de vacances, loué à titre accessoire dans d'autres périodes par la commune (1), un séminaire organisé sous l'égide du Commissariat Général au Tourisme en collaboration étroite avec le Comité d'Action Touristique des Provinces Wallonnes.

Au cours de deux journées, devant une assistance légèrement différente d'une journée à l'autre, composée pour une part d'édiles des différentes provinces et, par ailleurs, de responsables nationaux et régionaux du tourisme, le ministre Hansenne et divers orateurs relevant soit du cabinet du Ministre de la Communauté française, soit du Commissariat Général au Tourisme, des diverses Fédérations et du T.I.B. vont, comme le dira en conclusion des débats le « modérateur » M. Henneton, directeur au C.G.T., « réfléchir » ensemble sur les problèmes du tourisme en régions francophone et germanophone.

M. Duwaerts, directeur de la Fédération Touristique du Brabant, chargé de l'organisation du séminaire avec Mme Louis, du Commissariat, introduisit les débats : « Notre individualisme latin, dit-il, qui nous pousse à nous retrancher dans des positions égoïstes, nous a joué déjà bien des vilains tours, quoi que l'on en pense, et

ce aux dépens de cette Wallonie que nous voulons précisément vendre comme produit touristique. Personnellement je crois que nous ne pouvons plus continuer à travailler comme nous le faisons : chacun pour soi, et, dans son coin, Dieu pour tous, mais pratiquant sa politique touristique avec de surcroît un élément nouveau : l'intervention des cabinets ministériels. Je dis bien, des cabinets, puisque, pour la Wallonie et Bruxelles, nous avons deux ministres responsables du tourisme donc deux cabinets ministériels.

Ajoutez à cela une série de Conseils, Comités ou autres organes de tous genres. De tout quoi il résulte que nous ne parvenons même plus à établir un calendrier général de toutes ces réunions.

Nous devons absolument revoir nos conceptions, nous remettre en question. Ce qui était vrai hier ne l'est plus nécessairement aujourd'hui. A tort ou à raison. Nous devons surtout changer nos mentalités, apprendre à vivre autrement, à écouter les problèmes de chacun, à trouver de nouvelles solutions globales. Faute de quoi le ou les produits touristiques wallons n'existeront pas, ne vendront pas ou mal ».

M. P.H. Brouet, Commissaire au Tourisme, aborde ensuite l'exposé général, d'une manière très littéraire, et dans une forme qui enchante les esprits. Il compare la situation touristique du passé à celle d'aujourd'hui :

« Au moment du « boom » économique, quand tout allait bien, nous pouvions nous payer le luxe d'organiser des séminaires, des colloques au cours desquels nous nous gargarisions d'augmentations de nuitées, nous nous encensions avec l'expansion prodigieuse du tourisme, avec les atouts de la Belgique.

Sur base de prévisions réalistes, on pouvait s'attendre, entendons-nous dire, à une forte augmentation de la demande touristique tant nationale qu'internationale.

Mais aujourd'hui, les réalités sont différentes : le chômage, la récession économique. Même en interrogeant l'avenir, il faut faire attention aux réalités actuelles. Elles sont inquiétantes. En Belgique, il y a 400.000 chômeurs, soit 9,9 % de la population active et les statistiques du Marché Commun indiquent, en septembre 1980, un chiffre record de 7 millions contre un total de 3.067.000 en 1979 ».

M. Brouet fait ensuite sans ménagement la description interne de la situation du tourisme belge :

« Le nombre de nuitées des visiteurs étrangers en Belgique s'est réduit de 15 % en 5 ans, passant de 8.040.000 en 1975 à 6.829.000 en 1979 (tous modes d'hébergement compris). La situation est encore plus préoccupante pour les hôtels : on ne note que 4.267.000 nuitées en 1979 contre 4.669.000 nuitées en 1975, soit un ralentissement de 16 %.

En 1979, HORECA signale la fermeture de 252 exploitations dont 137 faillites !

Dans les premiers temps de la crise, il a été dit et répété que les Belges étaient prêts à se priver de beaucoup de choses sauf de soleil et de congés. Une enquête qui remonte à quelques mois montre le contraire. 40 % des personnes interrogées ont répondu qu'elles économiseraient d'abord sur les voyages de vacances, 32 % sur le chauffage, 25 % sur les boissons et le tabac, 24 % sur les articles de consommation courante, 23 % sur les dépenses d'amusement.

Faut-il encore parler du coût de l'énergie du carburant ?

Partout on offre en vente des caravanes et des résidences secondaires installées. Et pourquoi croyez-vous ? Parce qu'un plein d'essence coûte 1.000 F. N'allez pas chercher d'autres raisons !

Quant au monde des agences de voyages, il connaît lui aussi une crise sans précédent.

M. le Ministre Hansenne, lors de sa conférence de presse du 31 octobre 1979, et Mme De Backer-Van Ocken dans celle du 9 janvier 1980, ont analysé la situation de façon lucide, concrète et courageuse.

Le C.C.T.C.C. dans un avis remis à M. le Ministre a exprimé nettement son désir de voir mettre en œuvre une politique cohérente de conception, de commercialisation et de promotion interne et externe du produit touristique.

Nous n'échapperons pas à cette mutation nécessaire car notre tourisme est à la fois un moribond et un nouveau-né !

Celui des décades antérieures se meurt ou est mort et je regrette de devoir constater qu'avant de voir naître celui des futures décennies nous nous perdons bien souvent dans des discussions byzantines alors que tant de « Turcs » de tous genres (pas des touristes hélas !) sont à nos portes et nous assiègent. Et cela m'inquiète réellement beaucoup ».

M. Brouet conclut à la nécessité pour le Commissariat au Tourisme et les Fédérations de travailler « la main dans la main ».

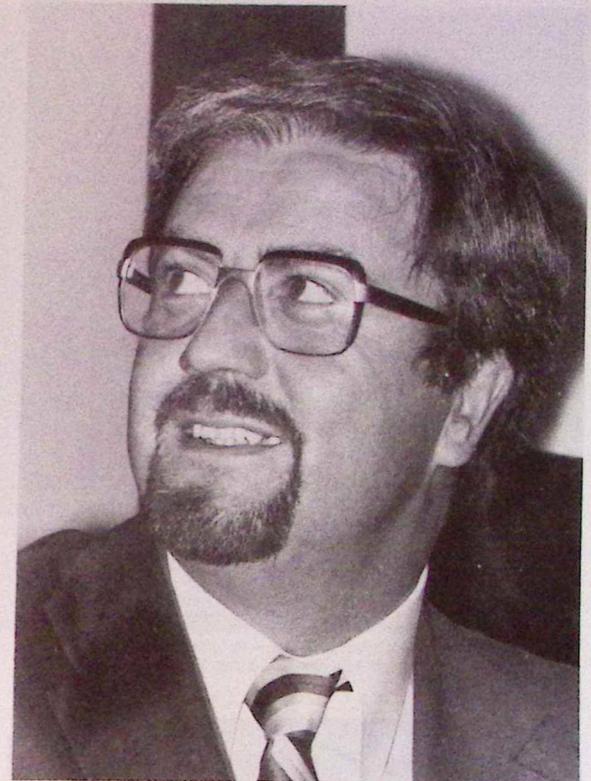
M. F. Brouwers, conseiller-adjoint, chef de service au Commissariat, prend alors la parole et base son exposé sur « la promotion » : Qui la fait ? Avec quels moyens ? Que veut-on ? Et comment la réalise-t-on ?

Selon lui, la promotion est surtout destinée à l'étranger. On cherche actuellement la bonne formule au niveau « offices à l'étranger ».

Le principe qui veut que la promotion en Belgique soit assumée par les Fédérations et la promotion à l'étranger par le C.G.T. est, selon M. Brouwers, à conserver tel quel, les éditions servant dans chacun des deux domaines. Cependant ce principe n'est pas toujours respecté « stricto sensu ». Il faut noter le manque de promotion à l'intérieur, le marché belge absorbant (tout de même) 73 % des « produits touristiques » ; les Fédérations manquant de moyens, qui va s'occuper d'un « marché domestique en pleine ascension » ?

Quant aux syndicats d'initiative, ils assument, selon l'orateur, des tâches multiples qui dépassent trop souvent leurs moyens.

Au niveau des personnes, l'orateur estime qu'il faudrait qu'elles soient dotées d'une « approche plus commerciale » et qu'on en arrive à penser en termes de marketing. Cette nécessité de promouvoir le professionnalisme a donné l'idée de la création, par le



L'intéressant exposé de M. Michel Hansenne, ministre de la Communauté française, fut l'un des points forts du colloque de Faulx-les-Tombes.

C.G.T., de l'Office du Tourisme belge, à vocation plus commerciale.

En Hollande, tout comme en Grande-Bretagne, on constate une osmose plus grande entre la gestion privée et la gestion publique des affaires touristiques.

Le budget du C.G.T. en matière de promotion du tourisme atteint 107 millions pour la Communauté française et allemande, et 115 millions pour la Communauté flamande, le tout représentant 222 millions. Quant aux Fédérations provinciales, elles reçoivent 40 millions globalement, dont 16 millions en Wallonie (12 pour le Hainaut, Liège et le Luxembourg). Le montant total des dépenses belges en matière de tourisme atteint 300 millions par an.

45 % de ce que dépense le C.G.T. en matière de tourisme sert non pas à la promotion, mais à l'information du public. On voit de toute façon que le chiffre d'affaires du tourisme étant de 80 milliards par an, 125 millions seulement sont dépensés pour la promotion, ce qui ne représente que 0,12 à 0,15 %. Quelle est l'entreprise qui peut se vanter de ne dépenser que cela en publicité ?

Augmenter les budgets est impossible actuellement. Rationaliser les dépenses, par contre, est possible.

En vue de rationaliser, il faudrait être plus attentif au rapport frais/rendement, voir, par exemple, si tous les bureaux à l'étranger sont utiles, efficaces, si les éditions diverses et prolifiques ne représentent pas un énorme gaspillage d'argent. Est-ce que « chaque localité » a besoin d'un dépliant ? La province, au contraire, devrait publier un « pocket-book », même éditée aux environs de 100 F.

Selon M. Brouwers, 25 % de l'argent dépensé par les Fédérations wallonnes va à la promotion, 50 % au contraire chez les Flaïmands.

Comment faudra-t-il servir cette promotion ? Notamment en faisant mieux connaître notre pays à l'étranger ou trop de personnes proclament que nous ne sommes pas un pays de tourisme.



Ci-dessus : parmi les participants au séminaire, on reconnaît, à l'avant-plan, à gauche, Monsieur Brouet, commissaire au Tourisme, et sur la rangée de droite, successivement, Messieurs Jurdant, attaché de cabinet au Ministère de la Communauté française, Van de Maele, député permanent du Brabant et vice-président de notre Fédération touristique, Dahmen, attaché à la direction de la Fédération touristique de la Province de Liège et, dans le fond, Monsieur Heyse, conseiller adjoint au Commissariat Général au Tourisme.

En haut de la page : une partie de la délégation brabançonne ayant participé aux débats : à l'avant-plan, à gauche, M. Claude Van de Maele, vice-président de notre Fédération, et, dans le fond, au centre, et de gauche à droite, MM. Maurice-Alfred Duwaerts, directeur de notre Fédération, Gilbert Menne, secrétaire provincial des Syndicats d'Initiative, et Jean Alexandre, secrétaire d'Administration et auteur de ce reportage.

La presse est à solliciter habilement. Sa publicité est gratuite. Il importe de « créer une image de marque » à propos de nos très nombreuses richesses et curiosités. Il faudra aussi développer le tourisme « de courte durée » qui s'adapte mieux aux conditions actuelles, etc.

M. Joseph Heyse, conseiller adjoint au Commissariat Général au Tourisme, fait ensuite un exposé sur la situation et les perspectives du marché touristique, livrant, pour ce faire, un « bilan des statistiques 1977-1980 ».

L'après-midi, les exposés reprennent avec un développement fort intéressant de **M. M.A. Graevenitz**, ingénieur commercial, attaché à la Fédération Touristique du Hainaut, sur le marketing en tourisme.

En réalité, M. Graevenitz orientera surtout son exposé, d'une façon très claire, sur la nécessité de doter le tourisme des régions francophone et germanophone d'un outil informatique « ad hoc ». Le choix et l'élaboration de cet outil informatique dépendront de la façon dont sera posé le problème.

M. J.P. Otjacques, technicien en publicité auprès du Commissariat Général au Tourisme, succède à M. Graevenitz. Venu du secteur privé, l'orateur remarque que s'il faut distinguer, dans une bonne politique de communication, la « promotion des ventes », la « publicité-promotion » et l'« information », « force est de constater que, dans le domaine de la promotion des ventes (à quelques exceptions près) nous ne sommes nulle part ou peu s'en faut, ceci par un manque de structure du produit, un manque de dynamique commerciale et un manque de collaboration et de coopération, à tous les niveaux ».

Premier débat

Faisant suite à ces exposés, la discussion de la première journée est menée par **M. Duwaerts**.

Madame Odette Mot, directrice francophone au T.I.B. (Office de Tourisme de Bruxelles), déplore l'absence de professionnalisme, le fait que « beaucoup d'études restent lettre-morte », souligne le fait que la notion d'un « calendrier » à tenir est essentielle.

Elle met l'accent sur une série de faits pratiques qui laissent à désirer, relève notamment que rien n'est fait pour retenir les touristes « qui traversent la Belgique en deux heures », dénonce la prolifération des « langages spécifiques » propres à chacun des organes semi-publics chargés du tourisme. Selon elle, « le fonctionnarisme détruit le professionnalisme ».

Monsieur Georges Gentinne prend la parole pour la Fédération Touristique de Liège dont il est le directeur, rejoignant les conclusions de Madame Mot : « Il était sinon indispensable, du moins nécessaire de nous réunir. Ce n'est pas encore la pagaille généralisée... ou alors nous y sommes plongés depuis une vingtaine d'années.

Il y a eu un malaise ressenti, mais... les prix montent partout, avec les difficultés. Nous assistons de toute façon à un manque invraisemblable de coordination. Si l'on constate que le budget général est étriqué, il ne faut tout de même pas abandonner l'effort d'équipement touristique ». Puis Monsieur Gentinne attire l'attention sur le fait que le régionalisme de Liège est basé en partie sur Maastricht et Metz, et que là certaines participations se font « sans bruit ». Les syndicats d'initiative sont plus nombreux en région germanophone. Le nombre de regroupements touristiques régionaux, plus ou moins officialisés, est excessif. Des doubles emplois sont inévitables, dans cette concurrence relative.

En conclusion, M. Gentinne souhaite « moins d'études et plus de réalisations ».

Monsieur Van Dijk, Secrétaire d'administration au Commissariat Général au Tourisme fait ensuite une communication sur les « conditions de l'information ».

Monsieur Massart, député permanent de la province de Namur, conclut les débats en déclarant que « le Tourisme reste un atout majeur » et spécialement pour la région wallonne. Il importe, pour lui, de susciter une conscience dans la population. Le tourisme, étant une richesse nouvelle, ne doit pas subir la chute verticale des autres secteurs. Un effort psychologique est à faire. Il faut que notre population « se sente un peu bousculée ». Il faut enfin que, pour certaines gens, le « tourisme devienne vraiment un métier ».

La deuxième journée

Les débats reprendront le deuxième jour par une allocution de **M. Hansenne**, Ministre de la Communauté française, président de l'Exécutif de la Communauté française.

« Je tiens en premier lieu, dit-il, à féliciter chaleureusement les organisateurs de ce séminaire, non seulement pour l'accueil qu'ils m'ont réservé, mais surtout pour l'idée remarquable qu'ils ont eue de réunir l'ensemble des responsables du tourisme de notre Communauté. Depuis quelques mois un grand débat s'impose aux professionnels et aux responsables du Tourisme.

Comment le secteur des loisirs et le Tourisme en particulier se comportent-ils face à la crise économique que nous traversons ?

La presse et les publications spécialisées ont fait largement écho à ces interrogations.

Je ne vais pas vous inonder de statistiques mais simplement vous indiquer quelques tendances de la récente évolution du tourisme, ensuite évaluer les perspectives du Tourisme dans la Communauté française et, enfin, vous livrer quelques orientations de ma politique.

Suivant les premières estimations en Wallonie, par rapport à 1979, l'année 1980 a vu globalement un tassement de l'activité touristique, sensible principalement en hôtellerie et surtout en camping. Cela est en partie lié aux conditions climatiques. Le tourisme social, par contre, a réalisé une augmentation sensible.

Si l'on considère l'évolution sur un plus long terme, par exemple à partir de 1975, on constate que, dans l'ensemble, le secteur se maintient avec une augmentation sensible en tourisme social et une diminution en hôtellerie.

La question qui nous préoccupe davantage est le futur du tourisme. Comment le tourisme va-t-il résister ou se transformer face au contexte économique que nous connaissons ?

Les prévisions de la Commission Européenne du Tourisme pour les années futures prévoient une expansion même dans les scénarios les plus pessimistes.

D'autre part, l'équipement d'accueil va en s'améliorant et on peut raisonnablement prévoir une légère expansion d'autant que le coût de l'énergie risque de modifier les comportements des touristes et de favoriser le tourisme intérieur.

Néanmoins, il est préférable d'accorder à ces hypothèses une valeur relative, et, pour ma part, je préfère vous parler des lignes de force de ma politique, des mesures à prendre pour renforcer la capacité concurrentielle de notre secteur touristique.

En premier lieu ce qui a été réalisé :

1. Pour la Promotion du tourisme :

L'Exécutif de la Communauté vient d'approuver la création d'un établissement public de promotion touristique qui doit assumer trois fonctions et nous permettre d'être plus performants sur le marché du tourisme.



Plusieurs réalisations spectaculaires sont à verser au crédit du Syndicat d'Initiative de Rebecq, tel le « Petit Train du Bonheur » qui, depuis cinq ans, fait la joie des petits... et des grands.

— la promotion à l'étranger en collaboration avec la Communauté flamande.

— la commercialisation des produits touristiques de la Wallonie en aidant le secteur privé à mieux se distribuer sur les divers marchés.

— la création d'une centrale de réservation afin de rendre plus accessibles nos entreprises touristiques.

— Les Fédérations touristiques seront associées au C.G.T. pour assumer ces nouvelles tâches.

2. Pour l'hôtellerie :

L'Exécutif a récemment approuvé un arrêté royal portant le montant de la prime à la modernisation de l'hôtellerie à 1.200.000 F (contre 600.000 F auparavant) et relevant le plafond de 20 à 30 % du coût des travaux. Cet arrêté est soumis à la sanction royale.

3. Pour l'équipement touristique :

1980 a été l'année record d'aide à l'équipement touristique. 460 millions y ont été consacrés et le budget a été exécuté à 99,9 % de ce montant.

4. Pour le tourisme rural :

Un projet de décret a été approuvé par l'Exécutif, organisant le statut des gîtes ruraux, gîtes à la ferme, meublés de tourisme et chambres d'hôte et organisant leur subventionnement. Il sera présenté incessamment au Conseil de la Communauté et devrait entrer en application cette année encore.

Enfin, un certain nombre de projets sont sur le métier. Je vous les rappelle brièvement :

1. En équipement :

De grandes infrastructures de loisirs devraient se mettre en place, notamment l'aménagement des Lacs de l'Eau d'Heure, d'Engreux-Houffalize et permettre des activités de loisirs et de sports nouvelles.

Comme par le passé, un effort spécial sera fait pour compléter l'équipement de nos stations de tourisme et les rendre plus attractives.

Malgré les restrictions, j'espère encore améliorer les chiffres des années précédentes.

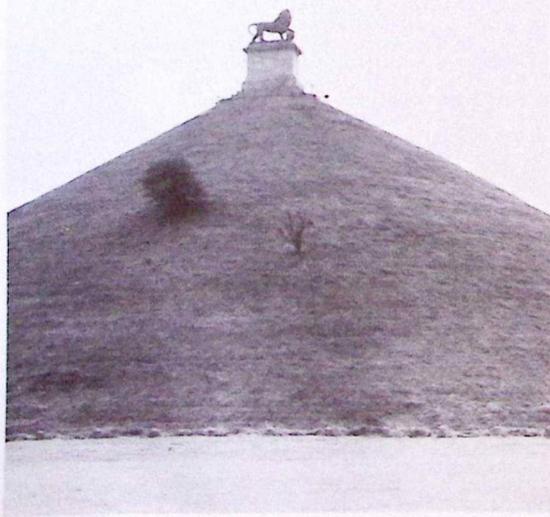
2. L'animation :

L'animation des régions touristiques de façon cohérente et systématique sera organisée par décret et ainsi apportera le supplément d'imagination nécessaire pour combler certains handicaps de nos régions notamment les conditions climatiques.



Ci-dessus : dans l'industrie hôtelière, Bruxelles, qui a totalisé, l'année dernière, 44,3 % de l'ensemble des nuitées d'étrangers recensées pour toute la Belgique, continue de faire honneur à son titre de capitale virtuelle de l'Europe.

Ci-dessous : le champ de bataille de Waterloo reste, avec ses quelque 500.000 visiteurs enregistrés, chaque année, l'un des sites touristiques les plus fréquentés du Brabant Wallon.



3. Le tourisme social :

En matière de tourisme social, le passage de l'aide à la pierre à l'aide à la personne devrait trouver un début de réalisation en 1981.

4. La rationalisation de nos institutions :

Enfin, la mise en place des structures de la Communauté va nous permettre de renforcer notre action de promotion avec les Fédérations touristiques et les Syndicats d'initiative en rassemblant nos moyens et en redistribuant les rôles et les tâches de façon plus rationnelle.

Questions et réponses

Sur une question de Monsieur le Député permanent **Claude Van de Maele**, du Brabant, quant au sort des organismes touristiques bruxellois, le **Ministre** précise que la chose n'est pas de sa compétence, mais de celle du Ministre de la Région Bruxelloise ; bien qu'on puisse considérer que la date du 1^{er} janvier 1982 soit une date-charnière à laquelle, tant pour la Wallonie que pour Bruxelles, certaines décisions devraient être prises. Le Ministre ajoute qu'à son estime, immanquablement, la réalité des choses va peser, qu'on sera obligé à des types de coopération au niveau international, avec un **produit unique**.

Quant au plan interne, précise le Ministre, le problème fondamental continue à se poser à propos du T.I.B. Les négociations et les discussions ne sont pas terminées à cet égard. Il faudra, dit-il, « tirer une série de conclusions du point de vue francophone, au 1^{er} janvier 1982, si nous n'avons pas de réponse d'ici là ».

Monsieur le Député permanent **Van de Maele** pose alors le problème de la Fédération Touristique du Brabant, dont on évoque depuis un certain temps la scission des services. Là aussi le Ministre évoque le délai du 1^{er} janvier 1982. Il faudrait, dit-il, que ce problème trouve une solution — puisque la F.T.B. repose à l'intérieur du Brabant sur les deux communautés nationales réparties entre Brabant flamand et Brabant wallon — et que cette scission intervienne.

On peut, continue-t-il, imaginer à cet égard « une interaction avec le sort du T.I.B. », qui serait aussi à « communautariser », mais le parallèle est-il possible ?

A ce sujet, le Ministre s'en réfère alors au problème de la reconnaissance des « institutions unicomunautaires francophones ». Plusieurs thèses s'affrontent, dit-il :

- 1) celle selon laquelle « rien ne doit se détériorer des outils mis en place », en laissant un vide institutionnel et pratique ;
 - 2) celle selon laquelle il s'agit de respecter la réforme de l'Etat.
- Le dossier, confirme-t-il, est suivi « avec beaucoup d'attention », mais « l'on cherche à avoir des institutions qui agréent et non qu'on devrait accepter faute de mieux... En fin d'année, on pourra trancher ».

Monsieur Daniel Dubois, maître de conférences à l'Université de Liège et chargé de cours aux Hautes Etudes Commerciales, donne ensuite un exposé très intéressant sur les problèmes techniques que posera l'informatisation. M. Dubois, spécialisé dans les problèmes de statistiques et d'informatique, a été chargé, entouré de collaborateurs provenant de diverses Fédérations touristiques, de définir la problématique d'une éventuelle informatisation en tourisme dans les régions francophone et germanophone. Il constate l'avance étrangère en ce domaine.

Fin 1981, précise-t-il, une expérience de télématique pourra de toute façon être tentée, d'autant que des machines à traitement de tests apparaissent sur le marché à des prix modiques.

Monsieur Dubois est donc en définitive partisan : 1) d'une télématique touristique, au niveau central, secondée par : 2) une « bureautique » dans les fédérations.

Madame Mot reprend alors la parole et improvise une allocution pleine d'humour, arguant de ce que M. Dubois a pleinement abordé le thème de la « centrale de réservation » qui était celui qu'elle avait préparé.

Monsieur Jacques Cornez, directeur-adjoint de la Fédération Touristique de la Province de Namur, prend ensuite la parole au nom des « jeunes cadres » du tourisme, pour donner lecture d'un rapport qu'il a rédigé avec **M. Manfred Dahmen**.

Si, selon ces rapporteurs, le tourisme belge n'a pas encore subi « la chute que chacun lui prédisait », il « stagne » en tout cas, et, « pour réussir, il ne suffira plus de se manifester sur le marché, il faudra se battre ».

L'exposé de MM. Dahmen et Cornez évite en tout cas l'agressivité, remerciant « tous ceux qui ont œuvré pour que le tourisme trouve la place qui est la sienne aujourd'hui », et portant leurs critiques

non contre les hommes, mais bien contre un système d'organisation qui a été valable, mais que les orateurs proposent de voir réadapté aux circonstances actuelles.

Les rapporteurs constatent en conclusion :

- 1) débordé, le personnel du tourisme doit être renforcé sous peine d'essoufflement ;
- 2) il ne faut pas compter sur des apports budgétaires nouveaux ;
- 3) il faut fournir la preuve de l'importance du tourisme ;
- 4) il faut organiser une politique cohérente entre tous et une confiance mutuelle.

Monsieur J. Clossen, chargé de mission au cabinet de Monsieur le Ministre Hansenne, prend alors la parole et aborde tous les aspects financiers du tourisme.

La suite du séminaire est consacrée aux discussions sur les différents exposés.

Monsieur Manfred Dahmen, appuyé par Monsieur Jean Bock, député permanent, président de la Fédération Touristique du Luxembourg, estime, faisant allusion au dernier exposé, que les crédits directs devraient pouvoir être destinés, notamment, à loger des autocaristes. D'autre part, « le contrôle des équipements touristiques », qui, dans la région de Liège notamment, s'est porté à 280 millions de francs, avec 420 maîtres d'œuvre, n'a pas donné grand-chose...

Le subventionnement à la carte, « ne va-t-il pas renforcer le système des interventions politiques » ?

Monsieur Brouet attire l'attention sur le fait que la notion de zone touristique n'est pas à confondre avec celle de zone industrielle.

Synthèse finale

Le séminaire se termine par le dépôt du rapport des « modérateurs », **Monsieur Henneton**, directeur, et **Madame Brons**, secrétaire d'administration au Commissariat Général au Tourisme, qui retrace fort bien les grandes lignes des propos échangés et des orientations qu'il est envisageable d'adopter.

Deux principes doivent nous inspirer dans notre réflexion et notre action :

1. Nous devons savoir nous détacher de l'empirisme de l'action quotidienne. Nous devons prendre du champ par rapport à notre travail courant et par rapport à des projets idéalistes. Nous ne pourrions réaliser efficacement notre mission que si nous dépassons cet empirisme aveugle qui empêche toute lucidité par rapport à l'avenir.

2. Il faut donner la priorité au concret par-delà la définition des objectifs et de l'idéal. Nous ne pourrions savoir ce que nous voulons qu'à partir d'une réflexion sur ce que nous faisons réellement. Nous devons nous accrocher à la réalité.

Ces deux conditions ont été présentées dans le séminaire. C'est pourquoi notre synthèse devait avoir deux dimensions : un cadre général de réflexion, les propositions utiles.

Contexte dans lequel se situe notre réflexion.

Nous sommes en période de crise économique. Nous sommes en période de mutation touristique, avec comme conséquences prévisibles :

- le raccourcissement des distances parcourues pour les vacances et un certain repli touristique favorable à notre Communauté ;
 - le raccourcissement de la durée des vacances passées hors de chez soi ;
 - une nouvelle répartition du tourisme dans le temps ;
 - la demande d'une qualité de service moindre.
- Nous nous trouvons à un tournant dans le tourisme, ce qui nous impose de coordonner nos efforts et d'élaborer des propositions utiles en vue d'une politique nouvelle et concertée.

Trois questions

La synthèse a été élaborée autour de trois questions :

- que voulons-nous ?
- avec quels moyens et quels procédés ?
- selon quels axes de préoccupation ?

Que voulons-nous ?

1. Une organisation touristique mieux adaptée et plus efficace où les rôles sont établis avec précision selon les différents niveaux : Communauté, Fédérations provinciales, Syndicats d'Initiative. Une

1980 fut une année faste pour le Centre Provincial de la Jeunesse et de la Culture à Opheyllissem (Hélécine). En effet, ce magnifique domaine a accueilli, au cours de cette année, la bagatelle de 124.000 visiteurs.





WALIBI, à Wavre, est devenu, avec ses 1.130.000 visiteurs enregistrés en 1980, le premier parc d'attractions du Brabant, sinon de toute la Belgique.

nouvelle définition correcte des rôles et des statuts de chaque organisme en évitant les chevauchements et les doubles emplois.

2. Des idées claires sur la façon d'orienter le tourisme dans la Communauté française avec des choix bien étudiés.

Nous devons pratiquer une politique à long terme en évitant les improvisations.

3. Une action de marketing pour faire se rencontrer l'offre et la demande et dont les objectifs stratégiques seront :

- augmenter globalement la demande touristique et par là le nombre de touristes en les attirant chez nous ;
- sélectionner les offres adaptées à la demande.

Faire du marketing, c'est adapter l'offre à la demande, c'est-à-dire adapter le service offert au prix que les acheteurs sont disposés à payer.

Pour cela, il faut :

- connaître les différents types de demande : demande individuelle proche ; demande collective proche ; demande lointaine soit ce que chacune d'elles recherche comme site, exige comme infrastructure, est disposée à payer.

— adapter l'offre : en opérant une sélection, en éditant le document correspondant à chaque type de demande, en diffusant le document dans les 3 marchés correspondants, en assurant le suivi de cette initiative par une information et une organisation impeccables, redistribuant le flux touristique ainsi formé auprès du secteur privé concerné.

— assurer un follow-up.

4. Dans le domaine plus précis de la promotion, pallier l'ignorance de la Belgique à l'étranger comme pays de tourisme :

- en concentrant notre action auprès de quelques marchés ;
- en améliorant le service de presse ;
- en modulant la publicité suivant les marchés, suivant les publics.

Avec quels moyens et quels procédés ?

1. Un appareil statistique fiable, suffisamment diversifié pour permettre une étude précise de la situation et une évaluation non moins précise de nos actions.

2. Des budgets augmentés si possible.

En tout cas, des budgets rationalisés dans les différents organes

touristiques : Commissariat au Tourisme, Fédérations provinciales Syndicats d'Initiative.

— Ne faut-il pas revoir l'équilibre entre l'investissement et la propagande ?

— Ne faut-il pas revoir l'équilibre entre la promotion et l'information ?

— Ne faut-il pas supprimer les dépenses de prestige ?

Des budgets appliqués plus efficacement en orientant les dépenses vers les crédits répondant aux besoins prioritaires.

Des budgets d'investissement dont les objectifs sont redéfinis :

- en orientant les crédits de tourisme social vers l'aide à personne.
- en rationalisant l'octroi des subventions d'équipement touristique : par une meilleure sélection des projets, ainsi que par une modulation des taux d'intervention par type d'équipement.
- en consacrant les crédits directs aux grands équipements de gisements touristiques qui dépassent largement le cadre d'une région.

3. Un organe assurant pour le secteur public la représentation à l'étranger, la commercialisation du produit touristique, l'organisation d'une centrale de réservation (cf. la décision de principe de l'Exécutif de la Communauté française).

Cet organe doit avoir un plan à moyen terme. Il doit pouvoir agir en toute indépendance. Il doit disposer des moyens humains, techniques, financiers pour pouvoir réaliser pratiquement ses objectifs qui seront : analyser la demande et la synthétiser, analyser l'offre et la synthétiser, réaliser la sélection des sites et des équipements conformes à la demande, offrir sur le marché des produits touristiques complets ou semi-complets, des forfaits (problème faut-il en limiter le nombre ou non ?)

4. Dans la promotion, sur le plan du comment :

a) action auprès des intermédiaires, des organisateurs de voyages avec une « assistance technique à la vente » ;

b) regroupement de nos participations et de nos intérêts sur une surface déterminée dans les foires et expositions (surface jugée par chacun des participants) pour arriver à une image d'ensemble du pays, le Commissariat Général au Tourisme veillant au bon roulement de la présence et évaluant la rentabilité de la présence

par comparaison avec les concurrents. Dans ce cadre, chacun est responsable de son follow-up ;

c) meilleur étalement de la publicité en faveur des vacances de courte durée et des week-ends ;

d) publicité en faveur de l'hôtellerie et de la restauration ;

e) collaboration étroite avec le secteur privé par la concertation, par des actions communes avec priorité au produit.

f) collaboration avec d'autres pays sur certains marchés plus éloignés ou moins importants ;

g) suggestions à faire aux Nordiques et en général aux flux de vacanciers en passage rapide ;

h) effort pour pallier la dégradation sur un lieu de vacances (par exemple climat) en la transformant en élément positif.

5. L'utilisation de techniques nouvelles :

Deux systèmes proposés, des conseils de prudence, deux premières conclusions, une invitation à la lecture.

A. Premier système proposé :

— micro-ordinateur pour la constitution d'un inventaire de manière à pouvoir très rapidement opérer des classements sélectifs, assurer la mise à jour permanente et la recherche instantanée de renseignements ;

— fichier synthétique électronique tenu à jour en permanence des organisateurs de voyages touristiques en vue de la diffusion sélective des offres ;

— planning des opérations avec les réservations effectuées et les opérations à mener ;

+ périphériques de sortie couplés sur les fichiers fournissant une information suivant 2 axes : vers la clientèle, vers l'organisation touristique ;

+ pour l'information écrite : bureautique, téléx.

B. Second système proposé :

— micro-ordinateurs couplés à raison d'un par Fédération provinciale et à Bruxelles ; à partir d'index de sélection, il sera possible d'obtenir sur écran les informations.

De plus, il sera possible :

— de faire des réservations par couplage avec une photo-composeuse, d'éditer un type de dépliant à moindre frais (n'excluant pas les brochures et dépliants actuels) ;

— d'utiliser partiellement le matériel pour l'automatisation du travail administratif.

Une planification de l'informatisation devrait être opérée de 1981 à 1985 :

Fin 1981 : une expérience de télématique sera vraisemblablement mise en route à la R.T.T.

En 1985 : cette expérience débouchera sur un centre vidéotexte. Importance dans ce système du cahier des charges.

C. Conseils de prudence :

— à propos de ces techniques nouvelles, on nous a fait remarquer très justement que pour l'ordinateur, il fallait des données d'information actualisées en permanence, un langage identique et des collectes de données identiques ;

— le public répondra-t-il ? Quels seront les coûts d'investissement et de fonctionnement ? La rentabilité sera-t-elle suffisante ?

D. Deux premières conclusions (nées de la confrontation entre les trois facettes précédentes)

a) il faut concevoir un programme d'informatisation, ce qui suppose une remise en cause fondamentale de notre organisation actuelle ;

ce programme devra être réalisé progressivement ; les possibilités de l'informatique devront être utilisées progressivement ;

b) pour pallier le fait que nous n'avons pas de système de distribution, il faut créer une centrale de réservation.

E. Voir le point II de l'exposé de Mme Mot : présentation d'un projet schématisé de centrale de réservation par téléx.

Selon quels axes de préoccupation ?

1. Politique de concertation, de coordination, de coopération à tous les niveaux, d'information mutuelle. Pas de particularisme, a-t-on dit, esprit de solidarité !

Cette idée s'est manifestée sous différentes formes à travers tout le séminaire. Il s'agit de l'inscrire davantage dans le réel.

2. Politique de contact :

— établir le contact avec les producteurs du secteur privé et pour nous rendre crédibles, faire des choses qui les concernent directement (par exemple : menu touristique) ;

— contact systématique avec les intermédiaires, les organisateurs de voyages à l'étranger ;

— pour connaître leurs besoins et leur manière de travailler ;

— pour les rencontrer à un niveau de responsabilité ;

— pour permettre notre adaptation à la demande.



Le tourisme culturel se porte bien en Brabant. En effet, en 1980, nos musées brabançons ont été visités par 1.458.054 personnes. Notre document présente un aspect du très beau musée d'archéologie de Nivelles.

3. Politique de personnel efficace et réaliste :

pour le marketing et la promotion, il faut une mentalité nouvelle : approche commerciale, penser en termes de marketing, mentalité d'efficacité promotionnelle ; nous devons échapper à la fonctionnarisation, au phénomène de la bureaucratie. Disponibilité !

Davantage de professionnalisme, notamment par l'engagement de personnes ayant l'expérience du secteur privé, ce qui suppose un statut souple pour le recrutement dans l'organe de commercialisation du produit touristique ; nécessité d'avoir un personnel supplémentaire et spécialisé en matière de marketing et d'informatique.

Cette politique de personnel suppose une politique de formation :

- cycles de formation permanente ;
- formation de guides par enseignement du jour sur 2 ans ;
- problème de l'inadaptation de notre enseignement.

Quelques propositions — Quelques problèmes posés

Statistiques

— Constitution d'un groupe de travail concernant les statistiques pour les Communautés française et germanophone.

— Action de sensibilisation et instauration d'un contrôle sur les statistiques existantes (contrôle des nuitées au niveau communal).

Promotion

— Les propositions concrètes concernant les rôles des diverses structures du tourisme (voir exposés de M. Brouwers, de MM. Cornez et Dahmen).

— Tous les bureaux à l'étranger sont-ils utiles ?

— Examiner ce qui a été fait en Allemagne dans des régions comparables aux nôtres.

— Etude de marché à long terme.

— Revoir le problème des thèmes annuels : les exploite-t-on suffisamment ? pourra-t-on les poursuivre ? si oui, comment renouveler l'inspiration : si non par qui les remplacer ?

— Pour les cinq marchés principaux : une agence de publicité à l'intérieur de chaque marché ou une seule agence en Belgique ?

— La prise en charge spécifique du marché intérieur ? Qui fera quoi ?

— Etablissement d'un fichier, avec analyse, des intermédiaires (par marché).

— Etablissement d'une formule de participation aux frais pour les foires et expositions.

— Maintient-on les semaines belges à l'étranger ?

— Un calendrier bien conçu pour nos actions futures.

— Feuille pratique d'information du Commissariat Général au Tourisme sur les actions en cours.

Informatique

— Pour le matériel : achat, location ou adhésion à un système extérieur ?

(1) On s'adressera en ce cas, pour réservation un mois d'avance, auprès du Receveur communal d'Etterbeek, tél. : 02/648.64.40, ext. 431.

PRESBYTERES EN BRABANT 11

par Yvonne du JACQUIER,
archiviste honoraire
de Saint-Josse-ten-Noode

BEERSEL Hoogstraat, 2

Le curé est relogé dans une avenante maison neuve et l'ancien presbytère est devenu hôtel communal.

L'immeuble à cinq travées comporte deux niveaux ; il fut édifié en 1781. Les fenêtres sont encadrées de pierre bleue ; les montants reposent sur un cordon en pierre également, cordon répété sous la corniche ; cette disposition donne un bel équilibre tant à la façade principale qu'à la façade arrière. Le jardin est devenu square public.

A voir, à l'intérieur, un escalier en chêne sculpté de style classique.

La cure était à la collation de l'abbaye de Forest qui y levait la grande dîme, les dîmes sur les foins, la viande et le bois ainsi que les novales.

Nous avons découvert dans « Histoire des Environs de Bruxelles » par Al-

phonse Wauters, une anecdote assez typique des mœurs de l'époque : en 1411, Jean, curé de Beersel, vendait son vin lorsqu'un certain Henri Kieken vint lui chercher querelle ; la dispute dégénéra et Kieken poignarda le prêtre qui mourut quarante jours plus tard. L'historien ajoute qu'étant donné les circonstances Kieken obtint son pardon en payant trente-six couronnes. Nous ignorons ce que pouvaient représenter trente-six couronnes de 1411 mais de toute façon, il semble que les juges n'accordèrent pas grande valeur à la vie du pauvre curé Jean.

LINKEBEEK Pastorijpad, 13

Le presbytère est précédé d'un jardin qui fut enclos mais dont les murs aujourd'hui sont en mauvais état.

C'est en 1496 qu'il est fait mention d'un presbytère, modeste sans doute,

puisqu'en un rapport décanal de 1572, il est signalé que la maison est petite mais bien entretenue. La paroisse prit probablement de l'extension et, en 1733, la cure est reconstruite par les soins de l'abbaye de Forest dont elle dépendait.

C. Thijs et J. Geysels, dans le volume qu'ils ont consacré à l'histoire de Linkebeek, rapportent des faits assez pittoresques qui dépasseraient le cadre de cette chronique. On y retrouve de dissensions souvent assez vives entre les curés et les autorités, notamment l'abbaye de Forest.

L'immeuble de bel aspect comport deux niveaux ; la plupart des fenêtres sont grillagées et les façades en briques sont peintes.

Le presbytère primitif fut brûlé au XV^e siècle (guerres de religion ?) ; on le restaura et enfin on le réédifia, comme nous le disions ci-dessus, en 1733. Il fut remanié au XIX^e siècle.

La façade arrière donne sur une très vaste pelouse encadrée de hauts feuillages.

Une longue et vilaine annexe flanque l'immeuble vers la droite ; elle aura été ajoutée à une époque où le chauffage était souvent illusoire, pour protéger le bâtiment principal contre les assauts de la bise.

Quoi qu'il en soit, ce chancre va bientôt disparaître et le bien sera entièrement restauré.

Tout comme à Beersel, on peut voir, à l'intérieur, un remarquable escalier en chêne sculpté. A noter aussi le dallage du couloir, en marbre noir décoré de losanges blancs.

Mais ce qui, pour nous, donne un charme tout particulier à la cure de Linkebeek, ce sont les délicieux parterres qui la précèdent ; un vrai jardin de curé, selon l'acception ancienne, pas de plantes sophistiquées, mais toutes les fleurs simples d'autrefois : roses, œillets blancs et odorants, roses trémières, gaillardes, soucis, carpanules mauves, petits fuchsias, persées et même, en bordure, les exquises « désespoirs du peintre ».

L'église Saint-Sébastien fut d'abord une annexe des paroisses de Rhode et d'Uccle, pour dépendre ensuite de l'abbaye de Forest. Elle était un but important de pèlerinages notamment

pour les archers qui avaient commis quelque délit et cherchaient à se faire absoudre. La chronique rapporte même que Charles le Téméraire y fit, le 12 décembre 1469, un pèlerinage d'action de grâces.

DWORP Vroenenbos, 4

Le presbytère actuel date de 1768 ; il fut agrandi et remanié en 1855. Il est précédé d'un avant-corps composé de deux bâtiments bas et d'un porche en plein cintre.

La maison même est à sept travées dont les deux dernières, à droite, ont été ajoutées au XIX^e siècle.

La porte d'entrée, surmontée d'un larmier à clef, est sommée d'une pierre portant la mention « Ant./Milius/STBT ». Cette inscription rappelle le nom du curé qui desservait la paroisse au moment de la construction.

Il est fait mention d'une cure dès 1572 ; elle fut incendiée à deux reprises par les calvinistes et reconstruite en 1617 sur l'île qui se trouve au fond du très vaste jardin sis derrière la maison. Un rapport de 1686 signale que le bâtiment est couvert d'un toit de chaume. Il reste des vestiges de ce presbytère primitif ; ils sont modestement enfouis sous les frondaisons de hêtres et de chênes ; ils comportent deux petites pièces ; l'une possède une cheminée avec âtre dont malheureusement le manteau a été arraché et a disparu. Un autre petit bâtiment semble avoir servi de remise et d'écurie. Humble domaine enchanté où il fait bon s'attarder et rêver sous les hauts feuillages qui tamisent la douce lumière du Brabant, sur cette île dont le temps a presque comblé les douves. En le restaurant, on pourrait y loger quelque saint ermite ou tout simplement un être en quête de sérénité.

Nombre de renseignements nous furent donnés par M. De Weyer, ancien instituteur en chef, qui passa toute sa vie en son village natal. Presque octogénaire, M. De Weyer est président de la Fabrique d'église et, comme tel, veille jalousement sur les biens de sa paroisse. Ayant gardé bon pied, bon œil, il est le type même de l'homme satisfait de sa carrière qu'il a accomplie avec amour. Il aime se rappeler tous les gens qu'il a formés, auxquels il s'est



En haut de la page : l'ancien presbytère de Beersel, aménagé, de nos jours, en maison communale, fut édifié en 1781.

Ci-dessus : la cure de Linkebeek fut reconstruite, en 1733, par les soins de l'abbaye de Forest et remaniée sans outrance dans le courant du XIX^e siècle.

efforcé de donner le goût du beau et de la droiture.

Pour clôturer cet entretien à bâtons rompus, M. De Weyer sort de son étui une flûte à bec et nous gratifie d'un air charmant de sa composition, car cet instituteur aimait la musique et a aussi, naguère, formé une chorale en son école.

Quelle merveilleuse leçon cet homme âgé pourrait donner à tant de jeunes désabusés qui, à force d'être trop gâtés, trouvent la vie ennuyeuse : aimer ce que l'on fait et le faire avec amour,

n'est-ce pas le secret du vrai bonheur ?

LASNE-CHAPELLE-SAINTE-LAMBERT Rue du Culot, 2

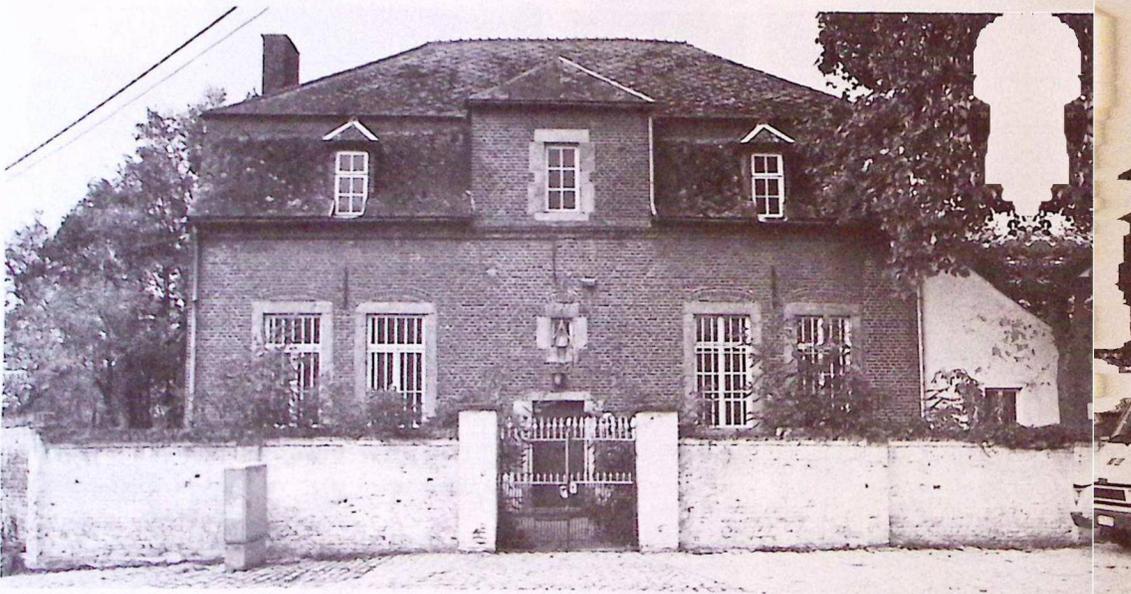
Maison du XVIII^e siècle, sans étage, à double corps, posée sur un terrain légèrement surélevé. Son toit à la Mansard lui confère beaucoup de cachet. Sous la corniche court une frise rendentée en briques, seule coquetterie dans cette façade par ailleurs très simple.

La demeure demande une sérieuse restauration.



Ci-contre : le presbytère de Dworp date de 1768, ainsi qu'en témoignent les ancrages rives dans la façade. Comportant initialement cinq travées, il fut agrandi au XVIII^e siècle par l'adjonction de deux nouvelles travées dont l'une est visible à l'extrême-droite de la photo.

Ci-dessous : la cure de Chapelle-Saint-Lambert est un sobre édifice du XVIII^e siècle, dont le toit à la Mansard ne manque toutefois pas d'allure.



Signalons, dans l'église proche, un gracieux chemin de croix en céramique de Max Vander Linden.

OTTIGNIES

Le presbytère est situé en contrebas, derrière l'église, avenue des Combattants, 42.

C'est une maison très simple, sans étage, précédée et suivie de petits jardins. Un ampélopsis décore généreusement la façade principale.

La cure d'Ottignies semble avoir connu un destin plutôt paisible, jusqu'à la guerre de 1940-1945 où l'abbé Huybrechts, curé de la paroisse, fut emmené et fusillé par les nazis.

OHAIN

Près de l'église

Le jour où nous avons visité Ohain est à marquer d'une pierre blanche.

Le presbytère actuel date de 1729, millésime repris par les ancrages de la fa-

çade principale. La maison fut partiellement remaniée au XIX^e siècle.

Mais notre bonne fortune fut de rencontrer M. l'abbé De Dobbeleer, curé de l'Eglise Saint-Etienne depuis 27 ans et dépositaire — chose bien rare — d'un journal tenu minutieusement par son lointain prédécesseur, Jean-Charles Jamin dont la pierre tombale est encadrée dans le mur de l'église, à gauche de la porte d'entrée.

M. De Dobbeleer a bien voulu nous lire de longs extraits de ce manuscrit, tracé d'une belle écriture à la plume d'oie, rédigé avec précision et beaucoup d'humour.

Nous apprenons ainsi qu'en 1725, le curé Lottin, s'estimant vraiment mal logé, s'est adressé au Conseil du Brabant qui, par jugement, contraignit les décimateurs à faire restaurer la maison pastorale. L'immeuble était tellement déchu qu'il fut impossible d'exécuter l'arrêt. Il fut alors résolu d'édifier un nouveau logement et il fut accordé au curé une somme de deux mille deux cents florins à charge pour lui de construire la « neuve maison de cure ». L'abbé Lottin étant décédé, des différends surgirent entre ses héritiers et les décimateurs, si bien que le bâtiment ne fut achevé qu'en 1730.

Nous ne pouvons relater ici — et c'est bien regrettable — tous les traits piquants de ce journal que l'abbé De Dobbeleer nous lit avec tant d'humour qu'en mit le narrateur à l'écriture. Nous ne pouvons cependant résister au plaisir de rapporter une anecdote amusante : la paroisse dépendait primitivement du diocèse de Cambrai. Le seigneur du lieu exprimait l'exigence de se voir présenter, à son entrée dans l'église, l'eau bénite, par le curé, goupillon à la main. Les curés successifs lui dénièrent ce droit. La paroisse ayant passé sous la juridiction du diocèse de Namur le seigneur profita de ce changement et sans doute de bonnes relations avec l'évêque pour faire ordonner au curé de se soumettre. Le respect de la hiérarchie l'obligea à s'incliner. Et ainsi, une fois de plus, la petite histoire nous montre combien la vanité humaine est de tous les temps; seuls les personnages changent mais la comédie est immuable.

Pour ce qui concerne l'immeuble même, M. l'abbé De Dobbeleer a bien voulu nous montrer, notamment, un très bel escalier en chêne qui fut placé en 1730. La date a été gravée dans la courbe du limon entre le premier et le deuxième étage « Anno 1730 ». La courbe suivante porte la signature de l'artisan « Arnould Coquette Mre Chartier » (contraction de charpentier).



En haut de la page : le presbytère d'Ottignies, situé en contrebas et derrière l'église dédiée à saint Remy, est une construction d'une grande simplicité de lignes, dont les deux façades donnent sur des jardinets.

Ci-dessus : la cure d'Ohain est un édifice assez imposant remontant à 1729.

On est un peu ému ; on ne peut s'empêcher d'évoquer la main qui grava ces mentions et le visage rayonnant de l'homme heureux et fier de sa tâche accomplie.

M. l'abbé De Dobbeleer est bien intégré à cette maison qu'il aime, à ces archives qui lui font revivre heurs et malheurs de sa paroisse ; il fait volontiers partager son plaisir.

Et puis, en vrai sage qu'il est, il quitte ses visiteurs sur un dernier sourire et va rejoindre ses oies, ses abeilles et son grand jardin qu'il cultive avec amour.

(à suivre)

(11) Voir également « Brabant » n° 2 et 4/1978, n° 1, 2, 4 et 6/1979, n° 1, 5 et 6/1980 ainsi que le n° 1/1981.

LE 32^e CORTEGE FOLKLORIQUE D'ETTERBEEK



La capitaine des Majorettes d'Etterbeek et ses dauphines conduiront le bataillon des gracieuses majorettes etterbeekaises lors du grand cortège du dimanche 6 septembre 1981.

par Albert SANGLIER,
Directeur du Cortège

Le 32^e Cortège Folklorique International d'Etterbeek, organisé par l'Union des Commerçants du Quartier Philippe Baucq, sous les auspices de l'Administration communale, de l'Echevinat de l'Animation et de la Participation, de l'Echevinat des Classes Moyennes, de la Commission Française de la Culture de l'Agglomération de Bruxelles, et de la Fédération Touristique de la Province de Brabant, déroulera son merveilleux ruban multicolore dans les artères principales de la commune d'Etterbeek, le dimanche 6 septembre prochain.

Doté de 650.000 fr. de prix, précédé par une imposante et spectaculaire caravane publicitaire, à laquelle participeront notamment toutes les grandes marques de voitures et qui sera ainsi une véritable foire itinérante de l'automobile, précédé aussi par de majes-

tueux sonneurs de trompettes thébaines en costumes du XVIII^e siècle, qui annonceront l'arrivée de la prestigieuse cavalcade à la population, et par les fringants cavaliers de l'Ecole de Cavalerie de Loménie, le 32^e Cortège d'Etterbeek sera vraiment féerique et fera rêver les 100.000 spectateurs qui se masseront tout le long de son parcours.

L'Harmonie-Batterie Municipale de Dunkerque (120 musiciens costumés en officiers de marine), l'extraordinaire groupe burlesque et acrobatique « Les Gymnastes de la Belle Epoque » de Comines (France), les célèbres Echasseurs Namurois en costumes du XVII^e siècle, le remarquable groupe folklorique « Les Porteuses de poisson » de Blankenberge, la formidable fanfare de parade « Les Borsalinos » d'Auvelais, les talentueuses Majorettes de la Ville

de Lokeren, championnes de Belgique, le magnifique groupe régional « Les Bretons de l'Île-de-France », les gracieuses et populaires Majorettes d'Etterbeek, qui étrenneront pour l'occasion une nouvelle et séduisante tenue, le merveilleux char animé, musical et lumineux, « La Parade des Éléphants », large de 6 mètres et long de 18 mètres, les Gilles du Lion d'Or de Saint-Gilles et leur entraînant batterie de La Louvière, et les groupes folkloriques et carnavalesques les plus prestigieux de France, de Hollande et de Belgique, participeront au cortège qui se déploiera sur 6 km de longueur, et réunira 45 groupes et chars, 1.200 participants costumés et 600 musiciens.

Le Cortège prendra le départ à 11 heures précises à la place Saint-Antoine et parcourra l'itinéraire ci-après : avenue



Les spectateurs du 32^e Cortège d'Etterbeek pourront admirer les danses remarquables du magnifique groupe régional « Les Bretons de l'Île-de-France ».



L'Harmonie-Batterie Municipale de Dunkerque se produira, pour la première fois à Bruxelles, à l'occasion du 32^e Cortège d'Etterbeek.



Une partie seulement du merveilleux char « La Parade des Éléphants » qui sera un des points forts du prochain cortège d'Etterbeek.



En haut de la page : les célèbres Echasseurs namurois, en costumes du XVII^e siècle, participeront au cortège du 6 septembre prochain et au grand combat qui se déroulera à l'issue du cortège.
Ci-dessus : le pittoresque et amusant groupe folklorique « Les Porteuses de poisson » de Blankenberge sera, à coup sûr, l'une des attractions les plus originales du merveilleux cortège qui parcourra les rues d'Etterbeek, le dimanche 6 septembre 1981.

Victor Jacobs, rue Philippe Baucq (14 h 10), chaussée de Wavre, carrefour de la Chasse (14 h 30), avenue de la Chasse, avenue du Onze Novembre, rue Général Henry, rue des Champs (14 h 45), chaussée de Wavre, rue Général Fivé, avenue Hansen-Soulie, square Jean Absil, rue de Pervyse, rue de Tervaete, place du Roi Vainqueur

(15 h 20), avenue Edouard de Thibault, rue Général Tombeur, place Saint-Pierre (15 h 40), chaussée Saint-Pierre, rue Doyen Boone, place Van Meyel (16 h), rue Général Leman, place Jourdan (16 h 10), rue Gray, rue de l'Etang, rue de Theux, rue Ernest Havaux, rue de l'Orient, rue Peter Benoit, chaussée de Wavre, rue Philippe Baucq.

La grande parade des groupes, devant la Tribune d'Honneur et les Atriumm Communales, débutera à 17 h précises à la rue Philippe Baucq, et se terminera en apothéose, à 21 h, par la fidèle reconstitution d'un passionnant combat d'Echasseurs au XVII^e siècle et par un grand rondeau des Gilles.

Les festivités du Quartier Philippe Baucq, qui existent depuis 1934, encadreront la sortie du 32^e Cortège Folklorique International d'Etterbeek.

Le jeudi 3 septembre, une grande lutte de balle pelote se déroulera à partir de 17 h 30, à la rue Philippe Baucq.

Le même jour à 20 h 30, le film du Cortège d'Etterbeek de l'année dernière, d'une durée de 100 minutes, sera projeté au Foyer Culturel, rue Fétis, 37. L'entrée à cette soirée sera libre et gratuite.

Le vendredi 4 septembre, de 17 à 20 h, se déroulera le septième Grand Marché du Soir du Quartier Philippe Baucq. Une fête foraine, un stand de balle-express du Village n° 1 et une remarquable démonstration de dressage de chiens agrémenteront cette manifestation. Les Autorités Communales visiteront le marché à partir de 20 heures.

Enfin, le samedi 5 septembre, de 17 à 22 h, se déroulera la Cinquième Brocante du Quartier Philippe Baucq. Tout le quartier sera transformé en piétonnier, et plus de 3 km de trottoirs seront réservés aux brocanteurs et collectionneurs amateurs, et aux brocanteurs, antiquaires et artisans professionnels.

Le soir, de 19 à 22 h, les Majorités françaises de la ville de Troyes, avec leur fanfare féminine et leurs couleurs lumineuses, défilent et paraderont sur la brocante et feront encore entendre d'un cran l'ambiance extraordinaire de cette grande fête populaire.

Nous convions cordialement tous les amoureux du folklore à assister, le dimanche 6 septembre prochain, au filé du 32^e Cortège Folklorique International d'Etterbeek. Ils garderont un souvenir inoubliable de ce beau dimanche passé à Etterbeek.

Renseignements : Madame Lila Sanglier, avenue Hansen-Soulie, 84, B-1040 Bruxelles. Tél. 02/733.46.6

C'était hier en Brabant

LEGENDE DES PHOTOS

En haut : la Commission provinciale des fondations de bourses d'études du Brabant, chargée de la gestion de la Fondation Godecharle depuis sa création en 1871, a, le 18 mars 1981, ouvert à la Galerie Bortier, à Bruxelles, une exposition commémorative intitulée « Les Concours Godecharle ont cent ans : 1881-1981 ». La Fondation Godecharle, qui est sans doute la fondation artistique la plus ancienne du pays, organise tous les deux ans des concours ouverts, conformément à la volonté du fondateur Napoléon Godecharle, aux jeunes sculpteurs, peintres et architectes belges dont il est permis d'espérer que, par leurs œuvres, ils concourront au rayonnement et au prestige artistiques de la Belgique. Au vernissage de l'exposition assistaient 23 des 82 anciens lauréats de la Fondation. Une « photo de famille » a réuni dans la Galerie la plupart des lauréats présents. M. le Conseiller Meeüs, président de la Commission, a, au cours de la cérémonie, proclamé M. Tom Frantzen, lauréat du Concours Godecharle 1981 de sculpture, et M. Chr. Kieckens, lauréat du Concours d'architecture.

Au centre : dans le cadre de l'Année de la Cuisine et des Spécialités régionales, notre stand au Salon des Vacances de Bruxelles, a accueilli, le 28 mars dernier, à l'occasion de la « Journée du Brabant », les deux confréries gastronomiques du Brabant wallon qui profiteront de la circonstance pour présenter leurs succulents produits au public. Notre objectif a saisi la Confrérie de la tarte au d'jote de Nivelles et la Confrérie du Stofé de Wavre fraternellement réunies.

En bas : Monsieur Philippe Van Bever, Député permanent et Président de notre Fédération, a inauguré, le 12 avril dernier, le bureau de location de vélos installé dans le Centre provincial « Baljuwhuis » (Maison du Bailli) à Galmaarden. Cette inauguration coïncidait avec l'aménagement des deux premiers circuits brabançons conçus à l'intention des cyclistes et qui sillonnent la ravissante vallée de la Marcq.



Exposition : Léopold I^{er}, le Fondateur

Dans le cadre du 150^e Anniversaire de la Dynastie, les Amis du Musée Royal de l'Armée et d'Histoire Militaire et ledit Musée organisent, du 24 juin au 27 septembre 1981, une prestigieuse exposition traitant de l'action du premier Roi des Belges.

Quatre aspects seront successivement évoqués :

1. Le Roi en tant que chef de l'armée.

Présentation des armes, uniformes, tableaux, gravures, portraits se rapportant à l'armée belge de 1831 à 1865. Cette première section de loin la plus importante regroupera des pièces contenues dans les collections du Musée de l'Armée et de la collection Ribaucourt.

2. Economie et expansion sous Léopold I^{er}.

— Développement des routes et des canaux avec participation du Ministère des Travaux Publics.

— Développement du Chemin de Fer avec participation de la SNCB.

— Développement de l'industrie et des services avec participation de sociétés et de collectionneurs privés, de la Banque Nationale, du Musée des Postes.

— Expansion et tentatives de colonisation avec participation du Musée royal de l'Armée, des Archives Générales du Royaume, des Archives du Palais...

3. La politique culturelle du Roi.

Dans le domaine des lettres, de la peinture et de l'architecture plusieurs lettres attesteront l'intérêt du souverain pour le développement des Arts en Belgique. Avec la participation des Archives Générales du Royaume, des Archives du Palais, collections privées.

4. Le Roi et sa famille.

— Reconstitution d'un arbre généalogique.



F. De Braekeleer : « Prestation de serment du roi Léopold I^{er} ».

— Mariage avec la Reine Louise-Marie.

— Education des jeunes princes.

Avec la participation des Archives Générales du Royaume, Archives du Palais, collections privées et Musées de Compiègne et de Versailles.

En outre : dans le couloir d'accès à l'exposition par des photocopies de journaux d'époque et des tableaux retraçant la vie quotidienne dans les années 1830, on refera le parcours du Roi Léopold I^{er} depuis La Panne jusqu'à Bruxelles. Avec la participation du Musée d'Art Ancien et du Musée d'Ixelles.

La collaboration des Musées royaux d'Art et d'Histoire, de la Dynastie et de la ville de Bruxelles est acquise ainsi

que l'aide des Archives du Ministère des Affaires Etrangères, de la Justice et du Parlement.

La direction générale de l'exposition est confiée à E.A. Jacobs, Conservateur en Chef du Musée royal de l'Armée, et à Jo Gérard, Conseiller culturel du Musée royal de l'Armée.

H.D. Hemmer sera administrateur-délégué tandis que la coordination générale sera assurée par Hervé Gérard.

Un catalogue abondamment illustré sera édité à cette occasion. Il comportera des articles rédigés par J. Stengers, J. Willequet, G.-H. Dumont, Carlo Bronne, Feu J. Bartier, le Pasteur Braekman, E.A. Jacobs, J. Gérard, Pierre Mahillon, Paul Dresse de Lebilles et Hervé Gérard.

L'Exposition « Léopold I^{er}, le Fondateur », qui se tiendra, du 24 juin au 27 septembre 1981, au Musée Royal de l'Armée et d'Histoire Militaire, 3, Parc du Cinquantenaire à 1040 Bruxelles, sera accessible tous les jours, sauf le lundi, de 9 à 12 h et de 13 à 16 h 30. L'entrée sera gratuite.

Exposition « Nous, Roi des Belges... » (1831-1981) au Palais Royal de Bruxelles

Le 21 juillet 1981, il y aura exactement 150 ans que Léopold I^{er} prè-

ta le serment constitutionnel : « Je jure d'observer la Constitution et les lois du peuple belge, de maintenir l'indépendance nationale et l'intégrité du territoire ».

C'était le point de départ d'une monarchie constitutionnelle qui allait évoluer à travers les aléas de l'histoire, pour devenir ce qu'elle est aujourd'hui. Cet anniversaire de la dynastie est une excellente occasion de montrer en quoi consiste essentiellement la tâche du Souverain, et plus particulièrement, du nôtre. Que « fait » en réalité le Roi ?

Dans quelle mesure nos Souverains sont-ils intervenus — et le chef d'Etat

actuel intervient-il encore — dans la vie politique de notre pays ? Leur intervention y est-elle déterminante ? Par ailleurs, le rôle politique va de pair avec une tâche de représentation, le Roi étant le représentant symbolique de la nation.

Ce thème — parfois si difficile à cerner — sera développé à l'intention du grand public par une exposition intuitive.

LL.MM. le roi Albert et la reine Elisabeth, entourés de LL.AA.RR. les princes Léopold et Charles, assistant en 1930 à une manifestation commémorative de la Bataille de l'Yser.



avis - échos - avis - échos

lée « Nous, Roi des Belges... ». Celle-ci occupera une superficie d'environ 1.200 m² au Palais Royal de Bruxelles. A l'aide de documents d'époque et d'une importante iconographie, sera présentée, d'une façon vivante, et pour nos Souverains successifs, une image de ce qu'implique le « métier » de roi avec ses activités spécifiques : partant du serment constitutionnel, passant par la participation à l'exercice des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire, les interventions lors de crises ministérielles ou la formation de gouvernements jusqu'aux initiatives royales proprement dites, comme par exemple, la Fondation Roi Baudouin. Il sera fait largement usage de discours et de correspondances officiels, de documents relatifs aux audiences et déplacements tant à l'intérieur du pays qu'à l'étranger et, sur le plan technique, de moyens audiovisuels pour évoquer l'influence de la dynastie sur la destinée de la Belgique au cours de 150 ans.

Un catalogue abondamment illustré et auquel des historiens et des personnalités de différents milieux ont contribué, en dira davantage sur le contenu, le pourquoi et le comment des interventions royales dans les différents domaines qui touchent la vie de la Belgique et de ses habitants depuis 150 ans.

Parmi d'autres, les thèmes suivants seront traités : la fonction royale, la dynastie et les problèmes de politique intérieure et étrangère, le Roi à l'écoute du pays, son rôle comme chef de l'armée, la vie quotidienne des Souverains...

Il apparaîtra ainsi très clairement aux visiteurs que, depuis Léopold Ier, un long chemin a été parcouru en passant par Léopold II et son management presque moderne, Albert et sa légende, Léopold III; enfin, le roi Baudouin, dont l'influence discrète est la cristallisation de ce que signifie un Souverain constitutionnel, pour son peuple et son pays, aujourd'hui.

Renseignements pratiques

Lieu de l'exposition : Palais Royal de Bruxelles.

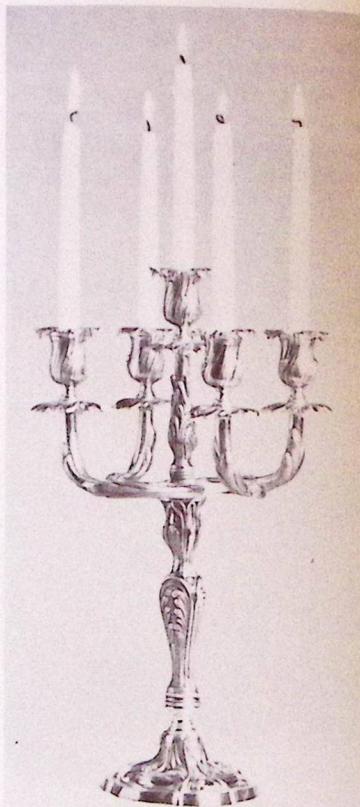
Date d'ouverture : du 22 juillet au 30 septembre 1981, tous les jours, sauf les lundis, de 9 h. 30 à 16 heures. Entrée gratuite. Il n'y aura pas de visites guidées. Un accueil spécial est prévu pour les handicapés.

Un catalogue (plus de 300 pages — nombreuses illustrations) sera édité en français et en néerlandais.

Organisation : Crédit Communal de Belgique.

Orfèvrerie et Gastronomie.

Dans le cadre de l'année de la cuisine régionale, la S.A. Wiskemann organise, du 7 au 29 août 1981, dans la Salle d'exposition des « 3 B », 61, rue du Marché-aux-Herbes à Bruxelles, une exposition originale placée sous le thème « Orfèvrerie et Gastronomie ».



Candélabre à cinq branches (Collection Wiskemann).

Candélabre à deux branches (Collection Wiskemann).



avis - échos - avis - échos

Cette exposition présentera au public une très large sélection de la collection d'orfèvrerie et de couverts Wiskemann. Un montage de diapositives permettra de suivre les différentes étapes de la fabrication du couvert, tandis que des artisans exécuteront sur place des travaux de gravure et ciselure. Pour la partie « gastronomie », Wiskemann a fait appel à des restaurateurs de renom, qui feront un choix parmi la platerie pour présenter leurs recettes gastronomiques régionales.



Service à café et à thé (Collection Wiskemann).

Exposition « Painters of the American West »

Aux Musées Royaux des Beaux-Arts de Belgique est exposée jusqu'au 28 juin 1981 une des plus belles collections privées des Etats-Unis qui se concentre sur la vie de l'ouest du pays : « PAINTERS OF THE AMERICAN WEST », Anschutz Collection, Colorado, U.S.A.

Une sélection de soixante-quinze tableaux, qui en comporte 400, de la Collection Anschutz représente un siècle de l'art de l'Ouest. Les artistes-explorateurs George Catlin en Karl Bodmer ont été les premiers avant l'expansion vers l'Ouest de la « civilisation des blancs » à découvrir les Indiens dont ils transcrivent minutieusement la vie quotidienne et les cérémonies. Ceci illustre un chapitre important de l'histoire américaine.

Les merveilles naturelles que représente la vaste étendue de montagnes et de plaines ont captivé Thomas Moran, George Inness, Albert Bierstadt, et Asher B. Durand dont les toiles imposantes parlant à l'imagination du public ont suscité l'appréciation de la beauté unique de l'Ouest Sauvage. Les premiers parcs nationaux du monde ont été établis suite aux tableaux de Thomas Moran peints aux environs de Yellowstone.

Frédéric Remington et Charles Russell ont été attirés par la réputation mondiale de l'Ouest, surtout vers Taos et Santa Fé, au Nouveau-Mexique. Considérant leurs œuvres comme « art » plutôt qu'illustration, ils furent influents entre les deux guerres mondiales. Les artistes suivants sont également représentés : John Sloan, Ernest Blumenschein, Marsden Hartley, John Marin, Jackson

Frederic Remington : « Return of the Blackfoot War Party ».



S.M. le Roi visitant le charbonnage de Warterschei.



avis - échos - avis - échos

Pollock et Stuart Davis, ainsi que Georgia O'Keeffe qui peint encore dans les vastes espaces du Nouveau-Mexique. Cette exposition est organisée avec le concours d'I.T.T. Europe, Inc., en collaboration avec les services culturels de l'Ambassade des Etats-Unis et l'Association Belgo-Américaine.

Lieu : Musées Royaux des Beaux-Arts de Belgique, 3, rue de la Régence à Bruxelles.

L'exposition est ouverte tous les jours de 10 à 12 heures et de 13 à 17 heures à l'exception du lundi.

Entrée : 50 F (réduction : 30 F, Amis des Musées, Troisième âge, groupes etc.). Ecoles : 10 F.

Catalogue : 350 F.

La cuisine en Hainaut

Bien plus qu'un titre, une gourmandise ou un caprice, l'ouvrage que vient de publier le Tourisme du Hainaut sur les recettes culinaires traditionnelles de cette province est avant tout une grande histoire d'amour.

En effet, la cuisine d'un pays n'est-elle pas l'accord parfait entre sa nature et les gens qui l'habitent ?

En éditant la brochure intitulée « La cuisine en Hainaut », les Services du Tourisme ont voulu permettre à chacun de découvrir au fil des recettes un portrait savoureux, vivant et toujours surprenant du Hennuyer à travers ses habitudes culinaires.

Ce recueil de recettes régionales poursuit un triple objectif : tout d'abord faire connaître au grand public la cuisine de terroir, ensuite encourager les restaurateurs à faire figurer au menu un plat typiquement régional, enfin susciter un retour à la simplicité et une mise à profit des produits que nous offrent nos régions.

Un itinéraire culinaire hennuyer vous est proposé dans ce recueil : des anguilles au roux de Tournai au poisson à l'escavèche de Chimay ou de Virel-

DITS delikatessen

La boutique vous propose un choix inédit des plus fines charcuteries (de DITS naturellement). Un choix surabondant d'assiettes froides conditionnées. Un service cordial. A découvrir...

Lindestraat 10 — 2850 Keerbergen
Tél. 015/51.44.85

Grande surface en face de Delhaize — Keerbergen
Ouvert en permanence, dimanche et jours fériés aussi, de 8 h à 20 h



« DITS FEEST HOEVE » à Rijmenam : service culinaire délicat au sein d'une vieille ferme flamande, au milieu d'un magnifique cadre champêtre. Ouvert à toute réunion de groupe, repas de mariage et de communion, banquets. Restaurant, bar, salon de réception jusqu'à 500 personnes. Parking géant.

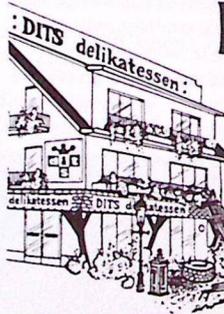
De „Dits Feest Hoeve” Rijmenam

Meiboomstraat 7 — 2830 Rijmenam
Tél. 015/51.13.67 — télex 21776

Service de restaurant : dimanches et jours fériés de 12 à 19 heures.

« Dits Feest Hoeve » à Rijmenam

Ouvert tous les jours pour festivités, banquets et dîners privés



DITS delikatessen

La boutique vous propose un choix inédit des plus fines charcuteries (de DITS naturellement). Un choix surabondant d'assiettes froides conditionnées. Un service cordial. A découvrir...

Kasteelstraat 1 — 1900 Overijse
(en face de Delhaize) Tél. 02/687.44.38

Ouvert tous les jours aussi
dimanches et jours fériés de 8 à 20 heures
Le vendredi de 8 à 21 heures.

les, du Tournedos montois au lapereau du lundi parjuré tournaisien, de la selle de veau Saint-Feuillien du Rœux aux ris de veau sautés à la bière d'Aulne, des andouillettes du Haut-Pays à la pâte levée du pays d'Ath, des côtes de porc à l'berdouille de Mons à la fricassee de pestelons et d'askoutons de la région du Centre sans oublier les succulents desserts tels que les crassettes

de Leuze, la tarte au maton de Lessines ou Braine-le-Comte, la Ribosse des Ecaussinnes ou encore les bouzettes d'Enghien...

On peut se procurer cet ouvrage au prix de 155 FB par virement au compte des Editions Hainaut-Tourisme n° 370-0890147-65 à Mons ou au siège de la Fédération du Tourisme du Hainaut, rue des Clercs, 31, 7000 Mons.

Les manifestations culturelles et populaires

JUILLET 1981

BRUXELLES : A la Bibliothèque Royale Albert I^{er} (Mont des Arts) : Exposition des dessins de Don Inchevlevici (jusqu'au 11 juillet). — Au Musée Royal de l'Armée et d'Histoire Militaire : Exposition « Léopold I^{er}, le Fondateur ». L'exposition est ouverte tous les jours, sauf les lundis, de 9 à 12 h et de 13 à 16 h 30, jusqu'au 27 septembre 1981.
LOUVAIN : Au Musée Provincial Van Humbeeck-Piron, 108, Mechelsevest : Exposition « Images anversoises de dévotion depuis la Contre-Réforme jusqu'à la Révolution française ». L'exposition est ouverte tous les jours, sauf les mardis, jusqu'au 30 novembre 1981.

2 BRUXELLES : A la Grand-Place, à 20 h 30 : Sortie traditionnelle de l'Ommegang. Il s'agit d'un splendide spectacle évoquant les fastes d'une fête donnée, en 1549, en l'honneur de Charles-Quint et de sa Cour.

3 BRUXELLES : Dans la Salle d'Exposition des « 3B », 61, rue du Marché-aux-Herbes : Exposition « Tourisme, cuisine régionale et métiers d'art du Brabant » (jusqu'au 1^{er} août).

4 OPWIJK : Procession équestre de la Saint-Paul avec la participation de nombreux groupes historiques et folkloriques (à 14 h).

5 HOEILAART : Fête dans le Parc (à 15 h).
LEEFDAAL : Tir à l'arc (à 11 h).

10 BRUXELLES : A l'Hôtel de Ville (Salle des Milices) : « Le Millénaire de Bruxelles vu par ses enfants » (jusqu'au 15 août).
HOEGAARDEN : Festival « Paenhuys » (également les 11 et 12 juillet).

11 BRUXELLES : Au Parc d'Osseghem : « Brosella Folk » (également le 12 juillet).

16 BRUXELLES : A la Grand-Place : la Musique de la Gendarmerie (à 12 h 30); la Musique des Guides (à 20 h 30).

18 WERCHTER : Festival de Rock.

19 KESTER : Fête populaire du Pajottenland (à 15 h).

20 BRUXELLES : A la Grand-Place : Concert d'ensemble des musiques militaires (à 21 h).

22 BRUXELLES : Au Palais Royal : Exposition « Nous Roi des Belges 1831-1981 ». L'exposition est ouverte tous les jours, sauf les lundis, de 9 h 30 à 16 h (jusqu'au 30 septembre).

26 LONDERZEEL : Bénédiction des autos à l'occasion de la Saint-Christophe (à 11 h 30).

AOÛT 1981

2 ZICHEM : Fêtes de Filasse (à 14 h).

7 BRUXELLES : Dans la Salle d'Exposition des « 3B » : Exposition « Orfèvrerie et Gastronomie », présentée par la Firme Wiskemann (jusqu'au 29 août).

9 BRUXELLES : 653^e Plantation du Meyboom; départ de la Grand-Place à 15 h; plantation à 17 h au coin de la rue des Sables et de la rue du Marais.
LOUVAIN : Plantation du Meyboom (à 16 h).

15 AARSCHOT : Illumination, à l'aide de lampions et de bougies, des maisons à l'occasion de la Saint-Roch (à 21 h).
DUISBURG : Fêtes du village (à 15 h).

16 HOEILAART : Fête dans le Parc (à 15 h).

22 BRAINE-L'ALLEUD : 2^e Circuit Gaston Reiff (course internationale).
OVERIJSE : Fêtes du Raisin et du Vin (jusqu'au 30 août).

23 GELRODE : Fêtes du Moulin (également le 30 août).
OVERIJSE : Grand Cortège folklorique avec la participation de nombreux groupes belges et étrangers.

28 BRAINE-L'ALLEUD : Exposition consacrée à l'histoire de Braine-l'Alleud (jusqu'au 7 septembre).

30 BRUXELLES : A la Grand-Place : Métiers d'Art (de 11 à 20 h).

SEPTEMBRE 1981

1 BRUXELLES : Au World Trade Center (Salle d'Exposition de la Province de Brabant) : « Les Economies d'énergie — Problèmes d'écologie et d'éducation du public » (jusqu'au 18 septembre).

4 BRUXELLES : Dans la Salle d'Exposition des « 3B » : « Métiers d'Art de la Province de Namur » (jusqu'au 19 septembre).

ETTERBEEK : 7^e Grand Marché du Soir, rue Philippe Baucq (de 17 à 22 h). Démonstration de dressage de chiens (à 19 h).

5 BRAINE-L'ALLEUD : Grande Braderie (également le 6 septembre).
ETTERBEEK : 5^e Super Brocante du Quartier Philippe Baucq (de 12 à 22 h).

6 BRUXELLES : Au Bois de la Cambre : 5^e Finale Nationale d'Élégance en attelages (de 14 à 18 h).
ETTERBEEK : 32^e Grand Cortège Folklorique International. Départ de la Place Saint-Antoine à 14 h.
HOEGAARDEN : Cortège historique du Millénaire de la localité.

7 BRUXELLES : Dans les Palais du Centenaire (Heysel) : Salon EUROPACADO (jusqu'au 14 septembre).

10 BRUXELLES : A la Grand-Place : la Musique de la Gendarmerie (à 12 h 30).

13 LOUVAIN : Cortège des hommes nés la même année (à 15 h).
TERVUREN : Cortège des géants (à 15 h).